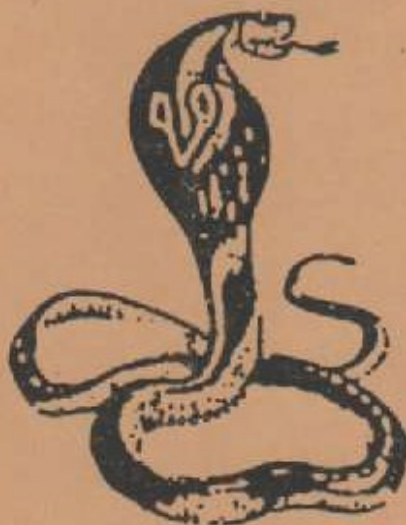


**SOCIÉTÉ D'ENQUÊTE ET DE RECHERCHE
SUR LES
PHÉNOMÈNES AÉROSPATIAUX NON-IDENTIFIÉS**

A.S.B.L. LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

Villa Sabi-Pas R.N. 98 Beauvallon 83120 SAINTE-MAXIME



S.E.R.P.A.N.

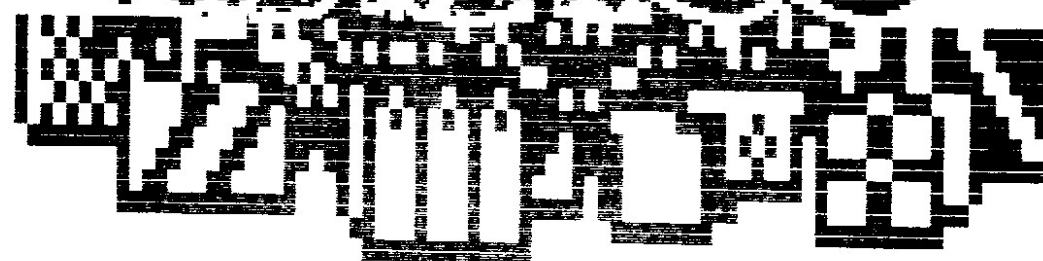
— BULLETIN INTERNE D'INFORMATION —

- NUMERO 2 - AVRIL 1993 -

SEMPER

BORE

ALICE



1993

- BULLETIN INTERNE D'INFORMATION -

- NUMERO 2 - Avril 1993 -

SOMMAIRE

- Editorial et compte financier	par Eric Maillot..	1 page
- Informations diverses en vrac.	par Eric Maillot.	3 pages
- Observation de Michel Figuet à FORT de FRANCE, (Martinique) le 20.09.1965.		13 pages
- UNICAT PROJECT - On short duration.	W. Smith + traduction J. Scornaux.	7 pages
- Echanges épistolaire entre Marc Leduc et Eric Maillot. (CASUFO, IPI, Vassan/Gorbio, observation de St Cyril ...)		9 pages
- Atterrissage et huamoïdes à Drummondville (St Cyril) - UFO Québec		3 pages
- Idem - INFORESpace N°21 (notez les différences !!)		1 page
- Fiches CASUFO (codification des cas)		1 page
- Complément sur la photo de Petit-Rechain (Couverture du livre de la SOBEPS)		
- Réponse de Wim Van Utrecht à Eric Maillot		3 pages
- Photocopie COULEUR (Merci Eric !!)		1 page
- Article sur la technique des dirigeables. (extrait de Col Bleus N° 1617 du 07.06.1980)		6 pages
- Article sur les SECTES. Les possédés de Beauvallon. (extrait de Le Point N° 971)		3 pages
- Humour ... pour vous détendre un peu !		
- "Tonton Jimmy" , La vague belge ? , Les Corn-Circles ?		3 pages
- Revue de Presse : Femme Actuelle , Terre Sauvage N°67 Nov 1992, France-Soir 31.07.92 Le Provençal 06.01.1990 (Valensole)		4 pages
- PUB : Revue "AURA Z" du C.R.S	Alexandre Avchaloumov	2 pages
- Les rapports entre la SERPAN et le groupe MAGONIA.		
- Courriers complémentaires sur l'affaire de Savasse + éphémérides erronées.		5 pages
- Atterrissage de BERNAY. Le point de vue de Jean-Pierre Calmel.		2 pages
- Affaire de Saint-Firmin Magonia N°9 (extrait) + courrier EMT (voir aussi LDLN)		8 pages
- Intéressante Notice d'utilisation d'un jeu vidéo-informatique : FALCON 3.0		11 pages
Pour en savoir plus sur le radar du F-16 (programme écrit avec le concours d'un pilote de F-16)		

PRECISIONS : L'aspect quelque peu "décousu" du Numéro 1 ainsi que de ce présent numéro 2 s'explique par le fait qu'il ne s'agit là que d'une publication interne et non destinée à une divulgation hors de la SERPAN. Les documents qui y sont inclus sont destinés à être redistribués dans vos propres "DOSSIERS" et donc classés selon vos propres références et de la manière qui vous conviendra le mieux (y compris les laisser dans l'état !). Si certains d'entre vous souhaitent réaliser une "revue" au sens traditionnel du terme, ce sera avec joie mais nous leur demanderons de bien vouloir prendre en charge cette tâche. Pour l'heure nous nous contenterons de documents "bruts" issus des activités SERPAN.

Chers membres de la SERPAN,

Pour cette année 1993 , Michel Figuet me charge de remercier ceux qui ont oeuvré en 1992 aux projets de l'association et de vous encourager tous à continuer pour les faire aboutir ou avancer, chacun selon ses possibilités et disponibilités.

Le secrétaire et le trésorier renouvellent l'appel lancé dans le précédent bulletin SERPAN pour que chacun d'entre nous amène ses informations au contenu du bulletin. Celui-ci a pour but de faire connaître aux membres les informations nouvelles ou points de vue que chacun peut avoir sur divers sujets ou dossiers ufologiques et que les autres ignorent. Il serait donc bon que le pluralisme y règne pour l'enrichissement de tous. Si tel n'était pas le cas lors de la prochaine édition du N°3, nous estimerions que son utilité est caduque et n'y consacrerions plus aucun temps. Libre à ceux qui jugeraient alors encore son rôle utile d'entreprendre le N°4.

Comptes de l'association:

Suite à des erreurs de l'agence Crédit Lyonnais, des frais trimestriels de gestion de compte ont été prélevés sur la caisse (83f02). Ce problème a été réglé et le prélèvement remboursé.

*Crédit Compte:

Solde au 25/02/92: 704,98
Remboursement C.L: 83,02
Total : 788,00f

*Débit Compte:

Remboursement envois bulletins N°1 à GMH : 152,00f
Remboursement envois et copies à EMT pour
courriers, enquêtes, dossier Bertre : 153,40f
Paiement copies couleur Photo belge : 120,00f
Total : 425,40f

SOLDE DU COMPTE AU 17/03/93 : 362,60f

*Crédit Timbres:

Solde au 25/02/92 : 493,00f
Adhésion 1992 d'YBN: 61,00f
SOLDE DES TIMBRES AU 17/03/93 : 554,00f

*Débit Timbres prévu:

Envois aux membres du bulletin N°2: 150,00f
Envois aux membres du bulletin N°3: 150,00f

Le trésorier achètera la part restante de timbres après l'envoi du bulletin SERPAN N°3 pour transférer l'argent équivalent sur le compte en vue d'une gestion nettement simplifiée de la caisse.

Réadhésion 1993:

Le montant de l'adhésion est passé à 65F sur décision du président. Le trésorier vous remercie de bien vouloir envoyer cette somme en chèque uniquement au nom de la SERPAN.

Une attestation de votre adhésion vous sera remise cette année.

Pour le président

Le secrétaire,
Gilles Munsch

Le trésorier,
Eric Maillot

INFORMATIONS DIVERSES EN VRAC

----- Par E.Maillot -----

*livres:

- Henry Julien et Michel Figuet ont un projet commun de livre sur le thème des ovnis en Provence.

- Edition achevée du collectif auquel ont pris part très active Jacques Scornaux, Thierry Pinvidic, Michel Figuet, Yves Bosson.

Sa mise sur le marché semble toutefois poser quelques problèmes malgré un cou-coup de pub dans l'émission de De Chavanne.

*Trans en Provence:

-Henry Julien a signalé à Michel Figuet que la largeur des traces de Trans en Provence était de 12,5cm et pas de 20 ou 10cm comme cela fut souvent écrit (voire 25cm, dans l'article de Ciel&Espace sur le SEPRA...). HJN avait envoyé un rectificatif à LDLN qui ne l'a jamais publié. Reste maintenant à ce qu'un (ou des) membre(s) s'attèle(nt) à rechercher les divers pneu existants en 1981 ayant une largeur de 125mm et une sculpture particulière... Ne vous bousculez surtout pas!

-MFT a observé près du parking d'un hypermarché une trace de pneu très similaire, en forme et détails de structure, à celle que nous connaissons dans cette affaire. Des photos ont été tentées.

MFT suspecte des roues de chariots élévateurs ou de moto.

Deux pistes à vérifier.

-Tout membre disposant de photos (positifs, diapos, négatifs) de la trace et du pré environnant prises peu après l'observation est prié de bien vouloir en faire faire des duplicatas (frais remboursés sur justificatif) ou de transmettre ces documents à EMT qui s'en chargera. Prière de faire faire:

% des tirages positifs en format A4 pour un meilleur confort d'observation des détails.

% une copie de qualité des négatifs ou des diapos

Yves Bosson, étant membre et photographe, pourrait-il éventuellement prêter ses talents en ce domaine pour effectuer ces travaux et plus particulièrement un effet de "pseudo relief" à partir de négatifs/positifs décalés, chose qui n'a pas encore été tentée par les ufologues et qui si elle est réalisée de manière minutieuse peut révéler des détails intéressants.

Il semble que des traces autres n'aient pas été considérées sur le site ,aussi bien sur le sentier que sur l'herbe du pré...

Peut-être serait-il temps de les examiner de plus près...

- Qui aurait une idée pour obtenir des tirages nets des photos SEPRA? Sur ma note technique GEPAN ,les copies sont inutilisables (très blanches sur la mienne). Quelqu'un a-t-il un peu mieux?

- Après diverses recherches commencées par EMT, sur la composition chimique des caoutchoucs de pneu pouvant contenir des huiles minérales/lubrifiants, qui semblent mener vers une piste possible expliquant la présence simultanée de noir de carbone, de polymère ,de phosphate et de zinc ,EMT passe la main à plus qualifié que lui. Notre diplômé de chimie des polymères Jacques Scornaux est le plus crédible en vue d'une démarche auprès des instances du CNES/SEPRA. pour obtenir le dossier d'analyse.

L'avis d'un laboratoire de police scientifique pourrait être un élément final et intéressant à joindre au dossier. Ne sont-ce pas des pros de l'identification des traces ...de pneu entre autre?

STP cher Jacques, un dernier petit coup de main pour obtenir les éléments et avis permettant de vérifier l'hypothèse.

*Valensole:

-Jean Claude Leroy tente de rassembler divers documents pour constituer un dossier exhaustif du cas et a contacté certains d'entre nous pour ce faire.

En regardant le maigre dossier que je possède, je n'ai pas réussi à voir une photo correcte de la trace et/ou du champ.

Ceux d'entre vous qui en possèdent des photos (journaux, enquête,...) utilisables sont priés de bien vouloir fournir leurs références de sources ou mieux des photocopies de qualité pour diffusion dans le bulletin et insertion dans les dossiers des autres membres. Ce serait sympa...et on pourrait peut-être avancer encore encore un peu dans cette affaire.

-A ce propos l'achat de copies de 'journaux anniversaires' peut être une solution pour obtenir des documents de qualité (200f le journal).

-Qui serait d'accord pour demander un état de la fréquence de foudroisement de la zone autour de Valensole auprès de Météorage afin de comparer avec la moyenne nationale puis d'en déduire une probabilité de l'évènement 'trace de foudre' en juin/juillet.

Cette dépense vous paraît-elle utile?

*Cussac:

Quelqu'un saurait-il placer très précisément les témoins et l'ovni sur une carte 1/25000 des lieux?

Contactez Thierry RocheR ou Eric Mailliot, SVP.

*Jabreilles Les Bordes:

A part une carte géologique du lieu obtenue par JSX à La Villette, rien de neuf ! On stagne. Aucune nouvelle de Bertrand Méheust, de J.Pierre Grangeon qui avaient promis des documents photos, cassettes, et c... Si vous les croisez...donnez leur le bonjour.

*Fort de France:

Hormis les courriers et articles que vous trouverez dans ce numéro, rien de neuf sur cette affaire.

*St Vallier de Thiey:

GMH réouvre le dossier pour mieux l'étoffer et mieux le clore, si possible. Des nouvelles dans les futurs bulletins SERPAN de cette affaire très enrichissante sur les démarches ufologiques.

*LIUFO Québec v5 n1, viens d'arriver. Une belle méprise lunaire y est racontée...Liste des cas avec humanoïdes du coin...de CASUFO, base de données des cas québécois faite par Marc Leduc.

A lire. Copie partielle d'article disponible sur demande au secrétaire ou trésorier.

* Bases de données:

- MFT poursuit à son rythme la saisie des cas de RR et continue la création de fiches papier pour le fichier SERPAN sources.

-EMT en est actuellement à 1200 cas (OVIouOVNI)et/ouEffet physique. Le travail actuel consiste en une remise à jour des fiches saisies et vérification des données/codes saisis.

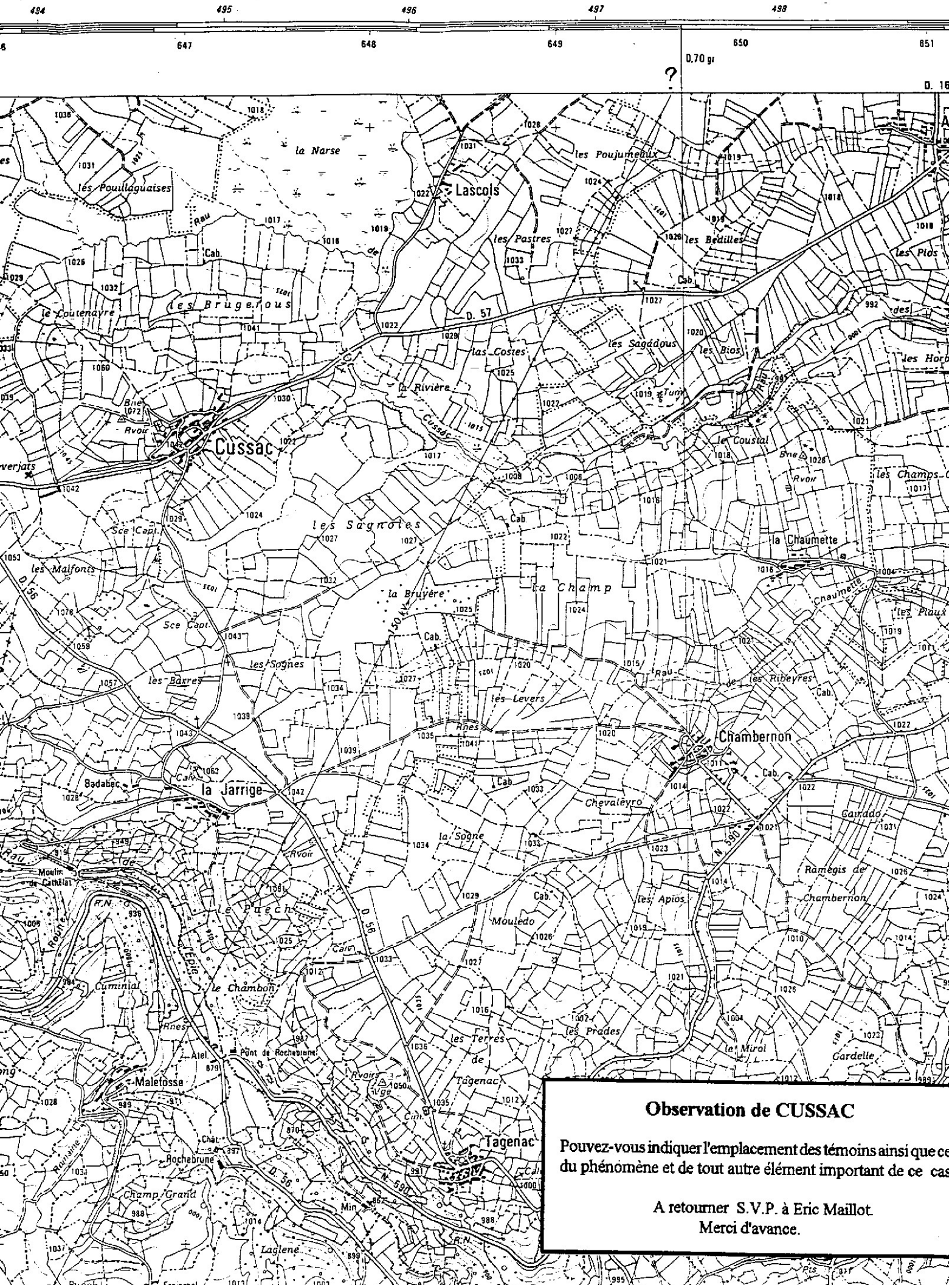
La base attend toujours vos propositions de nom ...

les noms VERSEAU ou PHOENIX (Phénomènes Observés Et Non Identifiés classés X...) me plaisent pour leur symbolique. Et vous?

EMT est heureux de constater que l'usage pratique et utile de la B.D commence à être reconnu, dans et hors SERPAN.

N'hésitez pas à demander ...avec la B.D c'est possible!

A bientôt pour d'autres nouvelles...



Observation de CUSSAC

Pouvez-vous indiquer l'emplacement des témoins ainsi que ce du phénomène et de tout autre élément important de ce cas

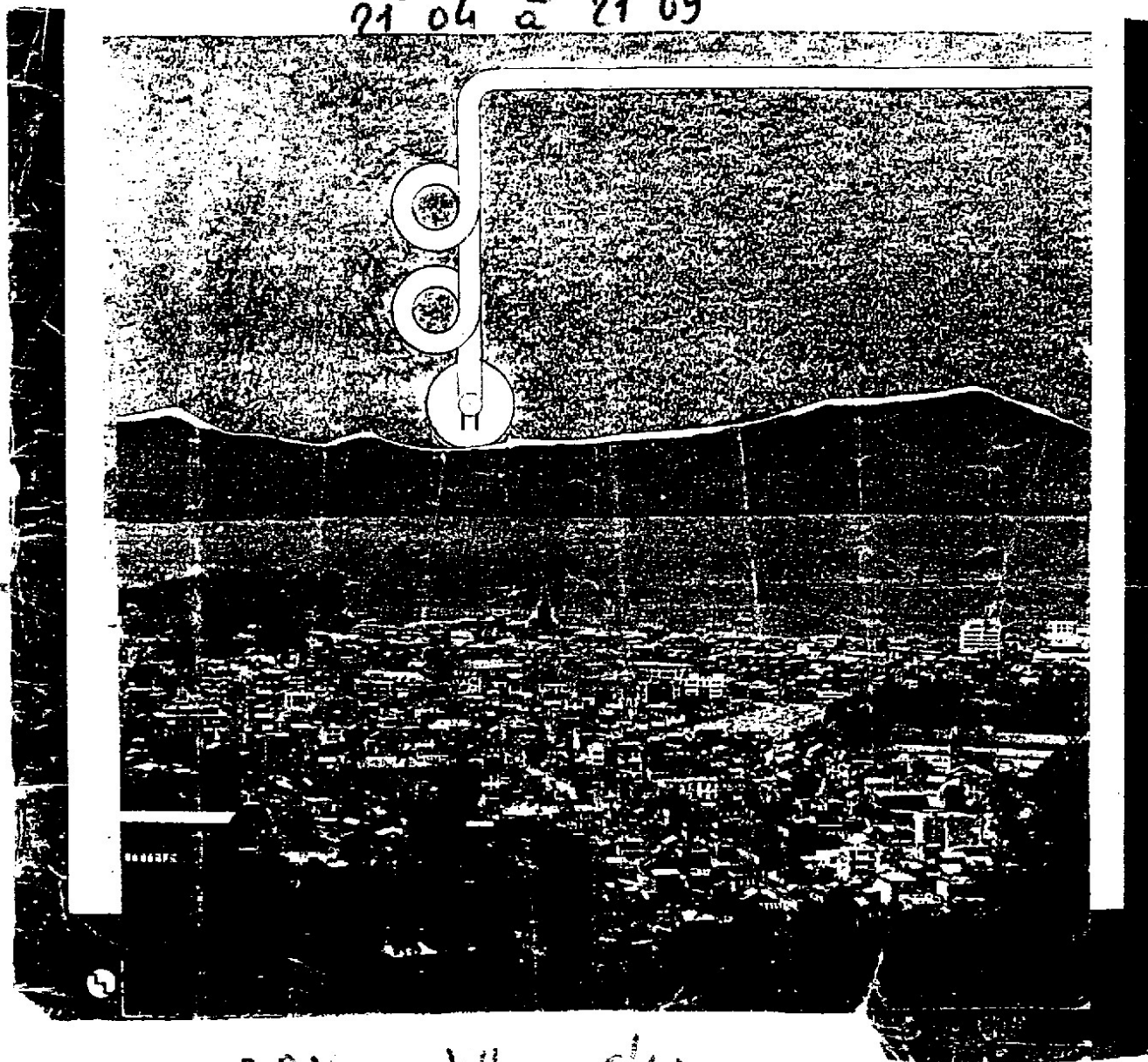
A retourner S.V.P. à Eric Maillot
Merci d'avance.

Martinique

20/09/1965

19'30 à 19'35

21'04 à 21'09



pan vu de
hauts de Fort-de-France

Sous-marins Junon S648 et Daphne S84 B.S.L. Rhône A

Fort de France Martinique

20/9/1965

Direction SO et S de la rade

P.A.N. = ϕ lune

Descente Domaine de la Pagerie 19°30'

1^{ère} Phase
arrivée

8 à
environ 10 Km de distance S.S.E. 120°

19°30' NL

Centre de Télécom.
Spatiales

La Pagerie

①

Bouée
Blanche
Bouée
tube fluorescent

Am

19°

Pointe
du Bout

Rade

de Fort de France

AZ 200°

Site 40° environ
45°

Junon
Daphne

x Rhône

Fort de France

S.S.E

Sud

ϕ apparent lune

②

S.O →

Bouée à 90°

et
descente
verticale

AZ 110-120°

130°

Centre Télécom.
Spatiales

19°30'

La Pagerie

Anse

du Bout Pointe

1^{ère} phase

descente
90°

③

1^{ère} boule à 360°

1^{ère} phase

2^{ème} boule

2 petites traînées
rouges fugitives
observées à la jumelle

19'34

Arrêt de la boule
et formation du halo

puis extinction
de la boule

19'34 et disparition progressive
du halo et de la traînée lumineuse

Fin 19'35
ciel clair

Deuxième 4) Phase

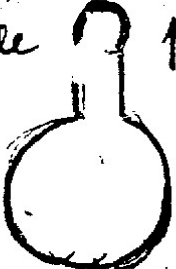
21'04

Apparition du halo lumineux
puis éclairage de la
boule en son centre

5)

montée
de la boule

21'03



Deuxième phase

Départ



1^{re} boucle

2105

⑥

2106

2^{ème} boucle



⑦

S-S-E 120°

S-O

2107

2108
VMS l'AZ 200°

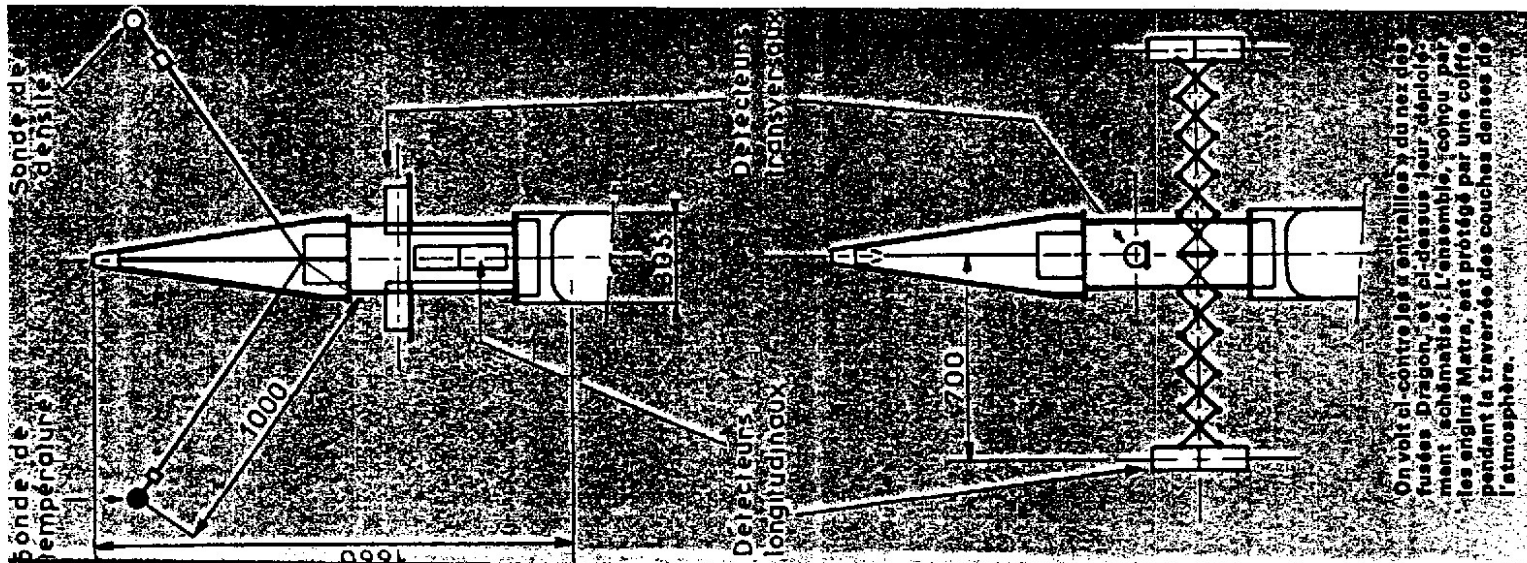


⑧

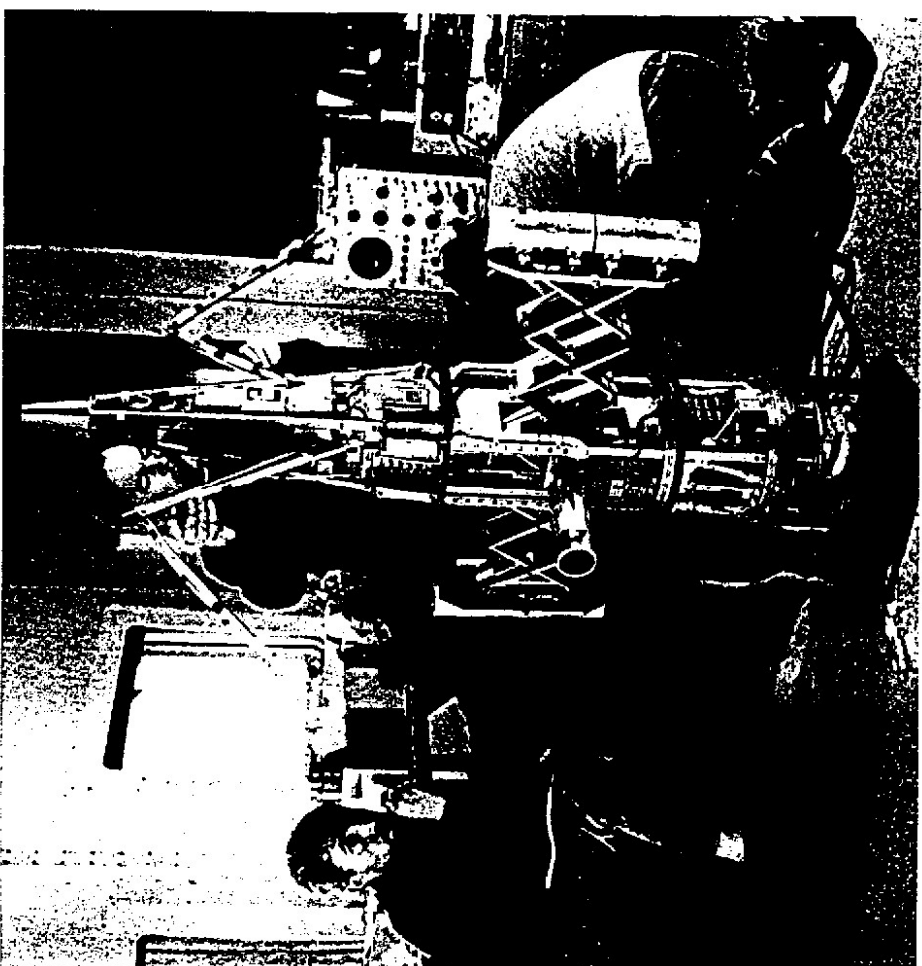
Fin

2109

Eloignement
progressif
de la boule
puis sublimation
de la traînée et du halo



On voit ci-contre les « entrailles » du nez des fusées Dragon, et plus en bas leur déploiement schématisé. L'ensemble, coiffé par les engins Matra, est protégé par une coiffe pendant la traversée des couches denses de l'atmosphère.



premier étage. L'altitude atteinte est déjà de 30 km environ. On distingue encore à l'œil nu la séparation des deux étages. Seul le deuxième assure maintenant la propulsion de la fusée jusqu'à $t + 37$ s, où sa combustion cesse. A $t + 54$, la coiffe qui recouvre la pointe est éjectée. Les bras soutenant sondes et détecteurs se déplient. La fusée a alors atteint l'altitude propice pour les mesures. Dans les shelters télémètre et visualisation on reçoit les premières informations concernant les données techniques de la fusée et les données scientifiques concernant les mesures. Au bout de cinq minutes la fusée a atteint le sommet de sa trajectoire et commence sa descente jusqu'à sa rentrée dans les couches denses de l'atmosphère où la pointe se désintègre.

Le programme initial prévoyait trois tirs le

même jour avant, pendant et après le midi magnétique, et un quatrième tir un autre jour. Mais vers 11 h l'activité diminue et à midi le compte à rebours du deuxième tir est annulé.

Encore deux jours d'attente, pendant lesquels l'activité est inexistante et la météo favorable. Letève et Berthelier sont inquiets : il faut que les trois dernières fusées soient lancées d'ici la fin du mois car M. Bertheau revient le 12 février et il faut que tout soit prêt à être réembarqué pour cette date.

A 9 heures du soir, branle-bas pour un phénomène providentiel

Le samedi soir 28, à 21 h, débute un phénomène providentiel. L'activité, inexistante quelques heures auparavant, s'accroît brusquement et atteint une grande intensité. On est en présence d'un P.C.A. (polar cut absorption), phénomène très rare surtout en période de soleil calme. Le tir est aussitôt décidé. Il faut rassembler toute l'équipe disséminée sur l'île : les uns sont déjà couchés, d'autres prennent leur douche, d'autres assistent à la séance de cinéma du samedi soir. Cependant, une heure après la décision, à 22 h 05 locale, la deuxième fusée s'élève dans le crépuscule. Les conditions restant les mêmes, les deux dernières fusées sont tirées le lendemain, l'une à 1 h 21' 25" TU, 11 h 21' 25" locale, l'autre à 3 h 9' 7" TU, 13 h 9' 7" locale.

Les résultats globaux seront révélés à Paris lors du dépouillement des enregistrements magnétiques codés, mais on sait déjà sur place que cette campagne de tir a été une réussite exceptionnelle.

Amener tout le matériel et le mettre en œuvre avec une équipe réduite, sous un climat très pénible, résoudre les problèmes techniques spéciaux pour éviter que les fusées ne subissent de grands écarts de température qui leur sont préjudiciables, avoir trois fusées prêtes à être tirées à 1 h 30 d'intervalle, rembarquer le tout deux mois exactement après l'arrivée malgré plusieurs jours d'attente ; il fallait le faire !

Les T.A.F. seront encore à l'honneur l'année prochaine. Une campagne de tir est prévue à Kerguelen et apportera des informations complémentaires intéressantes la zone subantarctique. Souhaitons au G.B.I. et au C.N.E.S. de continuer avec le même succès. La France manque de chercheurs mais elle a en ce moment des « trouveurs ».

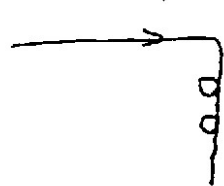
G. DASSONVILLE

Philippe TESTARD
74, rue des Bengales
La Meynard
83140 Six-Fours les plages

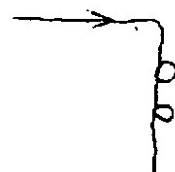
Ma. Louis et J.-T. 1200.

Mon cher Michel,

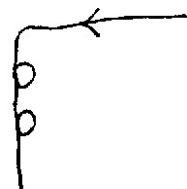
Comme je te le
disais, je me souviens parfaitement de ce phéno-
mène vu sans le ciel de FORT DE FRANCE le
20 septembre 1965 alors que nous étions embarqués
sur le "Sous-marin Tann", le seul fait qui met
en moi un point d'interrogation est celui-ci :
je ne me souviens pas si la trajectoire de la fusée
était :



ou bien cela



ou encore :



OK.

ce que je me souviens c'est que la lumière s'est
éteinte et environ $3/4$ heure à 1 heure après elle
s'est rallumée et a repris exactement la même
trajectoire qu'à l'arrivée mais en sens inverse
toujours en forme de lunettes (chémiquement intelligent).

à l'époque j'étais QD₂ micarivier et
j'analysais la fraction de factormarin,
je m'apprêtais à prendre le 1/4 de 23^h00 à 24^h00.
j'étais en train de donner l'heure tu nous
as appelé et nous étions plusieurs à
observer ce phénomène.

Il est certain que 23 ans après --- j'ai oublié
quelques détails --- !! --- mais je me souviens
tout de même du principal (en particulier
de la date à laquelle ceci s'est produit), et
de la forme de "LUNETTES" à la descente
et à la montée du "système" (si j. puis l'appeler
ainsi !).

Bien amicalement

Philippe

GENDARMERIE NATIONALE

Légion des Antilles Guyane
Groupement de la Martinique
COMPAGNIE DE FORT DE FRANCE

le 14 mars 1983

BP 617 - 97261 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 71 31 35

N° 510 /2.

*A me retourner
SVP*

Le Chef d'Escadron DAMY, Commandant
la Compagnie de Gendarmerie de FORT DE FRANCE,

à Monsieur Michel FIGUET,
Avenue de la Gare
Bésayes
26300 BOURG DE PEAGE

Monsieur,

Par lettre en date du 23 février 1983, vous avez sollicité mon concours pour obtenir des renseignements sur un phénomène aérospatial non identifié.

Le dit phénomène dont vous avez été vous-même témoin s'étant produit en 1965, il n'existe plus actuellement d'archives de procédures se référant à cette affaire. De même, il est impossible de savoir si une procédure a été établie à l'occasion de cette manifestation aérospatiale.

En effet, toutes les archives officielles des unités sont soit détruites, soit envoyées au Centre Administratif et Technique de la Gendarmerie, situé à LE BLANC 36300, après avoir été conservées dix ans dans nos unités.

Par ailleurs, les gendarmes, éventuels témoins de ce phénomène à l'époque, ne sont plus actuellement dans l'île puisque les séjours ne durent que trois ou quatre ans au maximum.

Les recherches pour retrouver ces témoins seraient très longues et aléatoires

J'ai également relevé que " France Antilles " a publié votre lettre sous forme d'appel à témoin. Ce journal n'ayant été créé qu'en 1966, aucune archive n'existe non plus.

... / ...

Extrait des observations mentionnées sur le cahier
du Service Météorologique
Antilles-Guyane

20 Septembre 1965 : de 19h30 à 20 heures légales

DESAIX, Trainée lumineuse sinusoïdale allant vers le zénith dans le 140°, devenant diffuse, s'orientant à nouveau vers le 090° pendant 5 à 10 minutes.

Un météo

20 Septembre 1965 : de 21 heures 05 à 21 heures 09 légales

DESAIX, vers le 125°, boule brillante jaune, un peu plus petite que la lune, se déplaçant rapidement en une ligne brisée d'amplitude assez vaste, précédée par une courte ligne lumineuse et suivie d'une "trace".

Naissance : 15° au dessus de l'horizon et disparition vers 7 à 8°. L'ensemble, boule et trace, a disparu en 4 minutes environ.

Un Météo

CARAVELLE : même phénomène dans le 115° estimé.

Un Météo

FORT DE FRANCE : à 19h30 dans le 130° : semblant venir de loin, une boule lumineuse fait un axe de cercle avec 3 à 4 zigzags du haut vers le bas ; vu à la jumelle, dans la tache lumineuse, une traînée rouge verticale - traînée derrière.

21h05 à 21h10 : Même phénomène

Un sous-marin de passage

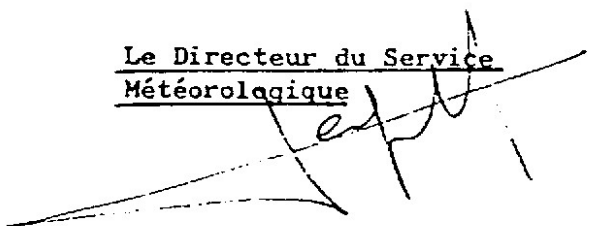
21 Septembre 1965 : 2h15 légales

Durée 5 minutes - En forme sphérique, incandescent blanc, avec fumée blanche, trajectoire NNE, effectuant un Z, disparaissant brusquement.

Gendarmerie

23 septembre 1965 19h30 - même phénomène

Le Directeur du Service
Météorologique





SERVICE METEOROLOGIQUE
INTERREGIONAL
ANTILLES-GUYANE
Service Régional de Guadeloupe

30 JUIN 1992

S.E.R.P.A.N
Eric MAILLOT
20, rue Jean Moulin
F-08800 MONTHERME

Référence à rappeler : 1081 SMGD

Affaire suivie par : M. JACOBIN

Téléphone :

Objet : Renseignement météorologique

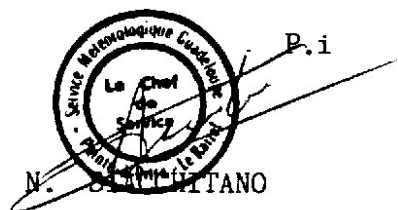
V/REF : Votre courrier du 23.05.92

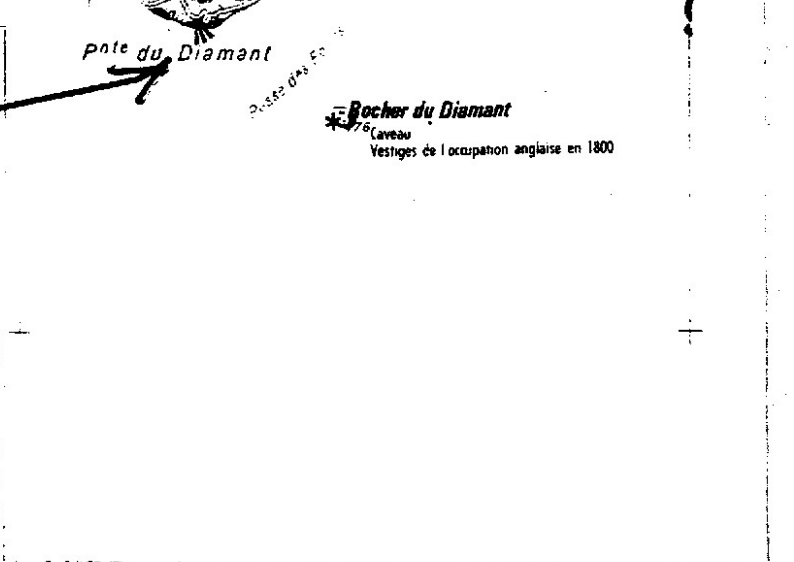
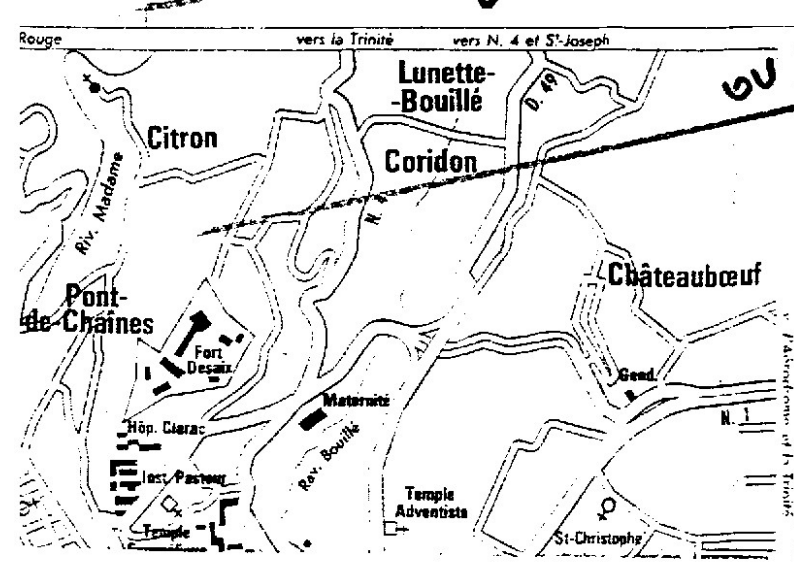
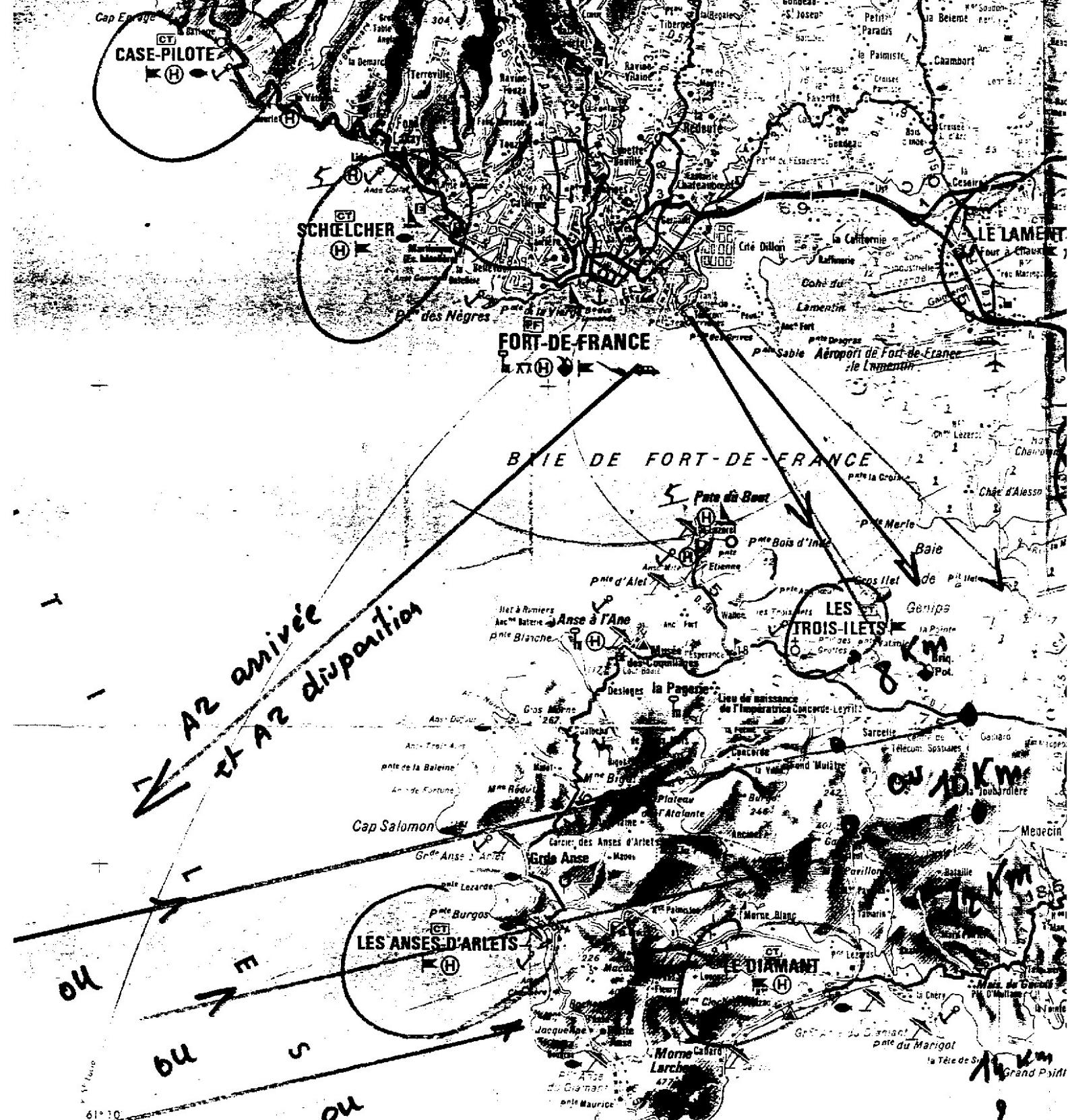
Comme suite à votre courrier cité en référence, relatif à l'observation dans le Service Antilles-Guyane d'un phénomène lumineux au cours de la soirée du 20/09/65, j'ai l'honneur de vous informer, après consultation des documents d'observations de la station du Raizet, que compte tenu des conditions météorologiques du moment, ce phénomène n'a pu être observé si tenté qu'il ait pu exister.

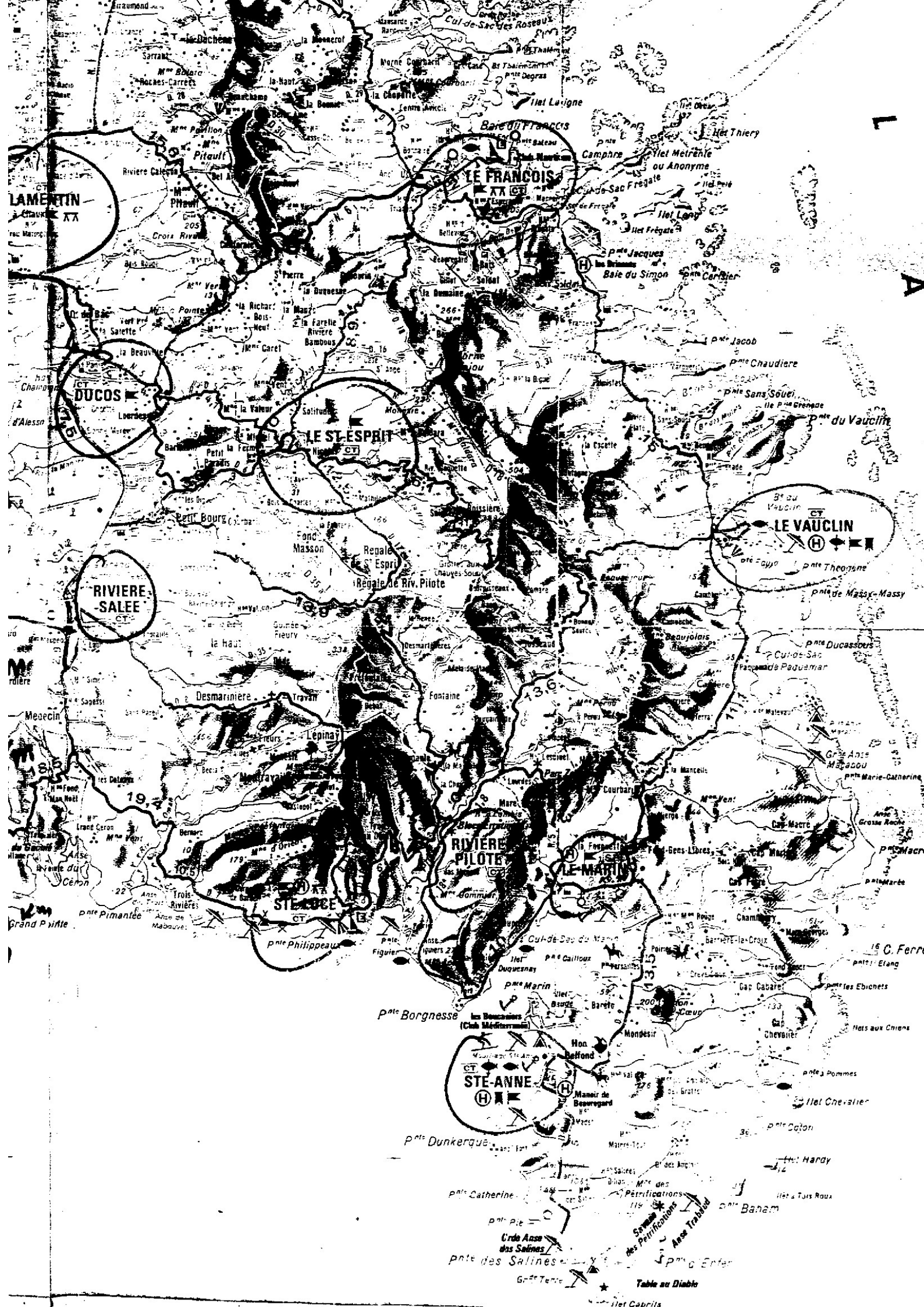
En effet, dans l'après midi et la soirée du 20/09/65, la Guadeloupe était sous l'influence d'un alizé très perturbé. Ce type de temps se manifestant par un ciel nuageux à très nuageux par nuages bas et supérieurs. On observait alors, de 17 heures à 21 heures locales, 3 à 7/8 de nuages bas (cumulus et cumulonimbus) et de 4 à 5/8 de nuages élevés (cirrus). Une averse de pluie modérée a été enregistrée de 19h48 à 20h04 locales pour laquelle il a été relevé : 0,5 mm de pluie.

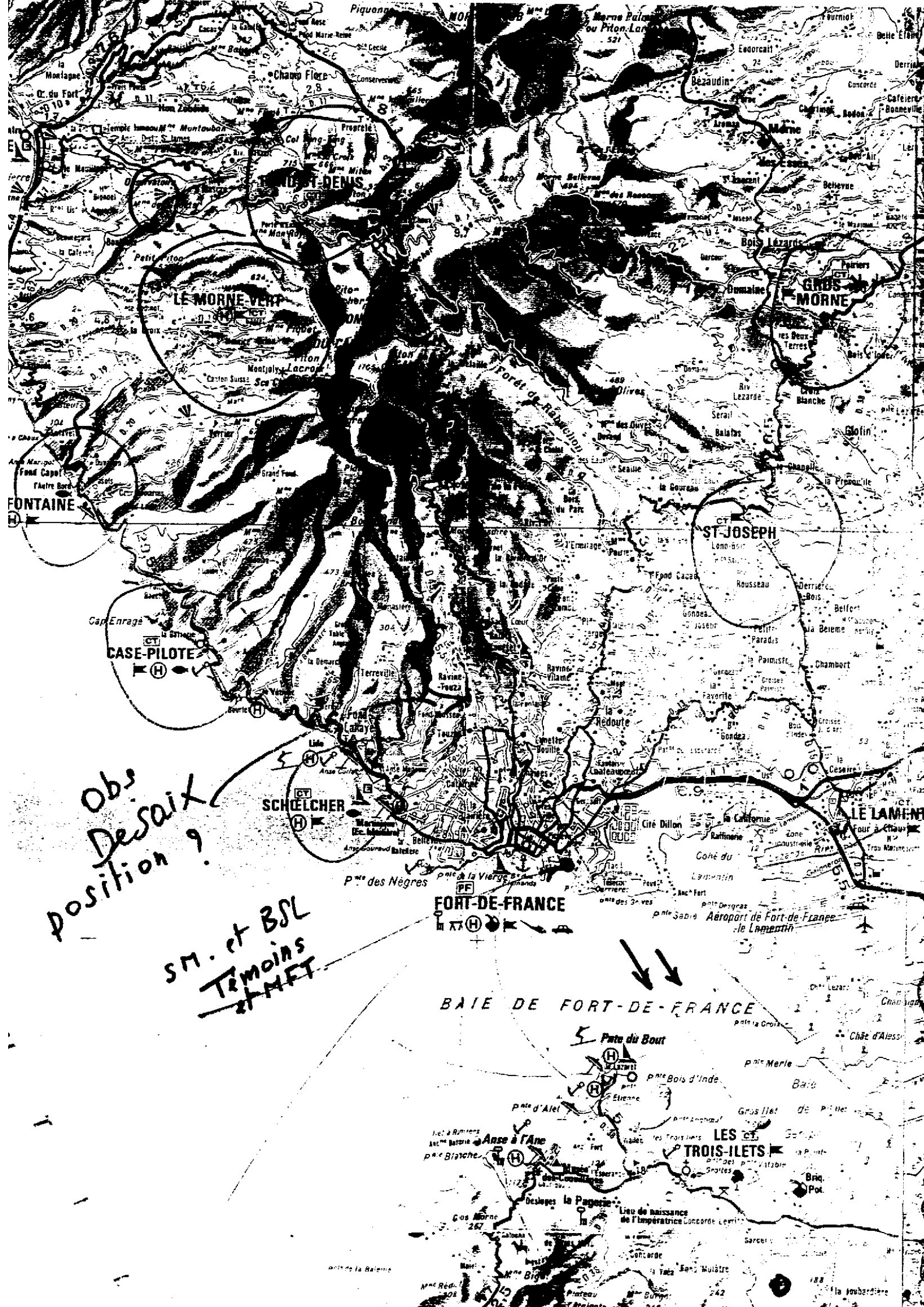
En conclusion, compte tenu de la couverture nuageuse importante occultant le ciel au cours de la période présumé de l'apparition du phénomène lumineux de 19h30 à 21h05 locales, il n'a pas été possible de l'observer au Raizet.

Je vous saurais gré par ailleurs de bien vouloir me communiquer à titre d'information, le résultat du compte-rendu des Services Météorologiques de la Guyane et de la Martinique à ce sujet.









Obs
Desaix
position ?

SM. et BSL
Témoins
MFT

BAIE DE FORT-DE-FRANCE

Pate du Bout

Pate Bois d'Inde

Pate d'Alai

Anse à l'Ane

Pate Blanche

Desloges la Pagerie

Pointe de la Baie

Pointe de la Baie

LES TROIS-ÎLETS

LES TROIS-ÎLETS

LES TROIS-ÎLETS

LES TROIS-ÎLETS

LES TROIS-ÎLETS

LES TROIS-ÎLETS

LES TROIS-ÎLETS



Z
Caravelle
obs?

LE ROBERT

LE FRANÇOIS

LE ST-ESPRIT

LE VAUCLIN

LAMENTIN

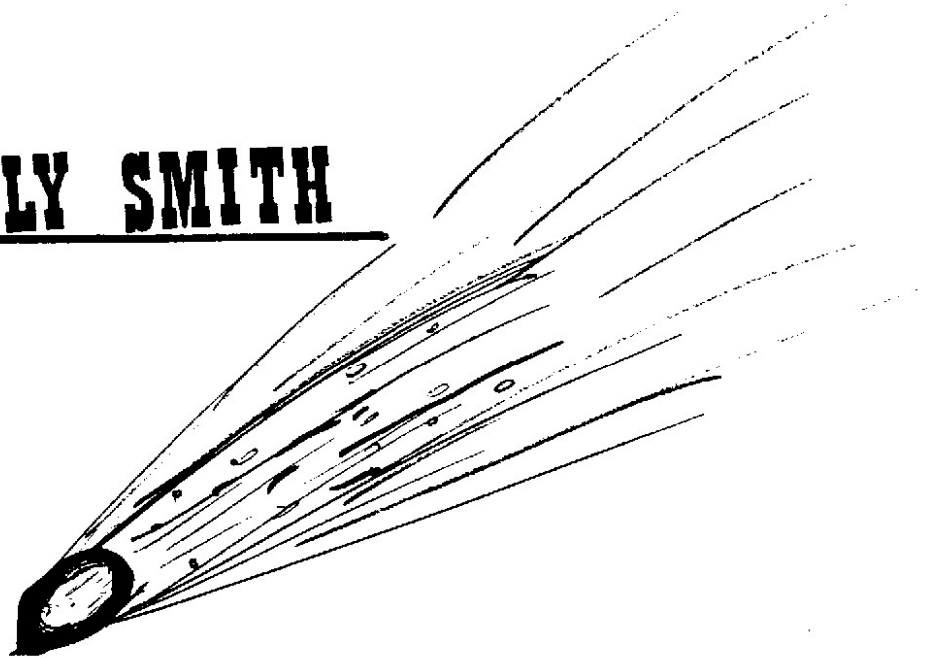
DUCOS

RIVIERE SALEE

UNICAT PROJECT

ON SHORT DURATION

WILLY SMITH



ON SHORT DURATIONS

Abstract

The significance of the duration of UFO events has been much neglected in the past, and the data have been misrepresented by the systematic use of histograms, an incorrect methodology which contributes to masking the true issues.

This paper centers on short-duration sightings, and supports the notion that cases should not be rejected on only those grounds when they have other merits.

The numerical information quoted in the article was obtained from UNICAT, a database of high-quality UFO cases which as of May 1992 had 820 entries.

Short durations

Much has been said about short durations of UFO events by Saunders and many others, who ascribed those brief sightings to mundane events such as meteors and jets, and argued that even if they were true UFOs those cases contributed little in terms of information.

Of particular interest are the criteria proposed by Michel Figuet and other French investigators (Ref. 1) as a filter to identify the best and hardest UFO incidents. One of the items ("F" in their notation) determines that all cases with a duration less than 30 seconds should be eliminated from consideration unless there are physical effects, in which case the minimum admissible duration is lowered to 10 seconds.

A methodological objection to this criterion is that physical traces and duration are independent aspects of the UFO phenomenon, and therefore should not a priori be linked together in determining which cases are to be retained for further study. However, this is not the issue I want to discuss here.

First of all, it is necessary to be realistic about the input represented by short durations. Offhand, one would tend to agree that many very short-duration cases are worthless, as their information content is in general limited and unreliable. But, is it really so?

To set our feet on the ground, consider an everyday example of a very short event: a driver looking into the rearview mirror of his automobile. Since everyone drives, we all know that those glances --although they could be longer-- are usually 2 to 3 seconds long, but repeated many times during the drive. At this point, I realize that many of my readers will be ready to argue that the duration of those checks on the traffic behind you are in fact longer, but some experimentation the next time they are behind the wheel will

convince them otherwise.

During each of those glances, the driver acquires a considerable amount of information. A short list follows:

- (i) type of vehicle behind him (car, truck, bus, etc.)
- (ii) color of (i)
- (iii) uncommon characteristics, such as a luggage rack on a car, or a truck improperly loaded
- (iv) estimate of distance
- (v) estimate of rate of approach
- (vi) any unusual behavior which could be dangerous
- (vii) the sex of the driver (which many consider of importance for a variety of reasons)

In short, while we are driving we want to keep current about the traffic that surrounds us, and the point is that in each of those 2-3 second glances a considerable amount of information is acquired. True, this is immediately applied to the prevailing traffic conditions and promptly dismissed from mind the next instant. Because of the ordinariness of the situation it is not retained and transferred to permanent memory. But what do you think would happen if the driver were to see a fast approaching runaway truck? Or worse --to stick to the point-- if he notices a UFO? I dare to venture that each one of those situations would live forever in his memory.

Consequently, a very short duration is not sufficient to dismiss a priori a potential UFO sighting. Granted, the amount of information will be minimal, but to reject a case because of its briefness would not be correct.

Let's move on to the next short duration mentioned by Figuet: 10 seconds. Again, to be pragmatic, let's recall that some segments in commercial television are of that length, although 15 and 20 seconds are more common. The implicit assumption here is that --through expensive and specialized marketing techniques-- the advertiser has determined that 10 or 15 seconds of air time is sufficient to create the desired effect in the audience, namely, to recall the product and its characteristics. The advertiser doesn't want to pay more than he must, but on the other hand, knows that there is a minimum time for the commercial to be effective.

Now, this marketing is aimed at an apathetic audience detachedly watching TV, not expecting an extraordinary thing to occur. But isn't this the exact psychological perspective of the UFO witness prior to the sighting? He is, in general, engaging in his usual activities (in 35% of the incidents, as per Ref. 2) and minding his own business when all of a sudden, an unusual event takes place. The UFO sighting is going to shake him, and it is reasonable to expect that he will acquire and retain a certain amount of information, very likely more than by observing a 15-sec. TV commercial.

We are forced to conclude that the systematic rejection of UFO events with durations less than 30 seconds --as

determined by the French criteria-- is not correct. Indeed, many short duration cases will be due to meteors, but their elimination must be effected by comparing their typical profile with the corresponding profile for a UFO sighting. When this comparison is done, the differences become obvious and the meteors and space debris can easily be separated from unexplained events.

Is there a lower duration limit for UFO sightings which could be established as a threshold for acceptability? Perhaps a reasonable number could be 3-5 seconds, but for a multiplicity of reasons it can't be used as a single deciding factor. To name a few, such short durations are hardly ever actually measured, and are no more than subjective estimates by harassed witnesses. Also, as everyone that has analysed a large number of UFO reports knows, for many short duration events we don't even have a concrete number: the witness only states "seconds", and very rightly so.

But the cutoff value of 30 seconds proposed by Figuet at all is not acceptable, as the literature contains many good cases shorter than that. To put the same ideas in better words, we maintain that the duration of a UFO event by itself should not be used at all as a determining gauge for the rejection of an incident.

UNICAT and short durations

The next question is: how many good cases would be rejected if the short duration criterion were strictly applied? The following table summarizes the pertinent information stored in UNICAT:

SHORT UFO EVENTS

DURATION	N	%
< 3 sec.	14	1.7
3 to < 5 s.	18	2.2
5 to < 10 s	14	1.7
10 to < 20 s	19	2.3
20 to < 30 s	22	2.7

Thus, only 5.6% of the cases in UNICAT having durations of less than 10 seconds would be negatively affected. It must be noted that only two of the incidents included in the range 0 to 3 seconds have a specific duration; for the others, the original reports stated only "seconds" and the cases were included here somewhat arbitrarily.

How good are those cases overall? Not bad at all. Specifically, for the two cases with stated durations we

have:

DATE	PLACE	DURAT	TIMESTAT	NC	GRADE	S	W
661122	Willamette Pass, OR	1 sec	0.02 min	14	AAB	7	5
770617	Castelo de Bode Dam	3 sec	0.05 min	15	BBB	4	5

where NC is the information coefficient, S is the strangeness and W is the corresponding weight.

When the evaluation criteria used for UNICAT entries are applied to these two cases the first one rates as "Very Good" while the second rates as "Good", demonstrating that had we applied the stricter criteria we would have rejected two rather valuable cases.

Dr. Willy Smith
UNICAT Project
June 15, 1992

REFERENCES

1. Figuet, Michel; CRITERIA FOR SELECTING THE HARDEST CASES translated to English by Jacques Scornaux (undated).
 2. FREQUENCY STUDY OF UNICAT PARAMETERS for a sample of 800 cases, UNICAT Project, June 1991.
 3. Smith, Willy; METEORS VS. UFOs, UNICAT Project, April 1991. To be published in CUADERNOS DE UFOLOGIA.
-

Traduction résumée du texte de W. Smith "On short durations"

Beaucoup d'ufologues attribuent les observations courtes à des confusions et avancent que même lorsqu'il s'agit de vrais OVNI, ces cas apportent peu d'informations.

Le critère proposé par Michel Figuet et d'autres chercheurs français (réf.1) présente un intérêt particulier (critère F éliminant les cas de durée inférieure à 30 s, sauf si effets physiques).

Objection méthodologique à ce critère : les traces physiques et la durée sont des aspects indépendants du phénomène OVNI et ne doivent donc pas être liés a priori pour déterminer quels cas doivent être retenus pour une étude approfondie. Ce n'est toutefois pas là la question que je désire examiner ici.

A première vue, on tendrait à convenir que de nombreuses observations courtes sont sans valeur, leur contenu informatif étant limité et peu fiable. Mais en est-il vraiment ainsi?

Prenons un exemple de phénomène très court dans la vie quotidienne : les regards qu'un automobiliste jette dans son rétroviseur, qui sont nombreux, mais ne dépassent généralement pas 2 à 3 secondes.

A chaque fois, le conducteur acquiert une quantité considérable d'informations, telles que le type de véhicule qui le suit, sa couleur, des particularités telles qu'une galerie de toit, sa distance, sa vitesse d'approche, le sexe du conducteur, etc.

Certes, ces informations sont d'application immédiate et sont rapidement oubliées. Du fait de leur caractère banal, elles ne sont pas transférées dans la mémoire permanente. Mais que pensez-vous qu'il se passerait si le conducteur voyait approcher rapidement un camion fou ou pire, pour rester dans le sujet, s'il apercevait un OVNI? J'ose avancer que de telles situations vivraient à jamais dans sa mémoire.

Une très courte durée n'est donc pas suffisante pour écarter a priori une observation potentielle d'OVNI. Pour sûr, la quantité d'informations sera minimale, mais rejeter un cas à cause de sa brièveté ne serait pas correct.

Passons à l'autre brève durée mentionnée par Figuet : 10 secondes. Encore une fois soyons pragmatiques et rappelons-nous que certaines séquences de publicité télévisée ont cette durée, même si 15 à 20 secondes sont plus courantes. On peut supposer que les annonceurs ont déterminé -- par des techniques de marketing coûteuses et spécialisées -- que cette durée était suffisante pour créer l'effet désiré chez les spectateurs.

Or le marketing vise des spectateurs apathiques regardant distraitement la télé et ne s'attendant pas à quelque chose d'extraordinaire. N'est-ce pas là la situation psychologique exacte du témoin d'OVNI avant l'observation? Il vaque d'ordinaire à ses activités habituelles (35 % des cas, réf.2) quand survient soudain un événement inhabituel. L'observation d'OVNI le secoue, et on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il acquière et retienne une certaine quantité d'informations, très vraisemblablement davantage qu'en regardant une publicité télévisée de 15 secondes.

Nous sommes forcés de conclure que le rejet systématique des cas d'OVNI d'une durée inférieure à 30 s n'est pas justifié. De nombreux cas de courte durée seront certes dus à des météores, mais on pourra facilement les éliminer en comparant leurs caractéristiques à celles d'une observation d'OVNI, car les différences deviennent alors évidentes.

Y a-t-il une durée plus courte que l'on pourrait retenir comme seuil d'acceptabilité d'une observation d'OVNI? 3 à 5 secondes serait peut-être un chiffre raisonnable, mais, pour diverses raisons, il ne peut servir d'unique critère de décision. L'une d'elles est que des durées aussi courtes ne sont presque jamais mesurées, ce sont des estimations subjectives du témoin, qui souvent ne donne même pas de chiffres, mais se borne, à très juste titre, à parler de "secondes".

Mais le seuil de 30 secondes proposé par Figuet et al. n'est pas acceptable, car les publications contiennent de nombreux bons cas plus courts que cela. En d'autres termes, nous maintenons que la durée d'un cas d'OVNI ne doit pas être utilisée en elle-même comme critère déterminant pour rejeter un incident.

UNICAT et les courtes durées

La question suivante est : combien de bons cas seraient rejetés si le critère de durée était strictement appliqué? Le tableau ci-dessous résume les informations pertinentes stockées dans UNICAT :

CAS OVNI COURTS

(tableau)

5,6 % seulement des cas d'UNICAT seraient affectés, ayant des durées inférieures à 10 s. Notons que la durée n'est indiquée que dans deux des cas de durée inférieure à 3 s. Le rapport original des autres ne parle que de "secondes" et l'intégration de ces cas dans cette catégorie est assez arbitraire.

Quelle est la qualité d'ensemble de ces cas? Pas mauvaise du tout. Plus précisément, nous avons, pour les deux cas dont la durée est indiquée :

(tableau)

où NC est le coefficient d'information, S l'étrangeté et W le poids correspondant.

Si on applique les critères d'évaluation d'UNICAT à ces deux cas, le premier est classé "très bon" et le second "bon", ce qui montre que des critères plus stricts auraient conduit à rejeter des cas d'assez grande valeur.

Eric Maillot
20, rue Jean Moulin
F_08800 MONTHERME
Tel:24.53.08.06

Cher Marc,

Je viens de recevoir ce jour ta lettre et les N° de LIUFO.

Tout d'abord j'ai vu avec grand plaisir que le style de Base de données que tu utilises est, dans l'idée, assez proche de ce que j'ai mis en place: l'usage de mots-clés (trois lettres dans CASUFO) permettant un décodage plus rapide. Ce codage est complété par un résumé descriptif. Tu trouveras plus loin un exemple de fiche tiré de ma B.D pour comparaison et critiques/réflexions.

Ce qui diffère est l'usage de rubriques spécifiques pour la forme le bruit, etc... J'ai tout intégré dans une seule rubrique descriptive. Ceci me permet de conserver en style télégraphique lisible assez aisément quand on connaît l'idée, la structure chronologique des événements de l'observation. C'est donc un condensé détaillé des données objectives du récit aussi utilisable pour des recherches multicritères très fines (profil de cas) ou stats descriptives.

Il va falloir que j'édite, courant de cette année, un lexique de décodage/codage pour te le transmettre. Jusqu'à présent, je ne l'ai pas fait pour tenter de lui donner un contenu exhaustif adéquat dans l'immense majorité des situations ainsi que pour profiter des bonnes idées déjà mises en place (CASUFO, BECASSINE, ...) ou d'éviter les erreurs des autres.

D'ici quelques jours, j'aurai des congés et je te transmettrai un courrier concernant principalement des remarques sur ta codification et la mienne.

Avant d'aller plus loin dans ce courrier, je crois nécessaire de te dire ceci:

-Je trouve ton approche ufologique par CASUFO très intéressante.

-Tes critiques sont toujours les bienvenues tant qu'elles sont fondées sur des faits précis, des démonstrations argumentées et pas sur des bases plus affectives (relations personnelles, convictions personnelles).

-Mes propos sont souvent très francs et très bruts car seule la vérité m'intéresse, pas la façon dont on la dit. Si dire ce que je pense comme je le pense en apportant des faits à l'appui c'est être arrogant, médisant, ironique, et j'en passe... alors je le suis et pour longtemps.

-J'apprécie les interlocuteurs qui disent ce qu'ils pensent (sans chercher à finasser ou à louvoyer), visiblement tu es de ceux-là.

-Mes 2 dernières expériences (de collaboration épistolaire ou effective avec des responsables associatifs Magonia ou SOBEPS) ayant trait à la gestion de base de données, m'ont appris une chose: AUCUN ne supporte que l'on touche à ses cas préférés d'ovni (fétichisme ufologique?). Et un dicton d'ici dit jamais deux sans trois... J'ose espérer que tu sauras ne pas faire partie de ces gens qui ne savent pas admettre qu'ils peuvent se tromper quand on le leur démontre qu'une telle éventualité est plausible.

A ma grande surprise, tu as déjà intégré l'IPI dans CASUFO.

Mon intention était d'avoir tes remarques à son propos pour pouvoir l'affiner. L'IPI sans sa note concernant les circonstances de l'observation n'est que très partiellement utile. Ceci est bien explicité dans la note technique IPI.

Si tu as lu ma critique de l'échelle SVP de J.Vallée dans mon texte concernant Confrontation, tu devrais savoir que cette échelle n'est qu'une façade trompeuse parce que totalement subjective (j'y reviendrai sur les deux cas que tu m'envoies aimablement). Tu l'utilises pourtant au pied de la lettre, tel que Vallée en a défini l'usage. Il en est de même pour la classification de Michel Figuet. Merci alors d'en faire autant avec l'IPI et son principe de notation ou bien de l'ignorer, voire de le nommer autrement.

J'en viens à tes commentaires sur cet indice.

Tu as perçu les qualités (mise en évidence des manques d'info, bonne sélectivité,...) donc je passe et j'en viens à ses défauts.

1/ Ses limites avec la classe P0:

Dans le cas de St Cyrille de Wendover, l'indice que tu attribues est P0. Tu fournis 3 hypothèses explicatives possibles (Vortex, EQL, Hallucination) en plus de l'ovni au sens strict (A noter que tu as omis de coder OEH...). Ceci me paraît un paradoxe notable.

Pour pouvoir raisonnablement proposer une hypothèse explicative (ou identification possible) d'un cas, il faut absolument avoir des indices ou faits qui l'étayent. Donc on se trouverait ici dans la catégorie P- et pas P0.

De plus, si l'on peut proposer plusieurs identifications possibles c'est donc que la qualité et quantité des informations sont insuffisantes pour identifier (faire un choix entre plusieurs identités possibles). Ceci n'impliquerait donc pas forcément que le cas soit non-identifiable P0. En fait cela rappellerait plus la catégorie P? qui est justement créée pour les cas où les infos sont insuffisantes pour choisir entre des hypothèses...

Le code IPI que je donnerais à ce cas serait P+ au vu des informations dont je dispose grâce à toi. Explication:

La thèse des vortex lumineux, après avoir pris connaissance du cas, est extrêmement improbable. La météo, non disponible, est nécessaire pour trancher. La thèse de l'hallucination n'est justifiée par aucun élément solide dans ce que j'ai eu à lire. La thèse des EQL n'est qu'une théorie et n'a reçu aucune confirmation scientifique. Elle rejoindrait ici de toute façon une hallucination provoquée par des EQL et reste lacunaire pour expliquer certains détails de l'observation. Resterait donc l'ovni me diras-tu donc P0. Et bien non... Je te propose ceci:

-Des êtres nombreux et vêtus de sombre avec des bandes (2 ou trois) fluo réfléchissantes rouges (voire jaune ou oranges vu la présence d'une lumière rouge pulsante éclairant les alentours à la manière d'un stroboscope). Ces bandes font le tour du corps sur le tronc uniquement. Cela me rappelle quelque chose...

-Un témoin a senti un fort souffle lors du survol de son véhicule par un engin porteur d'un feu rouge et les autres témoins confirment la durabilité et la présence de ce 'vent sifflant'.

-L'engin observé possède un feu rotatif rouge à son sommet et fait un bruit long à l'atterrissage, à un train d'atterrissage tripode, des feux jaunes du côté des témoins et débarque des passagers. Ça me rappelle aussi quelque chose...

Ces éléments sont suffisants pour s'orienter vers une vérification sérieuse de la présence de toutes catégories professionnelles pouvant porter des bandes phosphorescentes lors d'interventions nocturnes et de surcroît nécessitant la présence d'un engin ayant un feu gyrophare rouge à son sommet. Cet engin ayant de très fortes chances d'être un hélicoptère si la météo indique une absence de vent fort... On arriverait donc dans ce cas à vérifier si une opération de police (fouille?) ou gendarmerie ou pompiers ou militaire a eu lieu ce soir là. Les traces confirment cette idée d'hélicos débarquant des personnes. Y a-t-il eu une telle vérification de faite avant de parler d'ovni ? Sinon es-tu prêt à faire cette vérification nécessaire, s'il n'est désormais pas trop tard ? S'il y avait méprise cela supposerait que les témoins avaient une attente ovni (film de la soirée?, contexte médiatique, intérêt personnel?). Ceci n'est pas indiqué dans la publication, à part le fait qu'ils lisent les journaux. Enfin, le joli dessin de la soucoupe est-il d'un ufologue ou dessiné de la main des témoins?

J'ose espérer que tu auras l'ouverture d'esprit nécessaire pour réviser ce cas et continuer notre correspondance comme je le souhaite. Ce qui serait faire preuve de plus d'intelligence que je n'ai l'habitude d'en constater dans ce genre de circonstances et me rassurerait un peu sur l'ufologie... Tiens moi au courant, STP.

2/Catégorie P? qui englobe des cas EQL ou boules en formation:

Si ces cas sont sous documentés, je n'en suis pas le responsable. Faire comme s'ils étaient solides me paraît prendre un gros risque pour qui souhaite faire une étude sérieuse d'un phénomène inconnu ou connu. Il y a donc un nouveau paradoxe à tenter d'étayer une hypothèse par des faits non fiables. Je ne prône pas le rejet, non plus. Uniquement le classement sérieux.

L'action à mener est donc de montrer la pauvreté du contenu et d'inviter ceux qui soutiennent une hypothèse à bosser pour que les enquêtes tiennent leurs promesses. Malheureusement bien peu réagissent ainsi et trop se contentent d'aménager des indices plus perméables ou d'accuser une telle démarche de vouloir 'casser de l'ovni'. C'est tout le contraire... rendre solide n'est pas rendre fragile! C'est cet attachement affectif à certains cas, doublé de boulimie ufophile, qui fait que l'on n'avance plus.

3/ Exigences nécessaires ou dogmatisme:

Tout comme toi, il m'est insupportable de me plier à un dogme (religieux, ufologique, social ou autre). J'ai la même réaction.

Toutefois il ne faut pas confondre dogme et nécessité. Le premier est fondé sur des croyances invérifiées à accepter sans scepticisme, sur une doctrine qui refuse la vérification cartésienne. Le second est une contrainte qui permet d'aboutir à un but et qui peut être remise en cause ou modifiée en fonction des circonstances et de la logique. Cet indice a été créé dans un but précis et pour des circonstances et un environnement précis, le Comité Nord Est des Groupes Ufologiques. Il doit servir pour des publications d'enquêtes et des éditions de catalogues annuels standardisés. Si d'autres l'adoptent et en font usage correct, tant mieux... Je n'en espérais pas tant, vraiment.

Toi-même en publiant des fiches de cas standardisés, tu estimes nécessaire que chaque cas soit accompagné de certains indices révélateurs. Un format, un codage clair et strict est-ce un dogme ou une nécessaire exigence de qualité?

3/ Savoir la distance à 50m près du phénomène:

Il n'est nulle part exigé cela dans l'IPI. Seule la position du témoin (lieu/parcours d'observation (du témoin) et non de l'ovni) est nécessaire à 50m près. Mes propos sont donc ambigus, je vais en corriger la formulation.

J'indique, clairement cette fois, que les cas P? ne sont pas inutiles ou à jeter. Lire page2, les deux dernières phrases. Il m'arrive très souvent de me référer à des cas succincts mais nombreux (description de bolide ou de rentrée atmosphérique par ex:) pour identifier d'autres cas plus riches qui sont concomitants. Ceci montre donc que de nombreux rapports disséminés sur une grande zone et compris dans une petite tranche horaire sont identifiables même si individuellement ils sont inexploitable. C'est un des inconvénients mineurs de l'IPI.

Il qu'il est difficilement pensable que l'on puisse comprendre et décrire, sans erreur, un phénomène nocturne inédit (ou connu) à partir d'un récit s'il se produit au delà d'une certaine distance (50m). Ceci est un fait, démontrable et démontré, que l'on devra finir un jour par admettre. J'ai déjà fait part à Michel Figuet de cette remarque: les critères CE qu'il utilise sont trop perméables aux méprises lointaines (lune, soleil, planètes, bolides, fusées) simplement à cause d'une distance 'max de 300m' et du critère 'près du sol'. Il en est de même pour la classification Hynek qui est aussi perméable à ce type de méprise (voir mes stats sur ovni-lune).

Le plus grave est donc que l'on amasse des cas en grand nombre qui sont d'une qualité intrinsèque faible et qui empêche, en les noyant, la compréhension de quelques cas éventuellement prometteurs de phénomènes réellement méconnus. On patauge donc dans la gestion de cette masse, on perd du temps et l'on avance guère. On ne fait que répéter les erreurs et constats du passé.

Un beau gâchis. Si l'IPI peut éviter cela, c'est une qualité.

4/ Utilisation de plusieurs indices:

Ta démarche consistant à cumuler divers indices ou classification est méritoire (pas mal de boulot) et prometteuse. Il est intéressant de confronter des approches très diverses et d'en mesurer les performances quant à leur apport à la compréhension du phénomène (et pas à leur pouvoir de créer du non-identifié en masse!). Je me méfie par expérience du critère d'étrangeté. Personne n'a, à ma connaissance, fait la démonstration d'une plus grande étrangeté dans les cas ovnis par rapport au méprises, canulars et autres OVI (7 pour St Cyrille!). Ce postulat est pourtant implicite dans l'indice composite. Attention à ce préjugé.

Passons maintenant au cas Vassan/Gorbio et à J. Fergusson:

Je ne suis heureusement pas le seul à être frappé de cette surprenante ressemblance (Michel Figuet, Alain Gamard, Denys Breysse,...) donc l'argument ne tient guère. Pas plus que n'est cohérente, pour quelqu'un qui n'a rien à se reprocher ou qui connaît l'explication, l'attitude de J. Fergusson qui ne répond à personne (d'autres que nous ont essayé) sur ce sujet.

Que Fergusson soit ton ami ne changera rien au fait que les faits sont contre lui. Les hypothèses restantes sont soit il s'est fait abuser par un témoin fabulateur et ne veut pas le reconnaître, soit il a manipulé l'ufologie à des fins littéraires. Tu ne feras croire à personne que le même nombre de coïncidences de détails précis se retrouve dans d'autres cas (de pays étrangers) sans faire l'effort de les nommer ou les publier. Je ne demande qu'à les voir...et dès lors je pourrai me convaincre du fondé de tes dires.

Tu parles d'attitude méprisante de notre part. S'il en est ainsi, comment qualifies-tu quelqu'un (J.F) qui ne répond pas à quelqu'un d'autre ? Rappelle-moi la définition du mépris!

Nous avons eu la politesse de l'informer de nos hypothèses (et non de baver dans son dos comme il est d'usage en ufologie...) et de chercher à nous informer auprès du premier concerné. Pour Vallée, l'attitude est la même: refus de la critique et du dialogue. Il y a des hommes qui sont au-dessus de ça... Je n'irai pas plus loin tellement je trouve cela pédant et navrant.

Quoi qu'il en soit, je comprends fort bien que tu ne veuilles pas presser l'homme ou te fâcher avec. L'essentiel est que la vérité sorte à propos de cette étrangeté ufologique. Si tu peux y contribuer et nous en faire part, je t'en remercie.

Un dernier point: L'échelle SVP de ce cas est 433 dont le maxi est de 444 (Celui de St Cyrille est de 332). Ceci me laisse à penser qu'il manque quelques barreaux à l'échelle pour atteindre les vrais ovnis et confirme que sa subjectivité laisse libre cours à des dérapages. On ira faire des stats là-dessus...

Dans LIUFO v3 n3 ton étude des courbes horaires m'a bien plu. Ce genre de mise au point est nécessaire. Je suis heureux de voir que tu as comparé des choses comparables (même population de cas et même standard horaire). Ce qui m'attriste dans des études similaires du passé, c'est le fait que des ufologues ont comparé des données horaires de pays très divers et d'époques diverses (donc mélangé ou comparé allègrement des heures d'été françaises avec des heures d'hiver américaines) pour conclure que les courbes sont très similaires (sans effectuer des tests stats adéquats), que c'est une caractéristique des ovnis, ou autres fadaises. Cela montre l'inculture ambiante du milieu ufologique en statistique (et il en est ainsi dans bien d'autres domaines!). Jean Vézina l'a exposé, en termes plus gentils, dans LIUFO v3n1 p6.

A ma connaissance, à part Monnerie en France qui a fait une approche, aucun n'a fait d'étude comparative entre l'éclairement réel (lever/coucher du soleil) et horaires TU de vision d'ovni. Ce qui pourrait apporter des infos intéressantes. Frank Boite de la SOBEPS a remarqué un surcroît d'observations crépusculaires dans la vague belge. J'ai ma petite idée sur le pourquoi mais j'attends d'avoir des données pour tester mon hypothèse.

Si tu connais quelque chose de ce genre, je suis intéressé par les références.

Dans l'attente de te lire ou à mon prochain courrier sur la structure de nos B.D,

Sincèrement et amicalement,

Eric Maillot

PS: Je vois un gros défaut à l'IPI actuel. Il n'est pas complet tant que la partie évaluation sur le témoin et l'enquêteur n'est pas achevée puis intégrée à la note du cas. Tes propositions sont bienvenues.

Bulletin Numéro 1 SERPAN - (Erratum)

Comparaison de deux RR3 :

Contrairement à ce que l'on pourrait comprendre en lisant, dans le Numéro 1 du bulletin SERPAN (1992), le courrier du Vendredi 25 Octobre 1991, adressé à Michel Figuet (en lignes 9 et 10), Thierry Rocher n'a pas "rejoint" physiquement Mr Fergusson à son domicile. Il l'a simplement joint par téléphone.

Profitons de cette mise au point pour signaler à ceux qui n'auraient pas eu connaissance de cette étude comparative, que celle-ci est disponible sur simple demande auprès de Michel Figuet.

Nous signalons, pour plus de clarté, que ces cas apparaissent dans la littérature sous les appellations suivantes

- Cas Canadien : VASSAN - VAL D'OR - ABITIBI .
- Cas Français : MENTON - GORBIO - BEAURIQUEAU .

Le 31 décembre 1992,

Monsieur Éric Maillot,
20, rue Jean Moulin,
Montherme,
France,
F. 08800

Cher Éric,

J'ai trop de préoccupations pour répondre à mon courrier dans un temps raisonnable mais tout de même ça y est! Je n'avais pas loué d'automobile en juin 1992 et, du fait du peu de temps disponible et des distances, j'ai alors abandonné l'occasion de te visiter dans ce voyage d'affaire, ce sera pour le prochain.

Bien que relativement brève, la présente aborde plusieurs sujets qui nous intéressent tous les deux.

Ferguson (Vassan-Gorbio)

Pour le moment je ne crois pas que la "concordance frappante" qui te frappe entre les deux récits soit significative et révélatrice d'une tricherie de Ferguson. Les sciences nous enseignent qu'une corrélation n'implique pas nécessairement un lien de cause à effet et que pour l'interpréter il faut contrôler plusieurs variables de l'environnement dans le contexte. C'est aussi le cas en jurisprudence. Et c'est aussi la logique même. Par exemple, il faudrait au moins s'appliquer à relever les différences et les discordances entre les deux récits afin d'aider notre jugement... il y en a de grosses. Il faudrait aussi relever les similitudes entre plusieurs autres récits mutuellement indépendants, il y en a plusieurs.

Ferguson m'a donné en septembre des raisons de son silence jusqu'à maintenant et je le comprends très bien. Par ailleurs il m'a aussi donné des informations vérifiables sur les cas de Vassan et de la Gaspésie; lui et moi collaborons à cet effet actuellement, j'y reviendrai. Jean Ferguson est un ami, je lui fais confiance bien que je suis pressant pour clarifier la situation, je ne fais pas peser sur lui le poids d'une culpabilité présumée, c'est une question d'attitude; lui et moi n'apprécions pas l'arrogance et l'ironie méprisante, l'accusation hâtive et les préjugés médisants... Vallée non plus semble-t-il.

Je pense qu'il sera intéressant de publier cette comparaison dans LIUFO mais je ne sais pas quand, ce ne sera certainement pas dans le but de "... réveiller ce cher homme ...", comme tu dis, contre lequel je n'ai actuellement rien de frappant ni de convainquant qui me porte à l'attaquer. Une fois quelques vérifications faites, puisque le doute est semé, j'aborderai le sujet dans LIUFO probablement pour illustrer la présence d'un paradigme, une reformulation du mythe moderne en quelque sorte, que je crois nettement transférable d'une culture à une autre jusque dans les coins les plus reculés des campagnes.

De La Messuzière

J'ai reçu des notes manuscrites de sa part à la suite des épisodes que tu connais. Il ne souhaite vraiment pas prolonger le débat, il a fait un semblant d'excuse à Philippe Blaquiére par téléphone et d'autres, aussi maladroites, par écrit à Jean Vézina. Il m'a semblé désorienté, incohérent et démuni et, à sa demande, je ne publie pas ses justifications qui n'en valent pas la peine non plus à mon avis.

Le débat est clos par K.O. technique en quelque sorte. Vézina n'exige rien de plus dans les circonstances.

Les textes pour publication dans LIUFO

Mes ressources ne me permettent pas de publier des numéros contenant plus de douze pages de manière fréquente et je ne crois pas que ce soit une bonne idée de publier des textes en deux parties avec une suite dans le numéro suivant à trois mois de distance. Alors, je demande aux collaborateurs d'adopter un format de cinq à six pages, ce qui convient mieux à mes ressources et à mes possibilités avec la définition actuelle de LIUFO. Votre étude comparative Vassan Gorbio convient donc très bien.

Un extrait peu effectivement donner une impression que l'auteur ne voulait pas laisser, ou qu'il redoute, à l'occasion. Par ailleurs, l'extrait choisi va généralement au coeur du sujet, il porte sur un point important ou essentiel et il reflète la position centrale de son auteur.

Le cas de Saint-Cyril

Je joins à la présente de la documentation à cet effet. J'espère qu'elle te sera utile. Je le fais sur la base d'une simple collaboration et d'échanges d'informations et de documentation.

L'indice I.P.I.

Je me suis empressé d'utiliser l'indice et de commencer à l'intégrer dans CASUFO en m'appuyant sur l'information que tu m'as remise.

Il possède des qualités indéniables vis-à-vis un grand nombre de cas dans le fichier CASUFO. Par exemple:

Possibilité d'utilisation dans les deux langues et dans les deux cultures principales dont proviennent les cas de CASUFO.

Il est indépendant mais pas sans relation avec d'autres indices permettant de jauger l'information des cas. Des informations traduites ou utilisées pour d'autres indices sont directement récupérables aux fins du I.P.I.. Il est certainement utilisable avec les cas québécois déjà indexés dans CASUFO. J'utilise beaucoup l'indice "cote composite" basée sur les deux indices (E et P) de Hynek, elle a des limites mais elle s'avère utile lorsque l'utilisateur est averti... voir à cet effet le tableau de la page 3 du LIUFO, vol. 2, num. 2 joint à la présente.

Très bon indice de la qualité de l'information, son application reflète les données et les informations disponibles avec les cas québécois de CASUFO, de même que les principaux éléments de décisions de la valeur du cas.

Il semble avoir comme effet principal de faire remonter la crème des cas québécois de CASUFO sur le dessus mais aussi de mettre en évidence d'importants manques d'information pour plusieurs rapports valables de cas non résolus.

Il possède certaines limites qui le rendent inadéquat dans plusieurs cas de CASUFO. Par exemple:

Le classe P0 pose, pratiquement, que "non identifié" est équivalent à "probabilité nulle d'identification", ce qui n'est pas synonyme à mon avis. Ceci est autant plus difficile à adopter lorsque les seules alternatives sont "une invention pure" ou "un canular". Cette classe, P0, ne s'intègre pas bien à certains cas et à certains types de cas (nombreux) de CASUFO pour lesquels elle semblerait a priori convenir. Elle leur est peut-être contre-destinée? Malgré sa recherche d'objectivité le I.P.I. contient peut-être un germe d'une autre certitude intime? La difficulté est similaire avec la classe P?. Parmi les cas les plus touchés se trouvent ceux dont les objets sont décrits en forme de soucoupe, de disque et de croissant, formes mises au tabou s'il en est.

La classe P0, comme la classe P?, posent une difficulté complémentaire à la précédente qui ne me convient pas. Leur utilisation me conduit à ignorer la valeur de rapports qui décrivent des phénomènes bien réels, peu connus, peu étudiés, comme les "earthlights" et les "earthquake lights" et d'autres phénomènes lumineux du genre dont les définitions disponibles ne sont pas toujours nettes, exprimées positivement et suffisantes. C'est le cas avec les rapports qui décrivent des groupes de boules ou de croissants, en formation bien organisée, avec des manoeuvres parfois apparemment intelligentes de regroupement et de dispersion, qui traversent le ciel généralement en sept secondes environ et dont les éléments unitaires ont parfois presque le diamètre lunaire apparent.

Je ne suis sans doute pas rodé à l'utilisation du I.P.I. mais, au-moins, mes réactions ne sont pas simplement théoriques.

Le décret absolu, dans ton texte (aussi de Michel Figuet), que "... tout cas affecté de ... tous les paramètres suivants ..." ne me permet pas non plus de faire une intégration efficace au maximum de l'indice I.P.I. dans le fichier CASUFO de cas québécois; il est pratiquement impossible de situer les groupes d'objets ci-haut mentionnés à 50 mètres près! Et je ne suis pas prêt à renoncer à leur étude par simple respect de ce décret. Je vois bien que tu vises une norme et une standardisation de l'indice, mais l'I.P.I. doté de cette norme risque d'aboutir à évacuer des phénomènes intéressants!

Je recommande donc son utilisation pour les services qu'il peut rendre.

Cependant, je n'accepte pas que TOUT CAS DANS QUELQU'OUVRAGE OU CIRCONSTANCE doive présenter cet indice sous sa conception actuelle. D'une part, il n'a pas les qualités absolues nécessaires à toutes les circonstances. De plus, cette attitude religieuse (Sans le rituel suivant point de salut possible.), intransigeante (Faites ce que je dis ou taisez-vous, un point c'est tout.), dogmatique (N'écrivez sur aucun cas si vous ne respectez pas ma loi.) et prétentieuse (Cet indice serait la seule solution acceptable.), ne me convient pas. Vais-je dorénavant me taire avec obéissance et honte si je n'emploie pas le langage autorisé? Il y a longtemps que je ne vais plus à l'église et que l'esprit étroit des prêtres me désole.

Des recherches à l'aide de CASUFO

Je joins à la présente des LIUFO qui illustrent des activités de recherche.

En gros, les listes, les statistiques descriptives et les rapports d'analyses sont les principaux produits. Il y a aussi d'intéressantes possibilités de vérifications d'hypothèses en constituant des groupes contrôles (grâce à la discrimination que les indices de valeur permettent) et des groupes expérimentaux.

Sur un autre plan, CASUFO facilite l'échange d'informations sur des cas avec des chercheurs du monde entier. Il permet de fouiller des relations et de mettre en relief des similitudes et des différences sur des cas particuliers et aussi sur des groupes de cas.

...

Je t'offre mes vœux de bonne année, Éric, et je souhaite que notre collaboration patiente soit fructueuse pour l'un et l'autre.



Marc Leduc,
12 Chemin de la Butte,
Lac Beauport, B.P. 955,
Québec,
Canada,
G0A 2C0

tél.: 1 418 849 1446

N.B.: Tu désires peut-être que la présente reste confidentielle? Je souhaite pourtant qu'elle soit portée à l'attention de Michel Figuet. Pourrais-tu arranger cela?

À la demande générale!

«EN REPRISE»

UN ATERRISSAGE ET DES HUMANOÏDES A DRUMMONDVILLE

marc leduc



TRACES LAISSEES PAR L'ENGIN (photo JEAN ROY)

DATE : le 25 juin 1974, vers 1.15 heure du matin.
DUREE : environ trois heures.
LIEU : une localité près de Drummondville
(Province de Québec).
CONDITIONS : nuit étoilée, quelques nuages, avec lune.
TEMOINS : deux témoins directs, deux autres témoins.

Le premier contact se fit : " Non, nous ne sommes pas des journalistes ! " - " Non, nous ne venons pas rire de vous ! " - " Oui, nous nous intéressons sérieusement à ce que vous avez vu... ". La confiance s'installa et nous discutâmes toute la soirée.

PREMIERE ETAPE...

Le 5 juillet 1974 le sujet des soucoupes volantes fut abordé lors d'une émission matinale du poste CFDM-FM de Drummondville. Claude Martin en était l'animateur, et l'invité, ce matin-là, était Jear Roy, bien connu dans toute la région. Ce jour-là, il venait parler " Soucoupes Volantes " et présentait un cas extraordinaire, local, récent, avec atterrissage et observation d'humanoides. Or il s'avère que le poste émet jusqu'en des contrées aussi éloignées que Saint-Hilaire et Beloeil. Un des auditeurs téléphona à Philippe Blaquière pour qu'il écoute l'émission, ce que fit ce dernier aussitôt. Il se rendit vite compte qu'il y avait là un cas sérieux qui méritait une enquête poussée et comme dans ce genre d'activités deux têtes valent mieux qu'une, il me téléphona :

Quelques heures plus tard nous étions à soixante milles de Montréal pour rencontrer l'animateur Claude Martin. Ce dernier se montra très coopératif et nous donna le numéro de téléphone de Jean Roy. Nous nous rendîmes chez ce dernier. Il était absent mais ne tarda pas à arriver avec son ami Michel Lauzière. Présentations, introduction, et on en vint au vif du sujet. Le cas était sérieux : il y avait deux témoins, des traces laissées par le(s) objet(s). Mais il semblait que les témoins soient devenus allergiques aux questions. Jean et Michel avaient dû leur forcer un peu la main pour qu'ils racontent leur histoire et ils hésitaient à nous les présenter. Ils respectaient l'intimité du couple. Après force discussions nous avons réussi à les convaincre de nous les présenter.

Il y eut cette première rencontre avec Roy, Lauzière, Blaquière, quatre amis du couple, les témoins et moi-même. Il y eut ensuite une seconde rencontre plus fructueuse entre Philippe, le couple et moi. Une troisième rencontre comprit Philippe, Wido Hoville, les témoins et moi. Philippe et moi eûmes une quatrième rencontre avec les témoins qui approuvèrent un texte relatant les détails de leur observation.

L'OBSERVATION.

L'observation eut lieu dans la nuit du 24 au 25 juin 1974. Le tout a commencé à 1.15 heure du matin, à cinq minutes près, le début de l'observation coïncidant avec la fin du film de soirée au canal 7 de Sherbrooke.

Cette nuit-là M... avait suivi le film à la TV. Le programme terminé, il se leva pour éteindre le téléviseur quand il entendit trois coups sourds à l'extérieur de sa maison-roulotte. Ces coups étaient semblables à ceux produits par des objets lourds tombant sur le sol. Il regarda par l'une des fenêtres de la chambre. Il vit alors un flash rouge et tournoyant dans le champ, mais son garage lui en cachait l'origine.

L'instant d'après il perçut un son étiré : BZZZZZIT ! A ce moment précis il vit devant lui, à moins de dix pieds de la fenêtre, un être s'illuminer... C'était une créature avec deux bras et deux jambes éclairés par un corps rouge. Ce corps était formé d'anneaux rouges superposés comme des ronds de poêle surchauffés. M... ne se souvient pas de la tête, s'il y en avait une. La raison en est peut-être la trop forte luminosité du corps qui cachait certains détails. Il en fut de même avec les créatures aperçues par la suite... Il lui semblait pourtant que l'être le fixait. Tous deux étaient immobiles face à face de part et d'autre de la fenêtre.

Le témoin réveilla brusquement son épouse qui regarda par la seconde fenêtre. Elle vit alors se poser un objet volant surmonté d'un flash rouge tournoyant. La "soucoupe" se posa à cinq cents pieds d'eux dans le champ près d'une source et d'un gros arbre. Nous ne nous expliquons pas comment la créature put arriver avant la soucoupe sinon qu'une autre était déjà posée à ce moment-là. Il y avait trois traces sur le sol le lendemain. Tout tend à prouver qu'il y eut en fait un atterrissage consécutif de trois objets avec équipage.

A cause de la disposition des fenêtres et de la position du garage par rapport aux trois points d'atterrissage les deux témoins avaient leur attention retenue différemment. Mme M... voyait mieux l'engin que M... qui lui était surtout fasciné par l'étrange créature.

Un vent sifflant se leva à ce moment en bourrasque et cela dura pendant les trois heures de l'observation. On comprend aisément la crainte et l'inquiétude qui s'empara des témoins.

Au dehors la créature avait été remplacée par quatre autres qui s'affairaient autour de la deuxième roulotte adjacente. L'une d'elles demeura longtemps devant le garage de cette roulotte. Il l'observait et l'éclairait comme l'auraient fait des phares d'auto. A un certain moment M... et Mme firent de la lumière pour aller au cabinet. A leur retour il y avait 15 "robots" de l'autre côté de la seconde roulotte. Ils se tenaient immobiles, alignés épaule à épaule, distancés d'environ quatre pieds chacun sur une longueur de 85 pieds entre les roulettes et perpendiculairement à ces dernières. Ils étaient immobiles, lumineux et tous semblables. Ils gardèrent cette disposition pendant de longues minutes. Pendant tout ce temps le flash tournait de 360 degrés toutes les 10 secondes.

Un peu plus tard les "robots" s'animèrent et l'un d'eux cogna trois coups sur l'attache métallique de leur roulotte. Cette attache est fixée au mur sur lequel s'appose leur lit. Les coups semblaient de métal sur métal. D'autres créatures ramassaient des choses par terre, sur le sable ou examinaient l'essieu de la roulotte voisine et l'éclairaient de leur propre luminosité rouge. Cet essieu était remis à côté de la roulotte.

Parfois les "robots" s'éteignaient pour se rallumer ailleurs, apparaissaient puis disparaissaient. Ils devaient glisser au-dessus du sol car il n'y avait pas de traces de pas sur le sable fin.

Environ trois heures plus tard le vent cessa brusquement. Le couple regarda à l'extérieur et ne vit plus rien. Le jour se levait.

Le tout avait duré environ trois heures. Selon les témoins, la fin de l'observation se situe vers 4.30 heures. Le soleil se lève à 5.13 heures le 25 juin 1974 et le jour pointe déjà 45 minutes avant le soleil.

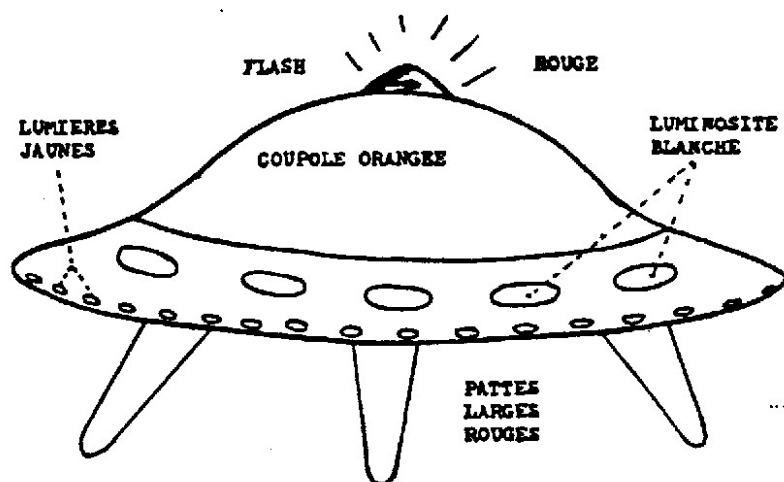
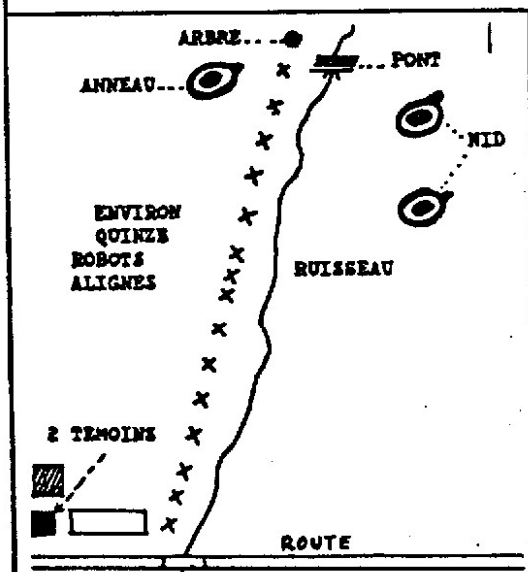
Les conditions d'observation étaient idéales. Le ciel était étoilé avec quelques moutons. La lune en était à son premier quartier le lendemain 26 juin à 16.20 heures.

DESCRIPTION DE L'OBJET VOLANT.

C'est surtout Mme M... qui a observé l'engin et nous en fait la description qui suit. C'était une soucoupe renversée de forme ovale. Il y avait un large rebord apparent et sur cette base reposait une bosse ou un dôme proéminent. Le pourtour inférieur de l'objet était illuminé par plusieurs petites lumières jaunes. Le sol s'illuminait tout autour et en-dessous. Ceci permit à Mme M... de bien distinguer trois pattes posées sur le sol. Ces pattes étaient larges, rouges et brillantes. Il faut remarquer que les dimensions de l'objet sont plus grandes que celles des traces que nous décrirons plus loin. Si nous prenons comme repère le gros arbre près duquel l'engin s'était posé, nous arrivons aux approximations suivantes : l'objet aurait un diamètre ou plutôt une longueur totale de 40 pieds, sa hauteur approchant les 20 pieds. Cette hauteur comporte l'addition de la longueur des pattes et de l'épaisseur du véhicule. Les pattes sont moins longues que l'épaisseur du véhicule. La proportion serait environ de huit sur douze.

LES TRACES DE L'ATTERRISSAGE.

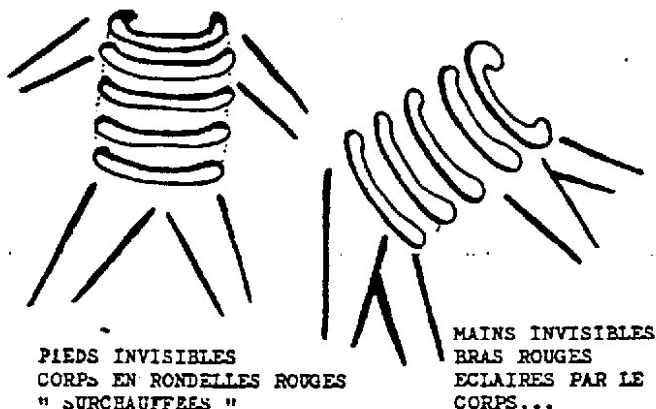
Il y a trois "nids" d'atterrissage sur le site. Ils se situent de part et d'autre du ruisseau et du gros arbre. Les trois traces sont remarquablement identiques. Leur forme est annulaire pourvue d'un appendice. Dans l'épaisseur de chaque anneau l'herbe est déplacée et spiralisée. Le centre suggère que quelque chose a pesé sur l'herbe. Les points de support ou traces de pattes pénètrent le sol de un demi-pouce environ. Quelques semaines après le cas l'herbe du champ fut coupée par son propriétaire. Nous avons constaté que sur deux des trois traces l'herbe a repoussé plus rapidement et laisse voir les traces en relief.



LES OCCUPANTS DE L'ENGIN ET LEURS TRACES.

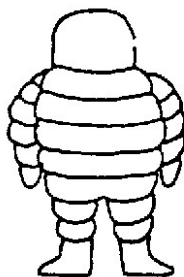
C'est la rigidité des mouvements des créatures qui ont suggéré le terme de "robots" aux témoins plutôt qu' "hommes". Ces "robots-ronds de poêle" brillaient d'un rouge incandescent. Leur taille se situe dans la moyenne normale humaine. Jamais au cours des trois heures les témoins n'ont pu distinguer une tête. Les bars, illuminés, n'étaient pas lumineux et se terminaient sans mains visibles. Même phénomène pour les jambes... Ces entités devenaient invisibles quand leur luminosité s'éteignait.

Il n'y eut aucune empreinte de pas, des chemins partent des "nids" d'atterrissage et vont dans plusieurs directions. Ces chemins sont comme des sillons ou lignes minces ouvrant l'herbe en V.



DES "ROBOTS" IDENTIQUES, DU TYPE "BONHOMME MICHELIN"

ONT ETE APERCUS DANS D'AUTRES REGIONS, NOTAMMENT EN FRANCE.



LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE L'OBSERVATION.

Le lieu de l'atterrissage est un champ qui se situe en bordure d'une petite localité près de Drummondville. Cette imprécision est volontaire car nous désirons préserver l'anonymat et l'intimité des témoins. Ajoutons quelques caractéristiques du site : le champ est encadré sur un côté de maisons, sur un autre côté c'est la route principale, le troisième côté est un bois marécageux et le quatrième côté est l'endroit où habite les témoins. Il y a là une route secondaire dépendante du rang.

Le site n'est qu'à 2.5 milles de l'importante ligne à haute-tension de 735 KV. A .5 mille passe une voie ferrée et les témoins affirment qu'au moins deux trains passèrent pendant la durée de l'observation. A la même distance passe une ligne téléphonique.

Le même site fut revisité sept jours après, le 1^{er} juillet 1974. Cinq ans auparavant, un objet non identifié s'était posé à 1,000 pieds de là. Ce qui donne un total de trois atterrissages dans le même secteur.

LES TEMOINS.

Il s'agit d'un couple jeune et sans enfants. Ils vivent confortablement dans une luxueuse maison-roulotte. M... a un métier stable et Mme M... est à la maison. Leur aventure n'a pas eu de signification particulière sinon qu'ils se sont rendu compte qu'en pareil cas il faut affronter le ridicule.

Leur domicile a été pris d'assaut par des centaines de curieux et à l'occasion, pour avoir la paix, ils ont senti délibérément : " On a rien vu ! " - " On ne s'appelle pas M. et Mme M... " - " On ne sait pas de quoi vous voulez parler ".

Ils affirment avoir eu très peur... Transpiration, pression sur l'estomac, nécessité d'aller aux toilettes, crise d'asthme dans la semaine qui suivit. Comme ils auraient aimé savoir à quoi et à " qui " ils avaient eu affaire ! Tout ce qu'ils connaissaient sur les soucoupes volantes étaient quelques mauvais articles de journaux.

Pourquoi n'ont-ils pas téléphoné à quelqu'un ? La réponse est éloquent : " Ils ne diront que je suis fou " - " Ils vont venir nous rire au nez. S'ils viennent et que la soucoupe est partie, nous aurons l'air de vrais caves ".

AUTRES TEMOINS.

D'autres personnes ont remarqué quelque chose d'inusité cette nuit-là, corroborant ainsi de façon indirecte les dires des témoins principaux. Une dame a rapporté l'événement aux autorités qui n'ont pas daigné y prêter attention. Une autre dame conduisait sa voiture sur le rang adjacent à 1.20 heure quand un flash rouge passa au-dessus de son auto en direction du champ. Elle affirma que la conduite de son véhicule fut perturbée comme par " temps venteux ".

IMPRESSIONS PERSONNELLES DE L'ENQUETEUR.

J'ai personnellement confiance dans ce couple. Ils désirent protéger leur tranquillité et apprécient qu'on les écoute sérieusement dans leur récit.

Suite à leur observation la santé de M... fut affectée et l'état nerveux de l'épouse s'en ressentit. M... ne croit pas que l'objet qu'ils ont vu soit le produit d'une force militaire terrestre.

Tous les enquêteurs qui ont travaillé sur le cas : Wido Hoville, Philippe Blaquière, Jean Roy, Michel Lauzière et moi-même, Marc Leduc, avons une confiance totale dans la sincérité des deux témoins. Ils ont eu à subir les moqueries de nombreuses personnes et un journaliste local les a tournés en dérision.

Commentaires d'un témoin : " Cela n'aide pas à dire ce qui s'est passé, et à le raconter à qui que ce soit ! ".

QUELQUES FAITS CONNEXES.

Sept jours après le premier atterrissage un autre engin (ou peut-être le même) s'est posé au même endroit. Cette fois M... et Mme M... ont alerté un voisin qui a pu voir l'objet.

Le 26 juin 1974, soit le lendemain de l'observation, un autre cas a été signalé à Saint Chrysostome.

FICHES CASUFO

DAT: 25 MOI: 6 ANN: 1974 JOU: MA SAI: E LED: MAH HYN: RR3
 NUM: 486 HNE: 00:15 DUR: 03:00:00 AGE: M GEN: MF ZUR: 5B V66: 1A
 GMT: HAE: 01:15 IPI: P0 MAT: *M,CALCAIRE WEB: C V90: CE3
 LIE: ST-CYRILLE-WENDOV LON: 72 26 LAT: 45 56 MUS: 4 SVP: 332
 SIT: SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER N.T: 4 COT: A
 TEM: GILLES, LOUISETTE LANGLOIS, 2 AUTRES FEMMES, IND. N.O: 1 ETR: 7
 FOR: *S, SOUCOUBE MOU: *A, STA, *F, ROT, *T, ARR N.H: 12 CRE: 5
 MAN: *R, POS, APP EFF: *H, PEU, AST, *P, VEN STR: *F, DOM, *P, PAT, *O, HUB
 ZOO: ROB, MIC, ROU, MIB APP: *C, ROU BRU: *A, SOU, *B, COU, *V, SIF
 PRO: *E, SOU, *D, MAI-M DIV: - TRA: *T, CER, *S, HER
 HYP: *C, VORTEX, *G, EQL, *O, OVNI, *R, HALLUCINATION CAU: *OEH, OVNI
 REF: J. ROY, M. LAUZIÈRE, LEDUC, PROCES. P. 197, J. CASALT, DOSSIER..., P. 39, BECASSINE*
 DOC: FICHE, QUESTIONNAIRES, DESSINS, RAPPORT, HYPNOSE, TRACES, ANALYSE DE POUDRE, PLAN
 DESCRIPTION: DES COUPS SOURDS ET DE LA LUMINOSITÉ ROUGE À L'EXTÉRIEUR ATTIRENT
 L'ATTENTION DE L'HOMME. LA LUMIÈRE ROUGE EST TOURNOYANTE. IL ENTEND AUSSI UNE SO
 RTE DE SIFFLEMENT ALLONGÉ. À MOINS DE 10 PDS DE LA FENÊTRE, UNE SORTE DE ROBOT M
 ICHELIN ROUGE S'ILLUMINE SOUDAIN. CE DERNIER SEMBLE FIXER L'HOMME. CELUI-CI REVE
 ILLE RAPIDEMENT SON ÉPOUSE ET ILS VONT À LA FENÊTRE. ILS VIENT ALORS SE POSER UN
 OBJET ROUGE EN FORME DE SOUCOUBE PRÈS DE LA SOURCE ET D'UN GROS ARBRE. UN VENT
 EN BOURRASQUE SE LEVÉ ALORS ET DURA PENDANT TOUT L'ÉVÉNEMENT. PLUSIEURS ROBOTS
 SONT ENSUITE OBSERVÉS, PARFOIS LONGUEMENT IMMOBILES EN RANGES, PARFOIS TRÈS

Attachment: ACTIFS À RAMASSER DES CHOSSES ET À EXAMINER LA ROULOTTE VOISINE.
 L'UN D'EUX VIENT MEME COGNER SUR L'ATTACHE MÉTALLIQUE DE LA ROULOTTE DES
 LANGLOIS. LES ROBOTS S'ALLUMAIENT ET S'ÉTEIGNAIENT, CE QUI RENDAIT LEURS
 MOUVEMENTS UN PEU "STROBOSCOPIQUES". LE VENT CESSE, LE JOUR SE LEVÉ, L'OBJET ET
 LES ROBOTS SONT DISPARUS. ON TROUVE DES TRACES ET DE LA MATIÈRE CALCAIRE
 BLANCHE. L'HOMME A FAIT UNE CRISE D'ASTHME ET LES DEUX ONT EU TRÈS PEUR. UNE
 VOISINE A VU DE LA LUMINOSITÉ ROUGE DANS LE CHAMPS. UNE AUTRE, CONDUISANT SON
 VÉHICULE SUR LA ROUTE VOISINE À CETTE HEURE LA A SENTI SON AUTOMOBILE SE FAIRE
 BRASSER PAR UN COUP DE VENT VIOLENT. CASEAU PARLE DE MIB LE 21-7-1974!

*APRO BULLETIN, V23, N3, P1 (erreur date) ; UFO-CANADA, V3, N4, P2
 SKYLOOK, N84, P11 ; UFO-QUEBEC, V1, N1, P10
 INFOSPACE, N21, P16 V2, N8, P17
 UNKNOWN WORLDS, V2, N2, P3 V6, N23, P17
 ENCOUNTERS WITH UFO, P212 ; LA TRIBUNE 27-07-1981
 ALIENS ABOVE ALWAYS, P68 ; NOUVELLES ILLUSTRÉES, 30-08-1975
 DES SV AUX OVNI, P162 ; LE DROIT DE SEPTEMBRE 1974
 CUFOR, V3, N3, P8
 BONDARCHUK, P115, P133
 JOURNAL UFO, V1, N3, P32
 THE GAZETTE, 6-3-1976
 LE GRAND ALMANACH LA PRESSE, 1979, P32 ; ANALYSE DE FRANCE SAINT-LAURENT

DAT: - MOI: - ANN: 1950 JOU: - SAI: E LED: MCH HYN: RR3
 NUM: 2186 HNE: 00:30 DUR: 00:10:00 AGE: M GEN: M ZUR: 2B V66: 1C
 GMT: - HAE: 01:30 IPI: P? MAT: - WEB: B V90: CE3
 LIE: VASSAN LON: 77 56 LAT: 48 14 MUS: 5 SVP: 433
 SIT: VASSAN, ABITIBI N.T: 1 COT: B
 TEM: MONSIEUR L. B. N.O: 1 ETR: 5
 FOR: *S, SOUCOUBE MOU: *A, STA, *M, FLO N.H: 2 CRE: 3
 MAN: *I, PAR, TOU EFF: *H, PAR STR: *F, DOM, *P, MET, ECH
 ZOO: MAS, AGE, TUB, DEF APP: - BRU: *D, IND
 PRO: *D, GRA DIV: *E, R-HOM TRA: -
 HYP: *A, ENGIN, *O, OVNI CAU: *OEH, OVNI
 REF: J. FERGUSON, LES HUM., P241, LES APPARITIONS D'HUM., P156, BECASSINE
 DOC: TEXTES
 DESCRIPTION: AU BRUIT, UN HOMME APPROCHE D'UNE GRANGE ET VOIT UN DISQUE À 1M DU
 SOL, DE 6M DE DIAM. UN HUMANOÏDE DE 1,60M, L'AIR JEUNE, PARLE À UN AUTRE À GROS-
 SE TÊTE. SON VÊTEMENT EST PHOSPHORESCENT ET UN MASQUE CACHE YEUX ET BOUCHE. IL V
 OIT LE TÉMOIN ET IL PRÉVIENT L'AUTRE, PLUS PETIT PORTANT UNE CAGOULE. IL SAISIT UN
 TUBE (LE TÉMOIN SE SENT "MORTIFIÉ", PARALYSE, CONSCIENT). LE SECOND TOUCHE LE MEN-
 TON DU TÉMOIN AVEC DES DOIGTS ARTHRITIQUES. IL ENLEVE SA CAGOULE. SON VISAGE RIDE
 COMME UNE POMME, AVEC UN RICTUS, ET PETITES DENTS EST EFFRAYANT. SES YEUX DE POULE
 SONT DIRIGÉS DIFFÉREMMENT. ILS MONTENT, MAL HABILES PAR L'ÉCHELLE DE LA SOUCOUBE.

NOUVELLES DU CANADA

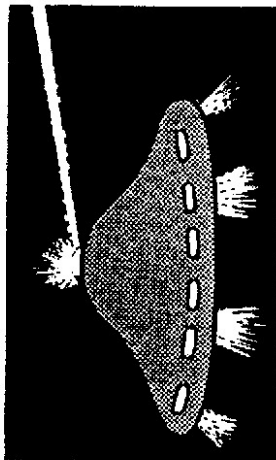
MM. Philippe Blaquière, Marc Leduc et Wido Hoville nous ont récemment fait parvenir du Canada une série impressionnante de cas de laquelle nous avons extrait à votre intention les observations les plus remarquables.

L'affaire que nous vous présentons aujourd'hui se déroula le mardi 25 juin 1974, dans la région de Drummondville, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Québec. Sur une petite route isolée, cinq maisons mobiles venaient récemment de s'installer. Les témoins résidaient dans la troisième roulotte, la dernière roulotte était également occupée mais ses habitants dormaient à poings fermés cette nuit-là.

Vers 01 h 10, le témoin était encore installé devant son récepteur de télévision, l'obscurité était totale dans la pièce et l'épouse de M. X dormait non loin de là. Au moment où le film projeté se termine, le témoin s'approche de son poste pour le fermer et subitement entend trois coups sourds, à la suite l'un de l'autre, comme si quelque chose venait de tomber près de la roulotte. Immédiatement il se dirige vers la fenêtre de la chambre à coucher et constate la présence d'un curieux objet posé dans un champ proche. Il s'agissait d'une sorte de « bol renversé » avec une lumière rouge en rotation continue à la partie supérieure. Tout autour de l'engin, on distinguait une série de hublots éclairés, la luminosité passant du blanc au jaune. En dessous de l'objet il y avait une source lumineuse semblable à plusieurs gros phares qui éclairaient le sol. L'engin reposait sur le sol grâce à un trépied.

En même temps qu'il essayait de distinguer d'autres détails, M. X entendit un nouveau bruit, très proche cette fois, comme un long bourdonnement. C'est à ce moment que le témoin vit un personnage, un « robot » dira-t-il, face à la fenêtre, à trois mètres à peine. Immédiatement, il court réveiller son épouse qui se précipite à une autre fenêtre. A peine s'est-elle installée qu'elle voit un objet qui s'approche du sol, près d'un gros arbre ; l'objet s'est posé sur un trépied et à

Croquis de l'objet observé à Drummondville, P.Q.



son sommet brillait une lampe clignotante rouge qui tournait lentement comme celle d'une voiture de police. Toutes les dix secondes environ, la lumière émise devenait blanche avec un éclat rouge de temps en temps. Au moment de l'atterrissage, un bruit pareil à celui provoqué par un vent puissant se fit entendre et il persista durant toute l'observation.

Le mari était retourné pendant ce temps à l'autre fenêtre pour continuer à observer l'étrange robot. Ce personnage était lumineux du cou à la ceinture, on distinguait une série d'anneaux rouge feu comme des résistances électriques chauffées au maximum. A certains moments, l'âtre s'illuminait davantage et on voyait alors les bras et les jambes ; la tête par contre est restée dans l'ombre tout au long de l'observation. Durant environ cinq minutes, le témoin et le « robot » restèrent l'un en face de l'autre, immobiles. La taille du personnage était celle d'un homme normal, et le témoin distinguait bientôt un autre être qui se tenait à l'entrée du garage de la roulotte voisine ; ce garage était mystérieusement illuminé et les toles d'aluminium qui le recouvraient vibraient.

Les témoins quittent un instant leur poste d'observation et quand ils reviennent, ils assistent à un spectacle incroyable. Environ une quinzaine de « robots » étaient maintenant alignés sur une distance de 25 à 30 m, entre un ruisseau proche et la roulotte voisine. Ces personnages ressemblaient à des soldats au garde à vous, illuminés en permanence, et ils restèrent ainsi pendant vingt à trente minutes. Durant

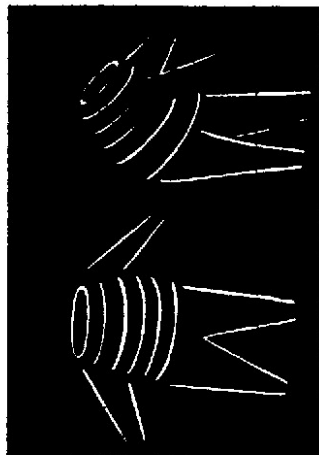
tout ce temps, le feu lumineux continua de tourner au-dessus de l'engin. Soudain, à un signal donné, tous ces personnages se mirent à l'œuvre, les « robots » allaient à gauche et à droite, ramassaient des pierres, du sable, s'intéressant à tout, se promenant du ruisseau jusqu'au chemin qui borde le terrain où étaient les roulettes.

La démarche des êtres était pénible, ils étaient très gauches dans leurs mouvements, se penchant surtout avec difficulté. Ils ne semblaient pas toucher le sol, mais plutôt glisser à quelques cm de celui-ci. Les témoins croient rêver et assister à un film de science-fiction. Tout à coup, un des personnages s'approche de l'arrière de la roulotte et frappe par trois fois une atache métallique disposée sur la paroi du logis : « C'était comme du métal frappant un autre métal », déclara par la suite le témoin. Aussitôt, trois autres « robots » se sont également approchés d'une roulotte et ils en examinent avec attention l'essieu et un des pneus. Et toujours, de temps en temps, la lumière émise par ces personnages augmentait d'intensité et ensuite faiblissait.

Il y avait déjà plusieurs dizaines de minutes que l'observation avait commencé et écrasés de fatigue, les témoins allèrent se coucher à plusieurs reprises. Mais leur sommeil était plutôt léger et ils retournaient souvent aux fenêtres pour continuer à regarder ce que faisaient les « robots ». Vers 04 h 00, le bruit lancinant qui s'est maintenu pendant toute l'observation cesse brusquement, les témoins courent alors à la fenêtre et constatent qu'il n'y a plus rien, ni objet, ni personnages.

Il faut noter que durant l'observation, il est passé deux convois de chemin de fer à environ 1 km de là sans que les « robots » y prennent quelque attention. Au début de l'observation, l'épouse du témoin avait demandé à celui-ci d'appeler la police, M. X avait refusé prétextant que l'arrivée des policiers provoquerait le départ du phénomène et que ne constatant rien, ceux-ci l'auraient pris pour un fou. En cours d'enquête, on apprit pourtant qu'une dame de-

Croquis schématisé des « ufonautes ».



meurant non loin de là (et qui avait également pu observer l'étrange spectacle) avait prévenu la police cette nuit-là mais que celle-ci n'avait pas cru bon de prendre la nouvelle au sérieux.

Le matin, les témoins trouvèrent leur chien détaché ; celui-ci, contrairement à ses habitudes n'avait jappé à aucun moment de la nuit. Près du garage, ils trouvèrent un cercle de poudre blanche. M. X préleva un échantillon de cette substance dont l'analyse est actuellement en cours dans un laboratoire d'une université canadienne. A l'endroit où l'objet était posé, il y avait une trace très nette : celle-ci était encore visible un mois plus tard quand les enquêteurs se rendirent sur place. A cet endroit l'herbe était couchée dans tous les sens. Lors de l'enquête, on devait retrouver deux autres traces semblables à la première, avec une empreinte comme faite par un trépied.

M. et Mme X sont des jeunes mariés âgés de 25 ans qui ne s'étaient jamais intéressés de très près au phénomène OVNI. Le mari souffrit de violentes crises d'asthme durant la semaine qui suivit la nuit de leur exceptionnelle observation, tandis que son épouse eut à souffrir durant la même période d'un sommeil très agité et d'une nervosité excessive.

Michel Bougard.

UN ALLIAGE EXTRATERRESTRE ?

Il existe quelques cas dans la littérature ufologique où il est fait mention de la découverte dans des traces laissées par un OVNI

Cher M. Maillot,

Veuillez m'excuser pour le retard avec lequel je réponds à votre lettre du 10 septembre. J'ai reçu énormément de courrier ces dernières semaines.

Vous soulevez une question intéressante dans votre lettre quand vous suggérez que les réflexions paraboliques qui sont visibles sur la diapositive de Petit-Rechain pourraient donner des indications sur la position et la distance réelles de l'OVNI allégué. J'avais moi aussi remarqué ces réflexions sur la lentille, mais, n'étant pas moi-même un expert en photographie, je n'ai que quelques suggestions à offrir quant à la manière d'utiliser cette information pour calculer la dimension réelle de l'objet.

Il est toutefois intéressant de noter que j'ai obtenu des réflexions similaires sur la plupart des photos que j'ai prises au cours de mes essais de reproduction de la dia de Petit-Rechain. Un tel exemple (petite copie par contact) est joint à cette lettre. Je l'appellerai photo 1 dans la suite. Sur cette copie, on peut voir une réflexion sur la lentille à la gauche de l'objet (voir flèches noires). Cette tache claire apparaît aussi dans la dia de Petit-Rechain. Il ne fait aucun doute que nous avons affaire ici à la réflexion interne de la lumière qui est à l'extrême droite de la photo. On peut le déduire du fait que la lumière et sa réflexion sont situées sur une ligne droite qui passe par le centre de l'image et du fait qu'elles sont à égale distance de ce centre. La tache claire qui se trouve immédiatement à gauche de la lumière du bas sur la dia de Petit-Rechain n'est pas située sur une telle ligne. Elle doit donc avoir une origine différente.

On peut distinguer sur la dia de Petit-Rechain une troisième réflexion sur la lentille, qui se trouve immédiatement à droite de la lumière du haut et est le mieux visible sur la figure 7.17e du livre de la SOBEPS. Je suis pratiquement sûr que c'est l'image réfléchie de la lumière du bas. Dans beaucoup de mes essais de reproduction, les quatre lumières produisaient ces réflexions catadioptriques, mais ce n'était pas toujours le cas et parfois il ne se manifestait pas une seule réflexion sur la lentille, bien que les photos aient toutes été prises dans des circonstances analogues. Sur la photo 1, seule l'image réfléchie de la lumière centrale (flèches bleues) a exactement la même forme (cercle étroit avec un point brillant au centre) que la réflexion sur la lentille qui se trouve à la gauche du triangle noir sur la dia de Petit-Rechain.

Des réflexions catadioptriques de différentes formes et tailles apparaissent aussi sur des photographies de lumières éloignées comme des feux d'artifice, des lampes de l'éclairage public et des couchers de soleil. Ceci montre que les réflexions sur la lentille ne nous apprennent rien sur la distance entre la source de lumière et l'appareil. Apparemment, la position et l'aspect des réflexions sur la lentille ne dépendent que (1) de l'intensité de la source lumineuse, (2) de son orientation par rapport à la caméra, (3) de la netteté de l'image et (4) du type de lentille utilisée. Il semble que l'on ne puisse rien déduire d'autre de la position d'une réflexion que le format du film.

Je vous envoie sous pli séparé un exemplaire gracieux d'une monographie que j'ai écrite sur la vague belge d'OVNI. En pages 11 et 12, vous trouverez la description de la façon dont j'ai procédé pour reproduire la photo de Petit-Rechain. Une épreuve originale du cliché 2 est jointe avec la mention "photo 2".

La photo en question a été réalisée avec un appareil bon marché Zenit-12 XP (distance focale : 58 mm) et un film Kodacolor 200 ASA (dimension de l'image : 24 x 36 mm). Le carton avec le triangle noir a été placé à une distance de 140 cm. J'ai appuyé sur le déclencheur pendant environ une seconde (j'ai fait une grossière erreur en page 11 de ma monographie en indiquant "plus d'une minute" au lieu de "plus d'une seconde" comme durée mentionnée d'ouverture de l'obturateur dans le cas de la dia de Petit-Rechain). Pour cette photo-là, j'avais équipé mon appareil d'un filtre dégradé "Cokin" (d'après le livre de la SOBEPS, le témoin avait pris sa photo avec un filtre de ce type). Cela explique pourquoi les couleurs de la photo 2 sont nettement différentes de celles du reste de mes essais, où je n'ai pas utilisé ce filtre (voir la photo 1 par exemple). J'ai choisi la photo 2 pour ma monographie, car sur cette photo, l'orientation des traînées lumineuses est très semblable à ce que l'on peut observer sur la dia de Petit-Rechain (c'aurait été mieux encore si la mise au point de l'image avait été légèrement imparfaite ou si j'avais placé un verre strié devant chaque lumière). Vous constaterez que le halo rougeâtre et l'arrière-plan bleuâtre sont beaucoup plus nets sur la photo 1.

De mon point de vue, le fait que j'aie utilisé un appareil différent et pas de téléobjectif n'a ici aucune importance. Tout ce que je voulais démontrer, c'est que n'importe qui pouvait reproduire des photos de ce type sans avoir à dépenser de trop grosses sommes. J'ai la conviction que l'on peut rendre compte de toutes les anomalies de la dia de Petit-Rechain sans avoir recours à des explications extraordinaires. Il est vrai que je n'ai pas réussi à obtenir toutes les "anomalies" sur une seule image, mais je suis sûr que j'y serais parvenu avec un peu plus de persévérance. Quiconque cherche à défendre l'affaire de Petit-Rechain devrait comprendre que ce n'est pas à moi de prouver que cette photo est un faux. C'est à celui qui la revendique comme authentique de démontrer pourquoi il la considère comme un document remarquable montrant un "véritable OVNI"!

Si ce cas est un faux délibéré, et je crois qu'il l'est, il est alors logique de supposer que le témoin a menti sur la façon dont il a obtenu sa photographie. Nous n'avons pas la moindre garantie qu'il a procédé de la manière qu'il dit avoir suivie. Il n'a peut-être même pas utilisé un téléobjectif ou un filtre dégradé. Il a peut-être utilisé un autre appareil que celui qu'il dit. Il a peut-être fait sa photo dans son garage avec un trépied et une maquette!

De plus, il y a tant de coïncidences qui entrent en jeu lorsque l'on a affaire à une photo montrant un grand nombre de points lumineux qui bougent d'une certaine manière, qu'il ne sera jamais possible de reproduire exactement l'original.

Le meilleur moyen d'étudier ce cas serait sans doute de demander au témoin de photographier une lumière lointaine avec le même équipement que celui qu'il prétend avoir utilisé lorsqu'il a pris sa "photo d'OVNI" et dans les mêmes conditions. Une équipe de contrôle serait alors à même de vérifier s'il est capable de produire une image qui ne montre aucune trace de bougé. L'investigation menée par la SOBEPS et à l'Ecole militaire de Belgique ne visait apparemment pas à trouver une explication rationnelle de cette photo. Mon impression est qu'ils ne cherchaient qu'à renforcer l'étrangeté de ce document.

J'espère que cette lettre vous sera de quelque utilité. Quant à moi, je serais toujours intéressé de savoir si vous pensez que cela vaudrait la peine d'essayer de trouver un expert qui serait capable de tirer davantage d'informations des réflexions sur la lentille qui sont visibles sur la photo de Petit-Rechain. De mon côté, je vais tenter d'obtenir le nom et l'adresse du photographe en question et demander à un ami wallon s'il serait disposé à entreprendre une enquête complémentaire.

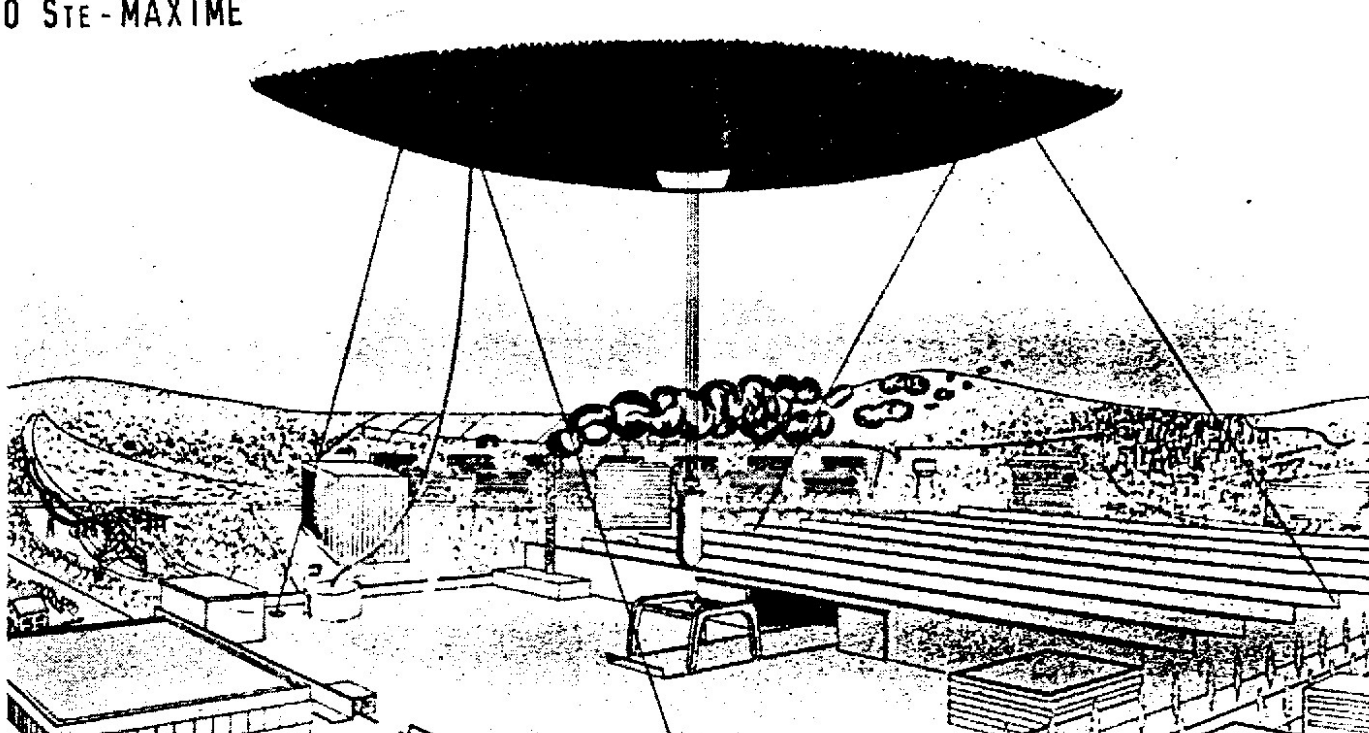
Dans l'attente, je vous prie...

P.S.: N'hésitez pas à m'écrire en français! Je n'ai aucune difficulté à comprendre votre langue. Simplement, ma connaissance de la grammaire française est si médiocre que cela me prendrait beaucoup plus de temps pour écrire correctement une lettre en français.

Courrier de Vim Van Utrecht.

Traduction de Jacques Scornaux.

Information complémentaire :
Jacques SCORNAUX et Eric MAILLOT possèdent une publication signée
par Vim Van Utrecht intitulée "Triangles over Belgium, a case of Uforia ?"



REVEIL D'UNE TECHNIQUE NEGLEE LE DIRIGEABLE DEVIENT AERONEF ALLEGE

par le contre-amiral de BROSSARD
de l'Académie de Marine

L'HISTOIRE a des retours auxquels les esprits pratiques devraient être attentifs. Celle des dirigeables ne pouvait échapper à la règle. Les dossiers poussiéreux des inventions passées, sans qu'on pût ou que l'on daignât les exploiter, dorment dans des cartons, puis tout à coup une génération qui n'a pas de souvenirs, simplement parce qu'elle dispose d'une technique évoluée grâce aux ingénieurs disparus qu'elle ignore, invente un appareil qu'elle baptise *aéronef allégé*. C'est le dirigeable d'il y a cent ans, dans son principe, mais l'homme qui se penche avec la passion de l'inventeur sur sa planche à dessin, n'a jamais volé sur un dirigeable — et il croit de bonne foi enfanter un engin nouveau. Il en est ainsi dans tous les domaines. Je trouvais il y a quelque temps une partition musicale écrite en notation heptalique. Le Polonais dont j'ai oublié le nom, ne savait pas qu'un de mes arrière-grands-oncles, maître

de chapelle de Bossuet dans les années 1700, avait cru déjà inventer cette forme d'écriture musicale. Il s'est aperçu à temps qu'un moine en était l'initiateur quelque cinquante ans avant. Et encore aurait-il pu sans doute remonter plus loin dans le temps.

Non, dans tous les domaines, il est difficile d'inventer vraiment quelque chose.

En 1980, nous assistons à la grande effervescence qui agite de très sérieux bureaux d'études et les inventeurs de soucoupes volantes allégées, d'avions allégés, d'hélicostats géants, d'ailes volantes de 300 000 m³ remplies d'hélium sont impatients de faire voler au moins des modèles réduits. Ils ont raison, et surtout dans les temps que nous vivons.

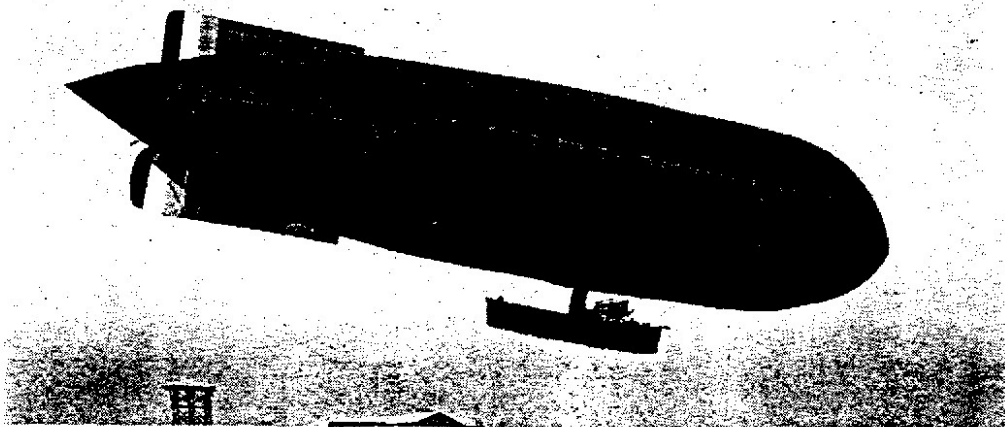
Mais, avant de pousser plus loin mon propos, qu'ils me permettent d'ouvrir pour eux trois vieux cartons. Le premier date de 1785, il contient des dessins du lieute-

nant du Génie Meusnier. Ce sont les plans d'un dirigeable souple qui anticipe d'un siècle les réalisations techniques. Tout y est — sauf le moteur, remplacé par un vilibrequin à bras — le second date de 1859, les dessins sont signés d'un ingénieur nommé Camille Vert. Son *Poisson volant* est extraordinaire : sous un ballon allongé, une nacelle est accolée, sans aucune suspension extérieure. Il a deux hélices propulsives et sous la nacelle une hélice sustentatrice. Dans la nacelle il y a un moteur à vapeur. Le modèle réduit a volé en 1852. Le modèle grandeur a été entrepris en 1870, mais n'a pas été terminé. La technique ne suivait pas. C'était pourtant le premier *aéronef allégé*, à cause de son hélice horizontale.

Et la première fois que le mot *aéroplane* parut, ce fut en 1855, pour désigner une aile planante épaisse qui devait avoir dans les 40 mètres d'envergure et 25 de profondeur. Six hélices, entraînées

par des moteurs non définis, étaient placées sous la carène qui devait contenir à peu près 10 000 m³ de gaz. L'aile volante n'est pas d'hier. Celle-là était signée d'un certain Pline, ingénieur. La technique a suivi avec un bon retard. Pline eût été satisfait du projet *Aeron Dynairship* qui a vu le jour aux Etats-Unis en 1967 : envergure 78 m, profondeur 103 m, quatre turbo-propulseurs sur le bord de fuite, 125 tonnes de charge utile. La maquette pilotée a volé.

En 1980 nous avons dans les cartons de divers bureaux d'études répartis entre les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, l'Allemagne fédérale, la Russie, des engins dont certains modèles réduits ont volé. Faut-il en nommer quelques-uns ? Des dirigeables lenticulaires, projet *Pégase* 950 000 m³, 192 m de diamètre, *Flipper*, modèle réduit détruit au hangar par une tempête de neige, *Alcyon*, de M. Balaskovic ; *Thermoskysip* de 60 000 m³ avec



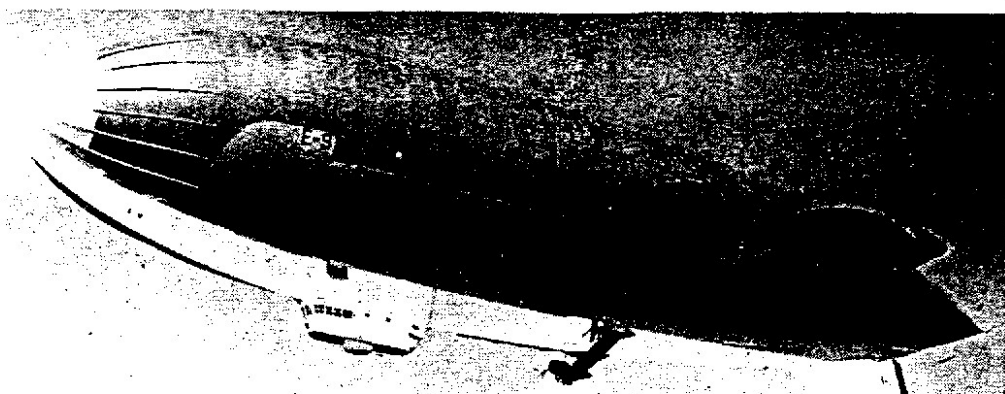
1.



2.

Nos photos

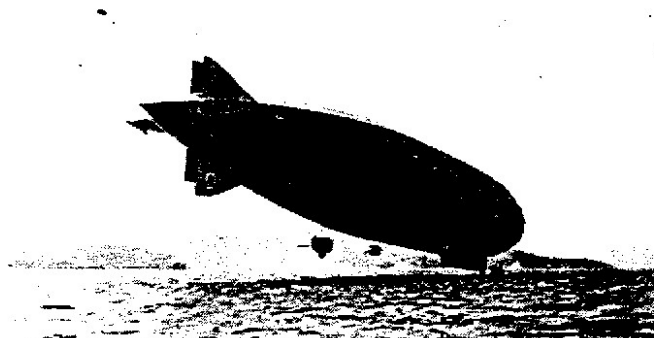
- 1. Arta-Torres AT 10 - 10 000 m³ à Rochefort (1917).
- 2. L.V. Duplessis de Grénédan, commandant du Dixmude.
- 3. Escorte de 10 000 m³ Zodiac E 9 - 1930.
- 4. Méditerranée.
- 5. Dixmude.



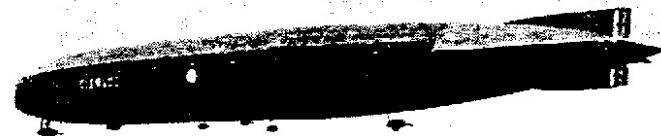
4.

3.

5.

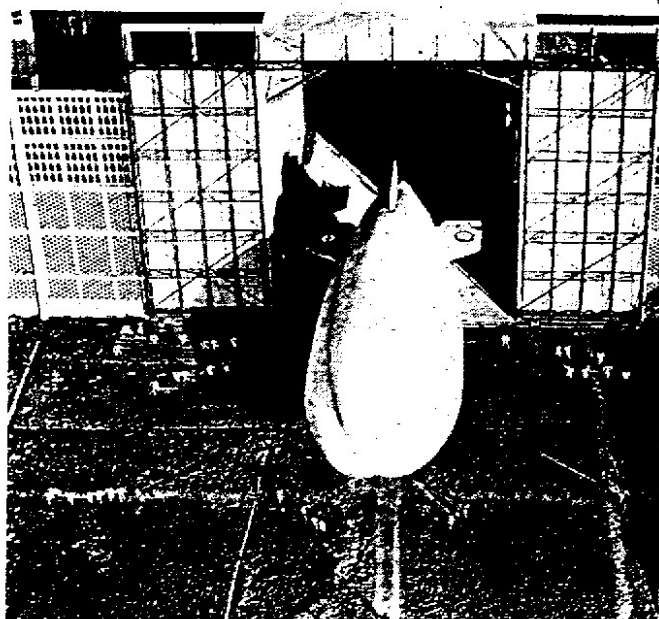


6.

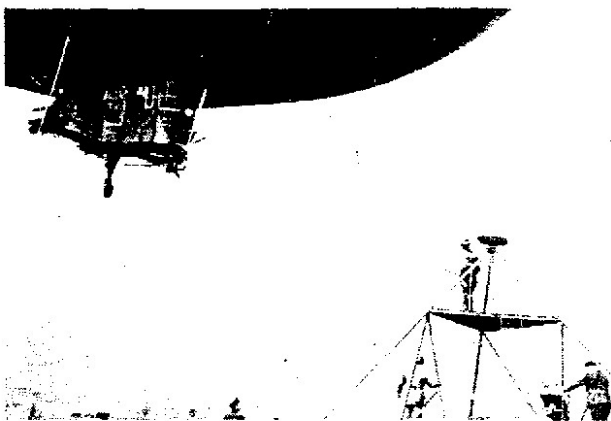


Nos photos

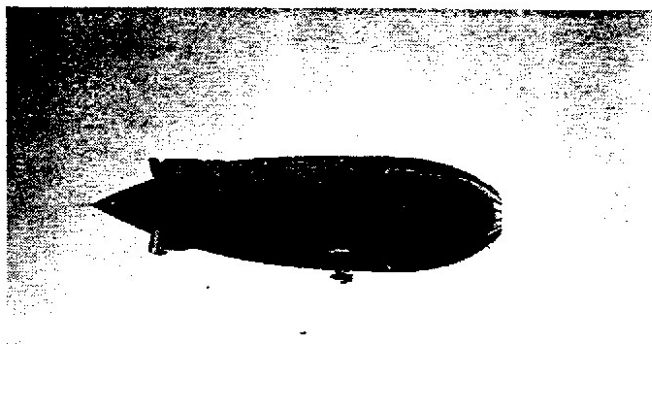
- 6. Zodiac V 11 - Sortie de hangar à bras - Rochefort
- 7. Etat-major de la BAN de Rochefort (1936).



7.



Essai au mât d'amarrage.



Zodiac V 12 en vol.

équilibrage statique par réchauffage du gaz, que les Anglais veulent mettre en service sur Londres-Paris en 1983 (?) avec cent passagers à 160 km/h. Hélicostats musclés comme *Obélix*, projet de l'ONERA-SNIAS : une « goutte » d'hélium de 270 m de long, 90 de diamètre et 1 250 000 m³, avec six groupes motopropulseurs de Super-Puma, enlevant cinquante tonnes utiles.

Hélicoptères bizarres : l'*Aerocrane* américain, à quatre plans cycliques de 108 m de diamètre pour la voilure encastrée dans une sphère d'hélium de 45 m de diamètre et 40 000 m³ de gaz.

Grues volantes et projet météorologique *Dinosaure*, composés de deux carènes oblongues accouplées en catamaran, reliées par un élément d'aile épaisse.

Cette aile volante allégée dont j'ai déjà parlé. Et ce *Megalifter* des Etats-Unis, véritable avion allégé dont le corps est un ballon dirigeable fuselé d'où sortent les ailes, combinant l'aérostat et la portance dynamique. 190 000 m³ d'hélium. Longueur 197 m, diamètre 54, 180 tonnes de charge utile.

Décollage à 120 km/h, croisière à 330.

Il n'y a pas que ces engins parfois surprenants certes. Il y a aussi de vrais dirigeables, on en prévoit avec moteur nucléaire. De toute manière, ils ont tout : voyez le semi-rigide étudié par SODETEG-TRANSCONSULT. C'est un 80 000 m³, 150 km/h de vitesse maximale, 2 000 km de distance franchissable. Régulation de température air et hélium, pilotage automatisé. Il lui suffit de 3 970 cv. Il ne coûtera que trente millions de francs l'unité si on le construit au moins à cinq exemplaires. Il faut quatre ans d'études, de réalisation du prototype et d'essais. C'est un aéronef tout à fait adaptable à la surveillance des zones maritimes économiques et du trafic maritime.

Tout cela peut et doit voler, au ras des marguerites ou à 20 000 mètres comme *Pégase* relais de transmissions, de télévision, d'observation en vol stationnaire. Mais on attend les crédits de réalisation.

Voler pour quoi ? Pour travailler dans les créneaux où l'avion et l'hélicoptère ne



A bord du V 12 - De gauche à droite : E.V. Macelloni, E.V. de Brossard, commandant, S.M. Poupon.



Zodiac V 12 - Atterrissage, amarrage au mât - Rochefort 1937.

sont pas utilisables ou sont trop chers :

- Transports aérien à faible vitesse et bas prix.
- Exploration et surveillance de zones économiques.
- Pénétration des zones dépourvues d'infrastructure de transport.
- Manutention sur les terminaux de conteneurs.
- Déplacement de charges indivisibles.
- Enlèvement de charges forestières.
- Plates-formes d'observation scientifique plus avantageuses que les satellites.
- Relais de télécommunication.

Voler en économisant de l'énergie Voler en minimisant pollution et nuisances

Il faut bien se mettre dans la tête que nous sommes engagés dans une ère de rationnement de l'énergie. Il faut trouver des solutions nouvelles à une forme de vie et de société d'où la vitesse supersonique sera exclue parce que trop chère et inutilement dévoreuse de ce pétrole dont on redoute l'épuisement des réserves et dont nous avons abandonné le contrôle. Le gi-

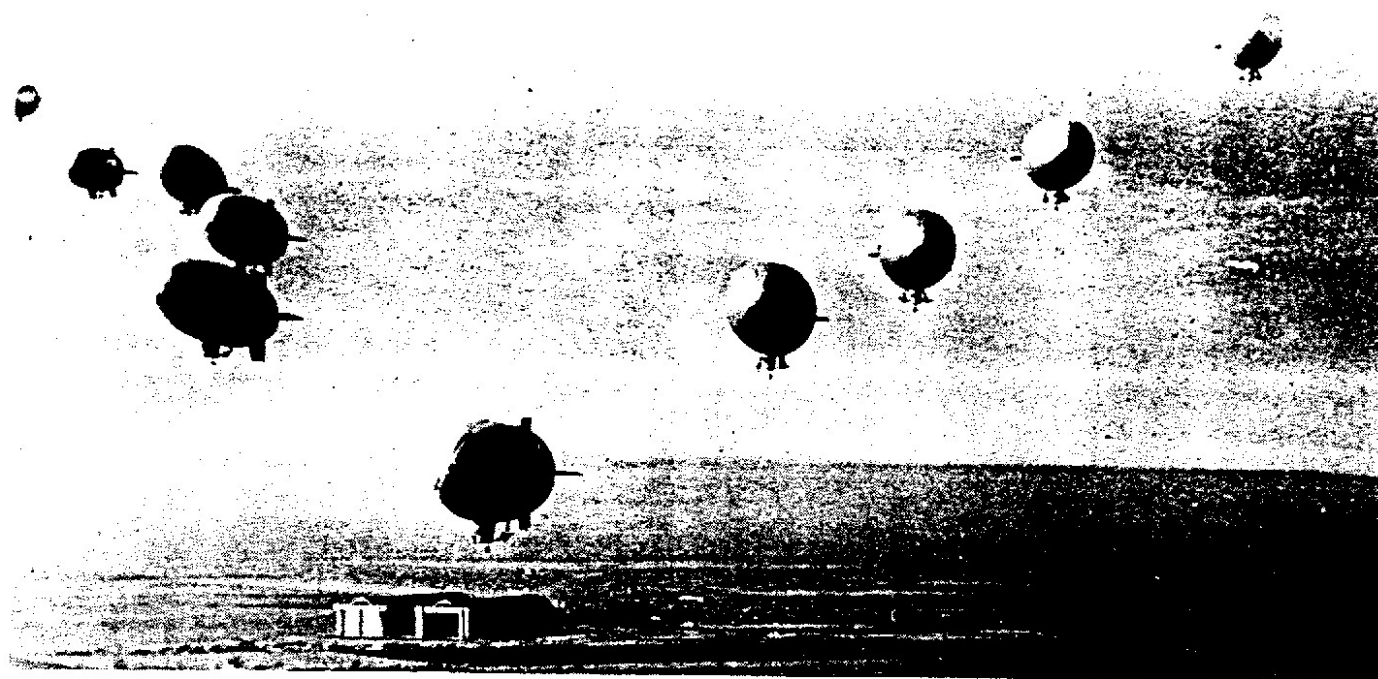
gantisme lent devient une nécessité comme la petite unité de manutention économique. Il devient fou de détruire du pétrole pour obtenir une substitution dynamique alors que nous avons l'aérostat à notre disposition qui ne consomme d'énergie que pour sa translation.

Tout cela n'est pas une mode, mais une obligation qu'il faut organiser, et nous en avons dans notre technique les moyens les plus efficaces, les plus sophistiqués et toujours en progression.

La conception en bureau est un jeu passionnant, avec tout ce que la science met à la disposition de l'ingénieur. L'électronique miniaturisée et féérique permet des choses qui surprendraient les pilotes et les commandants des dirigeables de 1930, *Graf Zeppelin* compris.

Mais justement, après les cartons, il y a le stade du hangar, puis les essais en vol, puis l'utilisation opérationnelle.

Or le pilotage et le commandement d'un aéronef allégé, même partiellement doté d'une composante aérostatique, sont très différents

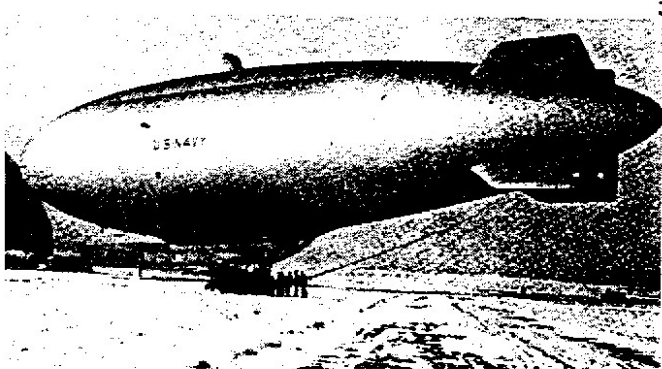


2.

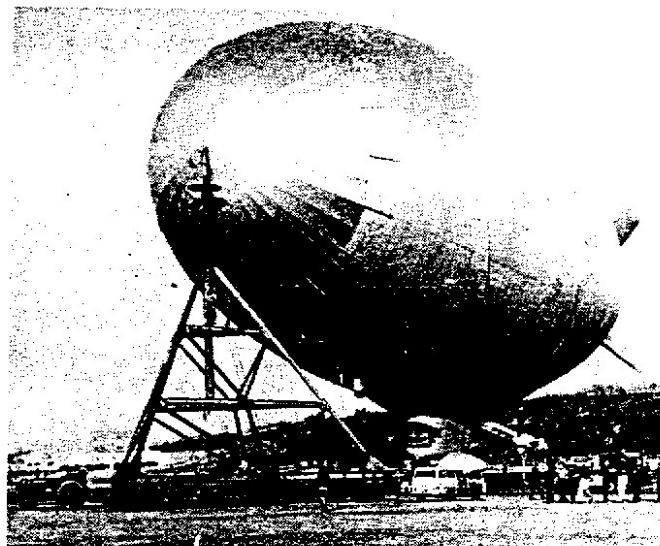
1.

Nos photos

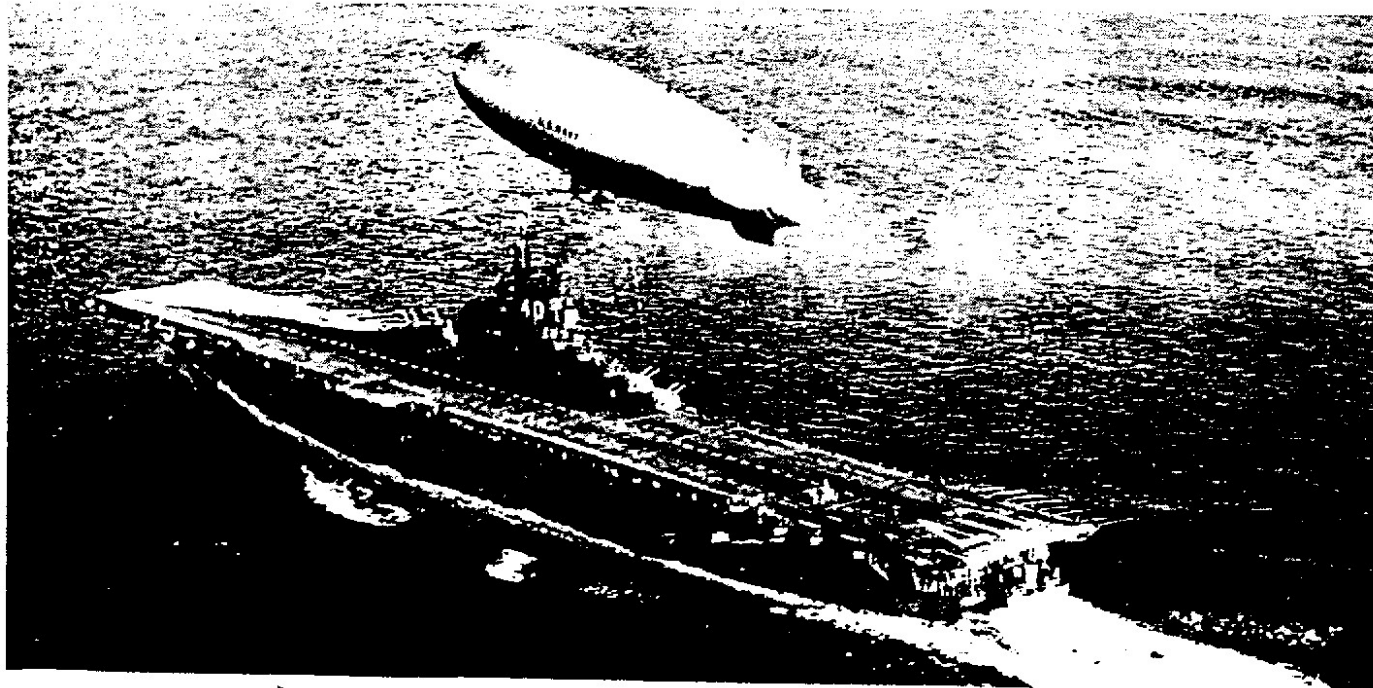
1. Vol de dirigeables type K.
2. Dirigeable type ZPG 3 W Early Warning au mât - 45.000 m3.
3. Dirigeable type K survolant un porte-avions - 1950.
4. US Navy 2 PG 3 W - 1953.



3.



4.





Dirigeable de surveillance de la pollution.

de ce que demande l'aéronef normal.

Une masse gazeuse naviguant dans l'atmosphère réagit à des paramètres nombreux et capricieux. La synthèse des questions qu'ils posent s'intègre dans les réflexes d'un commandant expérimenté. Il est certain qu'un de ces calculateurs miniaturisés dont nous disposons en 1980 intégrera tout cela et affichera, sous le nez du pilote et du commandant, le bon choix et la valeur exacte du délestage, du coup de soupape, du renflouement d'air et du réchauffage du gaz, s'il ne le fait pas lui-même sans en demander l'autorisation. Mais il n'est pas certain que cela suffise pour que le ballon ou aéro-allégé ait une vie harmonieuse. Il y a des cas où le commandant et son pilote peuvent, eux seuls, apprécier l'évolution du futur proche, autrement dit prévoir les décisions nécessaires pour amortir des réactions qui, avec le calculateur seul, restent sèches et sans vie. Le dirigeable et l'aéro-allégé, comme tous les appareils aériens, répugnent à la brutalité. Ils ont besoin de l'intuition humaine, et c'est le rôle du commandant, par son expérience et son bon sens, d'humaniser la vie de son bateau volant.

Certes le pilotage ne peut plus être tout à fait celui des années 35 ; l'électronique moderne et sa miniaturisation introduisent des méthodes nouvelles qui permettent

l'équilibrage automatique des mouvements élémentaires de tangage, de roulis et des divers couples de lacets. Le positionnement dynamique intervient dans le vol stationnaire. L'équilibrage statique par chauffe du gaz est permis par l'emploi de l'hélium inerte.

Ces progrès appellent une instruction adaptée du personnel, facilitée par l'utilisation de simulateurs. Il n'y a là aucun problème. C'est une évolution raisonnée que l'on sait maîtriser au niveau du pilotage.

Il en va autrement pour la fonction de commandement, soit à bord pour le vol piloté, soit au sol, en vol télécommandé. Elle est essentielle pour les missions de longue durée. Il s'agit de l'introduction du jugement humain à base d'expérience, de bon sens, d'intuition. C'est l'impensable qui fait que la sécurité est assurée ou que l'accident se prépare. Or, à ma connaissance, l'informatique n'a pas encore intégré ces subtilités dont dépend l'issue d'un vol au long cours, surtout à bord d'un aéronef dont la vitesse s'inscrit entre 90 et 200 km à l'heure, dans une gamme très proche de celle des vitesses des vents et de la rapidité de l'évolution météorologique.

Il faudra former des commandants. C'est un problème délicat. Le métier de la mer permet, par expérience millénaire, une pré-sélection efficace.

Nous avons naguère, à l'école des dirigeables de Rochefort, un cours d'accidents, livré aux méditations des élèves, jusqu'en 1937. Nous y voyons qu'entre 1917 et 1933, date du dernier événement, sur cent trois dirigeables souples qui ont été armés, il y eut vingt-neuf incidents après lesquels les ballons réparés ont repris l'air rapidement. Seulement deux accidents ont entraîné la condamnation du matériel (il s'agissait des deux semi-rigides V-10 et E 9) sans aucune conséquence pour le personnel. Ce résultat sécurisant est dû à la préparation des mesures d'atterrissage en campagne et à l'entraînement en ballon libre. Il sera évidemment indispensable, au rôle de sécurité des aéronefs allégés, de définir des consignes d'atterrissage de fortune d'autant plus réfléchies que l'engin sera plus volumineux et de les adapter aux structures rigides et aux aéronefs hybrides.

Il existe enfin un risque psychologique grave : la réaction du public et de la presse aux accidents éventuels. Avec des prototypes, la menace d'un pourcentage

élevé est de règle. L'affaire est guettée par les amateurs de sensationnel, si débile que soit une telle exploitation. Il sera donc sage d'entreprendre la formation des pilotes et des commandants en les faisant voler d'abord sur des dirigeables classiques du type ZPG pour des missions de plusieurs jours en l'air. L'adaptation aux aéro-allégés en sera plus sûre.

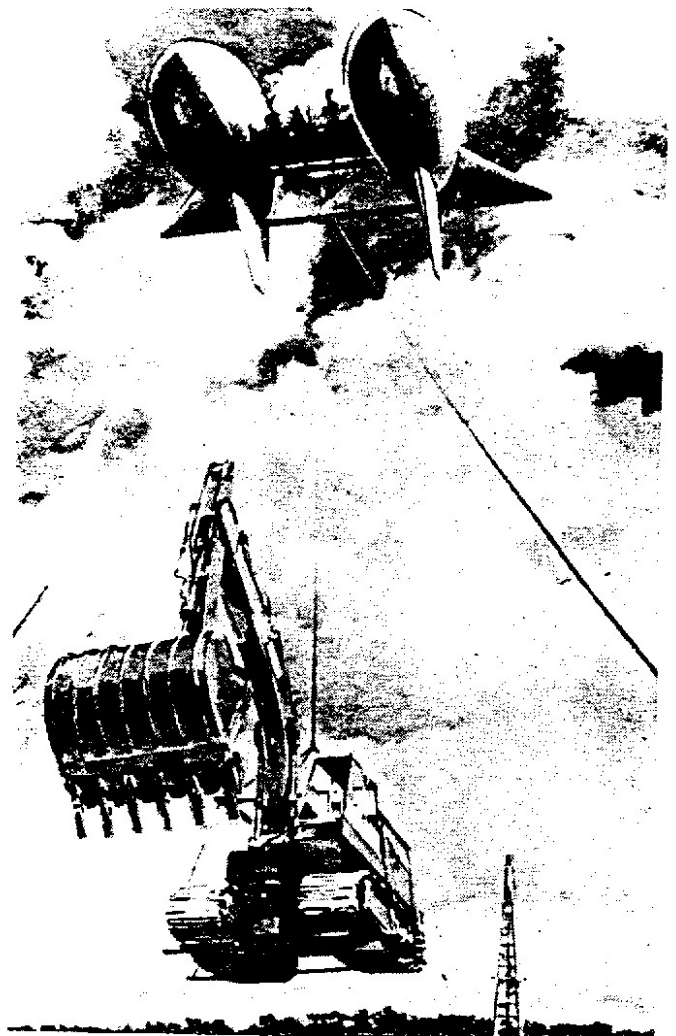
La mise en service d'une génération d'aéronefs dont la rentabilité ne peut que croître, est une opération passionnante dont la réussite est toujours commandée par les préoccupations de sécurité. Elle est parfaitement accessible.

Ajouterai-je que les avantages dans les créneaux d'utilisation désignés, les puissances relativement faibles mises en jeu, la réduction de la pollution et du degré sonore qui en résultent, font que la réussite des aéronefs allégés est hautement souhaitable, tant pour l'économie d'énergie que pour l'écologie qui sont des options majeures de notre temps. ■

N.D.L.R. — Cet article du contre-amiral de Brossard résume la communication qu'il a faite à l'Académie de Marine le 14 mai 1980. Rappelons que l'auteur commandait, en 1937, le dernier dirigeable de la Marine, le Zodiac V 12, prototype de 4 100 m³ qui disposait en moyenne de 24 heures d'autonomie. Sa vitesse de croisière était de 90 km à l'heure et sa vitesse maximale 103 km. Rappelons aussi que de 1942 à 1945, la Marine américaine utilisa deux cents dirigeables souples pour la lutte anti-sous-marine sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique. En 1955, elle armait des dirigeables souples type ZPG-3 W de 45 000 m³ marchant à 150 km à l'heure, équipés d'un radar « d'early-warning » dont l'antenne de 13 mètres de diamètre était logée dans l'enveloppe. L'U.S. Navy a désarmé ses dirigeables en 1962. Elle s'intéresse aux projets nouveaux élaborés par les bureaux d'études de la firme Goodyear.



1



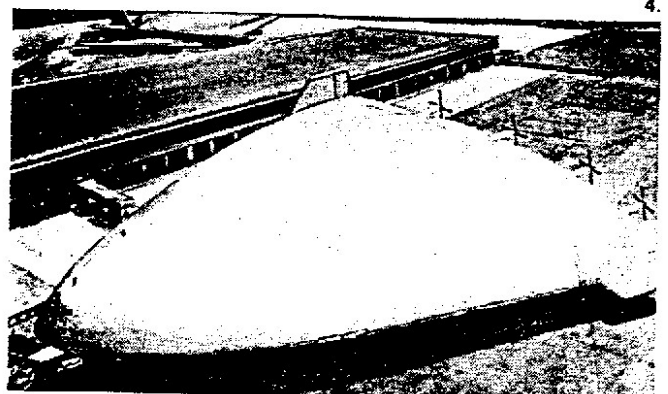
2.

Nos photos

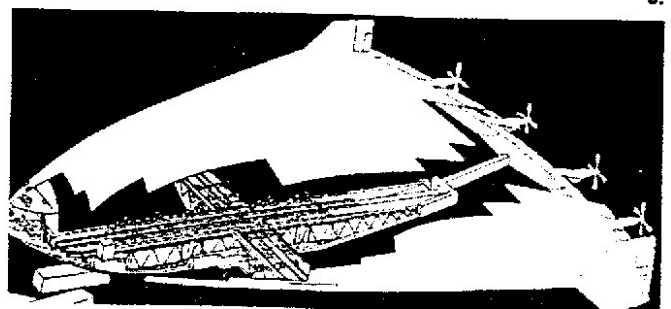
1. Dirigeable de surveillance maritime.
2. Grue volante française : amarré en tripode, ce dirigeable à double carène est destiné au travail aérien lourd.
3. Hélicostat (France). Hélicoptère allégé de travail aérien développé en France pour le débarquement du bois.
- 4 et 5. Aeron 340.



3.



4.



5.

SECTE

Les possédés de Beauvallon

Agnès a 25 ans. Elle a quitté sa maison, son ami. Peut-être, demain, son travail. Victime d'une nouvelle secte « psychanalytique ».

Agnès guette fébrilement les oscillations du pendule. A chaque déplacement, aussi infime soit-il, elle note un chiffre sur la feuille posée devant elle. Sur la table, d'autres pages envahies par des colonnes de « 6 » et de « 9 » attendent déjà. Imperturbable, le pendule continue à tourner dans le silence nocturne de ce petit appartement parisien où elle vient d'emménager, pour échapper aux questions de plus en plus pressantes de l'homme avec qui elle vivait depuis deux ans. A 25 ans, elle en avait assez de se cacher des heures, parfois des

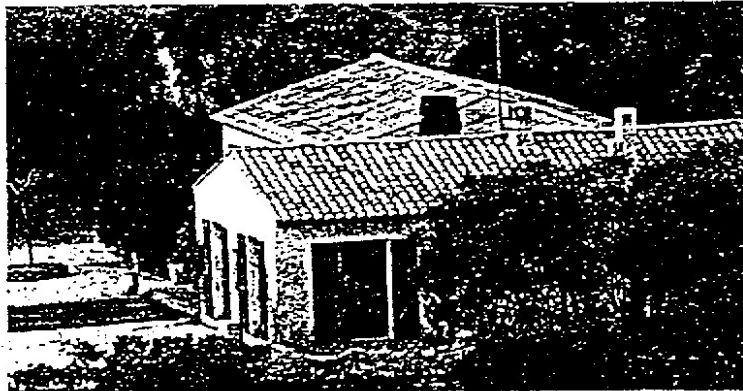
nuits entières, pour actionner son pendule en paix. Excédée, elle a préféré quitter son ami. Pour son pendule et ses colonnes de « 6 » et de « 9 ».

La journée aussi, dans les locaux de la société financière qui l'emploie, Agnès s'isole de plus en plus souvent. Là, près des lavabos ou dans un bureau désert, elle interroge son pendule au sujet des affaires du moment. A chaque fois, le pendule oscille. A chaque fois, elle pousse un soupir de soulagement et sourit. D'un sourire étrange qui découvre des dents barrées par un mystérieux appareil dentaire argenté.

Le pendule et l'appareil dentaire : pour Agnès, les instruments d'une liberté nouvelle, mis entre ses mains par une psychanalyste à qui elle fait une confiance aveugle. Pour son entourage, les preuves matérielles qu'elle est victime d'une dangereuse secte qui recrute sous couvert de psychanalyse. Car Agnès n'est pas un cas isolé : comme elle, des dizaines de jeunes gens à travers la France suivent des « psychanalyses chrétiennes » sous l'œil vigilant de Maud Pison. Grande théoricienne de ces explorations de l'inconscient teintées de mysticisme, cette psychanalyste de 70 ans



Maud Pison
La réincarnation de la Vierge...



« Les Chênes », à Beauvallon
Chaque matin, les ovnis



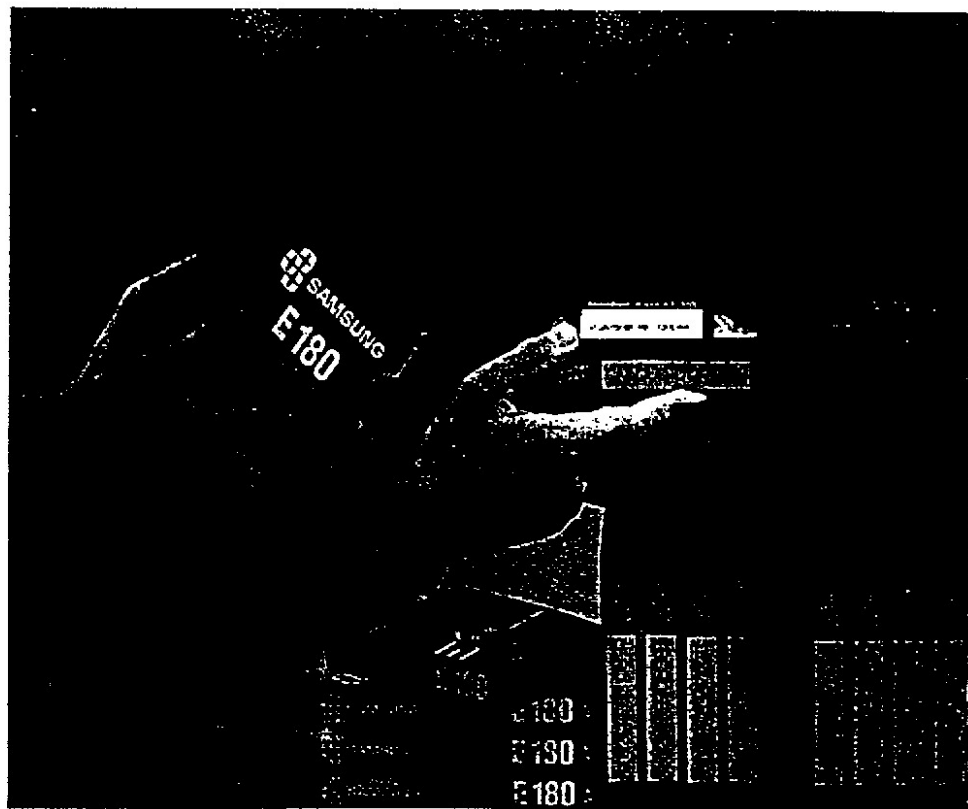
Le docteur Galliano
... et celle de Jésus-Christ

s'abrite derrière une association loi 1901 pompeusement baptisée « Institut de recherches psychanalytiques ». En réalité, une discrète toile d'araignée dont elle est le centre, alimentée en patients par quelques collègues de province. Principale victime : la haute aristocratie de la région versaillaise. Les adeptes de Maud Pison portent souvent la particule. Ils sont jeunes, riches, diplômés, souvent très croyants, parfois fragiles. En quelques mois, cette jeunesse dorée va être précipitée dans l'ésotérisme le plus extrême. Souvent sans broncher, tétanisée par la peur et l'admiration pour ses « gourous ». Jusqu'à la folie.

Tous ont suivi à peu près le même itinéraire. Agnès rencontre Maud Pison pour la première fois il y a deux ans. Immédiatement, elle tombe sous le charme de cette psychanalyste rassurante au visage rond et au regard doux. En quelques séances, Agnès oublie les inhibitions qui assombrissaient sa vie. Elle respire de nouveau. Mais, un jour, Maud Pison lui promet plus : elle lui parle d'« analyse transcendante », de « vie supérieure », et lui fait miroiter la possibilité de vivre en totale harmonie avec le monde. Pour cela, Agnès doit se recentrer sur elle-même, prendre ses distances avec sa famille et son entourage. Confusément éprise d'idéal, elle accepte. L'isolement commence.

Chaque week-end, elle se rend dans la grande villa que possède Maud Pison sur les hauteurs de Beauvallon, près de Saint-Tropez. Le glissement imperceptible vers l'ésotérisme et l'usage fréquent du pendule ne l'inquiètent pas. Quand Maud Pison lui parle d'ovnis, elle ne réagit toujours pas. Et lorsque, un soir, la psychanalyste lui révèle solennellement qu'elle est en réalité la réincarnation de la Vierge Marie, Agnès ne bronche pas non plus. Madame Pison lui a fait tant de bien par le passé... Pourquoi ne lui dirait-elle pas la vérité aujourd'hui ?

Dans le délicieux secret de l'analyse, chaque patient de Maud Pison parcourt ces étapes initiatiques. Et tous entendent parler d'un mystérieux docteur Galiano, dentiste à Fréjus, doué de pouvoirs extraordinaires. Certains, à la demande de Maud Pison, lui rendent même visite. « Je suis allé le voir l'été dernier avec Anne, ma future épouse, raconte François, encore récemment adepte de Maud Pison. Il affirmait être la réincarnation de Jésus-Christ. Sans sourciller. En observant nos dents, il a énuméré les personnages dont nous étions les réincarnations. Selon lui, nous avions été, ma future femme et moi, le frère et la sœur de Jésus. Dans ces conditions, notre mariage devenait incestueux. En sor-

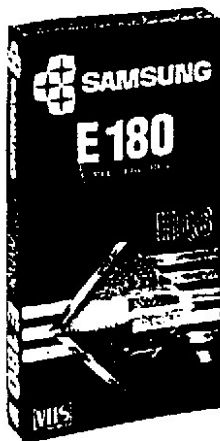


Cassettes vidéo et audio

*Samsung,
c'est pour la vie!*

VOS ENREGISTREMENTS toujours au mieux de leur forme! Un rêve pour les fous d'images et de sons, qui, enregistré après enregistrement, se constituent des trésors irremplaçables. C'est pourtant ce qu'assure Samsung aux utilisateurs de ses cassettes.

La haute technologie développée par Samsung dans la conception, la fabrication et le contrôle de ses cassettes lui per-



met de garantir des couleurs fidèles, une image extrêmement précise et un son parfait grâce aux qualités magnétiques des supports utilisés. Ne vous privez pas de revoir et de réentendre, encore et encore, vos enregistrements les plus précieux. Avec les cassettes Samsung quand on aime c'est pour la vie!

Les cassettes audio et vidéo Samsung sont disponibles chez votre revendeur habituel. Liste sur demande.



SAMSUNG

CASSETTES

BP 146 - 75755 Paris Cedex 15

tant, mon amie était ébranlée par cette révélation... »

Comme pour Anne et François, le docteur Galiano entre par effraction dans la vie privée de nombreux adeptes de Maud Pison. Avec ses prédictions divines, il s'impose rapidement comme son alter ego masculin. Un « gourou » dangereux, qui passe sans transition de « l'analyse dentale » à la théorie transcendantale. « Je lui ai rendu visite en août dernier, se souvient Antoine, 25 ans, à l'époque proche de Maud Pison. A peine entré, il me couche sur son fauteuil, examine mes dents et décrète qu'il faut enlever au plus vite les plombages qui "font interférence entre l'inconscient et l'astral". Sans anesthésie, pour mesurer ma "résistance énergétique" ! J'ai hurlé de douleur, il a continué... En partant, j'ai quand même signé un chèque de 1 500 francs. » Une pratique courante pour le docteur Galiano, qui n'hésite pas non plus, comme il l'a fait pour Agnès, à poser des appareils destinés à « faire barrage aux énergies négatives »... Peu importe si ces appareils sont douloureux et gênent considérablement les jeunes femmes qui les portent...

Pour assurer une meilleure communication avec les ondes cosmiques, certains adeptes se font même limer les ongles à la fraise. D'autres se laissent pousser les cheveux. Le docteur Galiano n'a-t-il pas déclaré : « Heureux les chevelus, ils entendront Dieu en stéréo » ?

Au fil des mois, certains patients abandonnent famille et profession pour s'installer aux « Chênes », la villa de Beauvallon. Ils intègrent une communauté restreinte, entièrement dévouée à Maud Pison. L'un s'occupe du jardin et de la piscine, l'autre gère le secrétariat, un troisième va chercher les patients à la gare... Au centre du dispositif, les séminaires collectifs : officiellement destinés à préciser les bases conceptuelles de la « psychanalyse chrétienne », ils se transforment souvent en tribunes pour délire mystiques et ésotériques.

Septembre 1990. Une cinquantaine d'adeptes sont disposés en cercle dans la petite pinède de la villa de Beauvallon. Agnès attend beaucoup de ce séminaire. La fine fleur de la jeune aristocratie de l'Ouest parisien aussi. Elle s'installe, silencieuse, tendue, tout acquiesce à la cause de ses gourous. Le docteur Galiano commence par faire circuler un vase de terre cuite en affirmant : « C'est le calice de la Cène. Je l'ai retrouvé... »

Silence religieux. Puis il exorcise « les vies négatives » de chacun. Arrivé à François, qu'il sent rétif à ses premières révélations, il s'acharne, l'accusant successivement d'être Ravallac, Mazarin, puis Judas. Soudain, il hurle sous le soleil de plomb : « Vous êtes le diable ! Vous êtes l'Antéchrist ! » L'assemblée, totalement sous l'emprise de l'orateur, est abasourdie. Anne, la future épouse de François, défaillit intérieurement : se marier avec le diable ? Impossible ! « Nous étions tétanisés, se souvient un participant. Chacun avait peur des imprécations de Galiano, peur d'être exclu en laissant une épouse ou un ami à Beauvallon, peur du châtimement divin dont on nous menaçait. »

Le soir, Maud Pison explique à une assemblée captivée que chaque matin, très tôt, des ovnis font leur apparition dans le ciel de Provence. Ces influences extraterrestres permettraient, selon elle, de mieux comprendre l'âme humaine. Là encore, personne n'émet le moindre doute. Au petit matin, travaillé par cette révélation, d'abord timidement puis plus ouvertement, chacun risque un pied sur la terrasse. Bientôt, cinquante per-

sonnes scrutent le ciel. Sans succès. Le jour point...

Pour effacer cet incident, le docteur Galiano reprend ses imprécations. Il commence chacune de ses phrases par « Dieu m'a dit ». Dieu lui a dit que Saddam Hussein était la réincarnation de Staline, que le roi du Maroc allait être victime d'un attentat, que l'apocalypse était imminente... Mais Dieu lui a aussi dit que Catherine, une jeune femme présente ce jour-là, était enceinte. Devant les démentis formels qu'elle lui oppose, il affirme soudain que son mari a tué le fœtus. A chaque fois, Maud Pison acquiesce.

A la fin, lorsqu'un adepte un peu trop zélé demande s'il ne doit rien acquiescer pour ce séminaire officiellement gratuit, le docteur Galiano lève les yeux au ciel, prend un air extatique et lâche, tel un oracle : « Dieu m'a dit : "C'est mille francs par personne". » Les cinquante participants sortent leur carnet de chèques.

L'argent n'est sans doute pas l'objectif premier des deux « gourous ». Certes, avec actuellement deux séminaires d'une quarantaine de personnes par mois (prix de l'inscription : 1 300 francs), ils peuvent vivre très largement. Mais leur motivation profonde est autre : éprouver leur pouvoir en aliénant des individus. Avec le risque d'être entraînés par une

folie qu'ils ont eux-mêmes créée de toutes pièces. Voici quelques mois, Maud Pison annonce qu'elle a guéri l'une de ses adeptes d'un cancer. Quelques jours plus tard, celle-ci meurt. Aujourd'hui, le docteur Galiano prétend guérir le sida et ressusciter les morts... Ces dernières semaines, plusieurs adolescents sont descendus s'installer aux « Chênes ». Une famille a même été obligée de faire appel à la gendarmerie de Fréjus pour retrouver sa fille. Mais d'autres déjà arrêtent leurs études, abandonnent leur emploi ou, comme Agnès avec son pendule, hésitent à tout quitter.

« De l'extérieur, tout cela paraît incroyable, reconnaît Alain, présent au séminaire de septembre 1990. Mais nous étions prisonniers d'une logique qui nous dépassait. Notre psychanalyse individuelle nous avait tous beaucoup aidés, et Maud Pison était comme une mère pour nous. La quitter, c'était comme trahir sa mère. De plus, lorsque nous faisons timidement état de nos doutes, on nous répondait que nous n'étions pas capables d'aller jusqu'au bout de ce que nous avions entrepris. Alors, on continuait... »

Jusqu'à ce que certains croisent la route du père Trouslard : ce chanoine de Soissons est un traqueur de sectes. Voilà des années qu'avec l'aide de l'Adfi (Association de défense des familles et de l'individu [1]), il arpente la France pour aider tous ceux qui, un jour ou l'autre, ont été en contact avec une secte. Ses armes : le respect de chaque individu et de petits carnets sur lesquels il consigne méthodiquement des renseignements. L'abbé Trouslard est aux sectes ce que Serge Klarsfeld est aux anciens nazis encore en activité : un chasseur intraitable.

C'est lui qui a permis à Antoine, Anne, François et quelques autres de sortir des arcanes vénénux de Maud Pison. En prononçant devant eux le mot « secte ». Un mot simple, direct, qui ne rencontre d'abord que l'incrédulité. Puis, grâce aux explications et aux documents précis du père Trouslard, tout s'ordonne petit à petit : les faux diplômes de Maud Pison, son machiavélisme, ses expériences ésotériques extrêmes, les dégâts déjà causés sur certains individus depuis bientôt vingt ans...

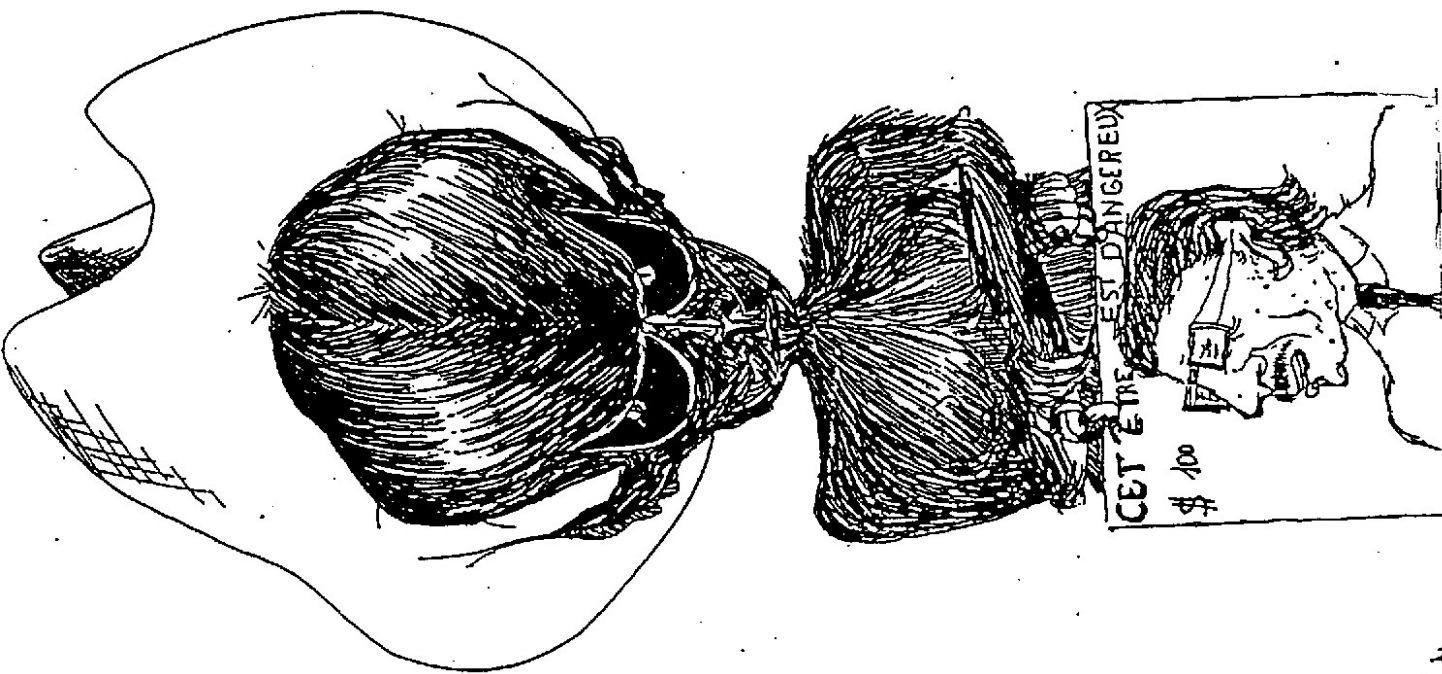
« La secte Maud Pison est caractéristique de ce qu'on appelle les nouvelles sectes, explique le chanoine. Elles n'ont pas pignon sur rue et recrutent par le bouche à oreille dans des milieux aisés. Mais surtout, elles avancent masquées. » Aujourd'hui, derrière la psychanalyse. ● JÉRÔME DUPUIS

1. Adfi, 10, rue du Père-Julien-Dhuit, 75020 Paris.



l'Z
célèbre OURANOS TROP 60
en quête de "Petit Gris"

le.



CET ÊTRE EST DANGEREUX

\$ 400

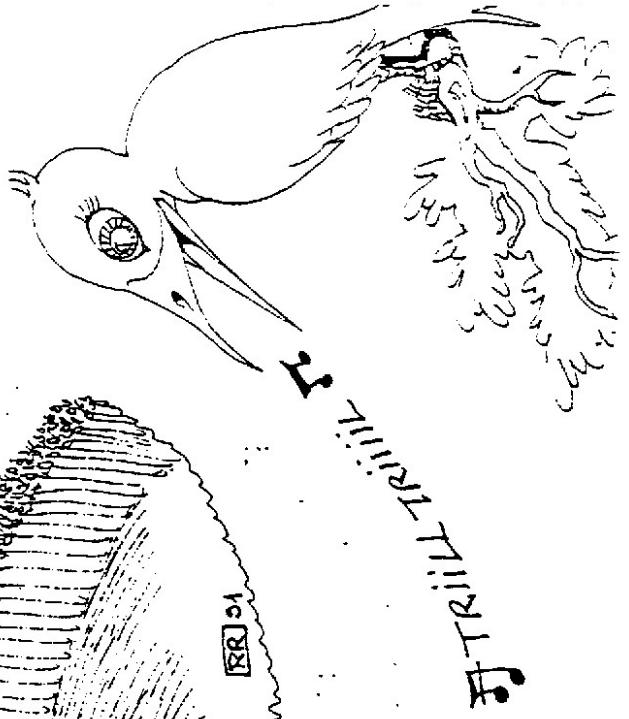
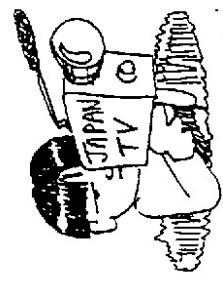
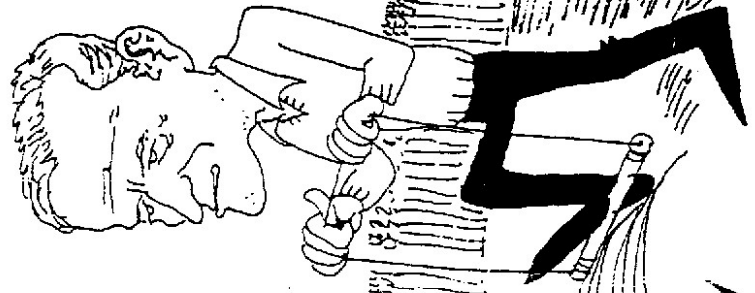
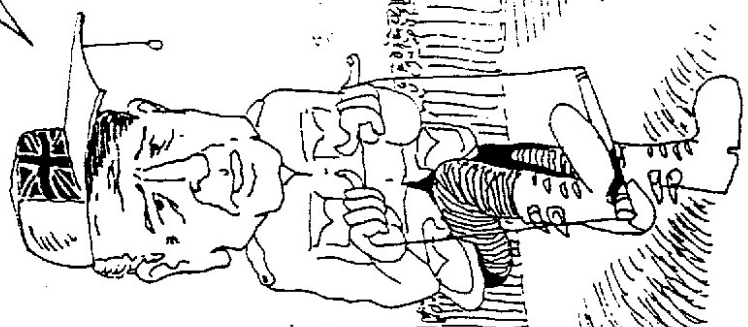
"Petit Gris" en quête de sa nourriture
préférée : L'IGNACE

le

APRES 13 ANS D'ACTIVITÉ
NOUS AVONS DÉCIDÉ D'ARRÊTER
D'OCCUPER LES EXPERTS
EN CÉRÉALOGIE, MÉTÉOROLOGIE
UFOLOGIE, CYTOLOGIE, PARAPSYCHOLOGIE
MAGNÉTISME, RADIESTHÉSIE,
TRUCAGES, ETC

FINI
LA CONCURRENCE

ALLEZ UN PETIT DERNIER



UN SPECIALISTE VOUS REPOND

15 QUESTIONS SUR LES OVNIS



Phénomène naturel, hallucination, rumeur ou visite extraterrestre, le sujet ovi a défrayé la chronique pour finalement tomber dans les oubliettes. Pourtant, Jean-Pierre Petit, directeur de recherche au CNRS, spécialiste en cosmologie, estime qu'il serait temps que la science aborde sérieusement le volumineux dossier « objets volants non identifiés ».

Quelle est votre propre définition de l'objet volant non identifié (ovni) ?

En l'état actuel des connaissances, on peut dire de façon officielle qu'il s'agit d'un objet matériel aéro qui se déplace à une vitesse - plus de 1 000 km/h - selon les dernières informations belges - et ses accélérations sont à l'échelle de la cosmologie. Ce qui fait que l'ovni est un phénomène naturel généralisé, mais que nous ne comprenons pas. Par ailleurs, l'étude réalisée par les scientifiques belges sur la chasse à l'ovni effectuée dans le ciel bruxellois par deux chasseurs F16, dans la nuit du 30 au 31 mars 1990, montre que l'éventualité d'un mauvais fonctionnement des radars et des ordinateurs est exclue, et que les paramètres enregistrés sont fiables.

Ne pourrait-il s'agir d'engins fabriqués par certaines puissances militaires, comme l'aviation américaine F117A, totalement invisible sur radars, qui a volé secrètement pendant neuf ans ?

Quand on voit une machine volante qui se déplace à 1 500 et qui file à 1 600 km/h sur des

toits de Bruxelles, sans causer le moindre bruit, ainsi que l'ont enregistré les radars belges en mars 1990, on peut scientifiquement s'étonner que les connaissances actuelles ne nous permettent pas de concevoir des engins capables de telles performances.

3 On pourrait supposer que ces ovnis ne sont pas d'origine terrestre ?

Absolument. Survoler l'ovni, ce qui se passe de plus en plus, est un phénomène qui se manifeste depuis 1947, époque où nos connaissances dans le domaine astronomique et physique n'étaient pas développées comme elles le sont aujourd'hui.

4 Quelle est, selon vous, l'origine la plus intéressante en ce domaine ?

Homme de science et non de science-fiction, je ne m'intéresse qu'aux rares cas où l'on peut obtenir des données scientifiques exploitables. C'est-à-dire essentiellement des traces au sol laissées lors d'atterrissages d'ovnis et des enregistrements vidéo.

Le premier cas concernait l'affaire de Trans-En-Provence en 1978. Le professeur Bouin, de l'Université d'Avignon, avait alors analysé des échardes de l'engin et les avait envoyés à la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Les résultats de ces analyses montrèrent des traces biologiques tout à fait singulières et étonnantes. Il faudrait alors aller plus loin dans ces recherches, mais le groupe d'étude en place, soit-disant spécialisé et soutenu par le CNRS, ne répond pas aux attentes de l'Université de Caen.

Michel Bouin, le second chercheur, fin mars 1990, entre dans des chasseurs de l'armée belge et des ovnis. Les militaires belges ont même officiellement communiqué officiellement.

C'est le premier fois que ce genre d'ovni arrive. Il reste de cette nuit.

la des enregistrements radars surprenants, réalisés par les radars belges, ainsi que par les radars français, qui ont permis de constater que ces ovnis ne sont pas d'origine terrestre.

5 Certains témoins de cette vague d'ovnis en Belgique ont-ils pu prendre des photographies ?

Il existe en effet des photographies, mais un descendant important apparaît entre ce qui a été vu et le cliché développé. Ainsi, le physicien Augustin Messant vient d'apporter une explication à ces « disparitions aux photographies » : ces engins pourraient émettre un rayonnement infrarouge dans le cadre de leur fonctionnement. Or, on sait

qu'environ 12 ans, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

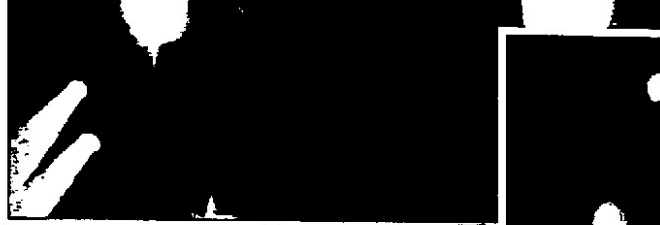
Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

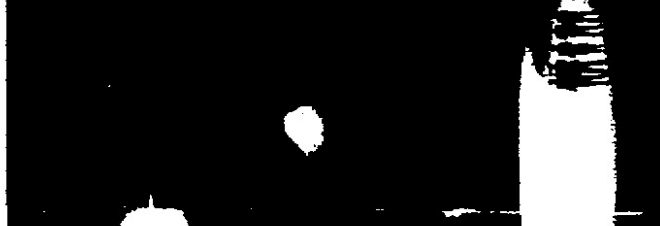


Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

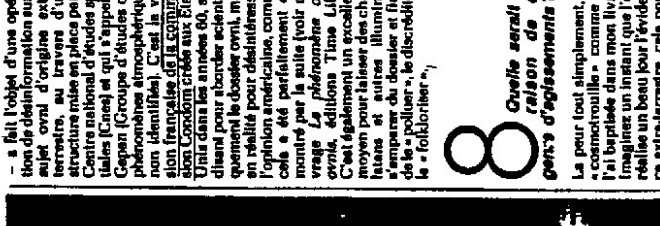


Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

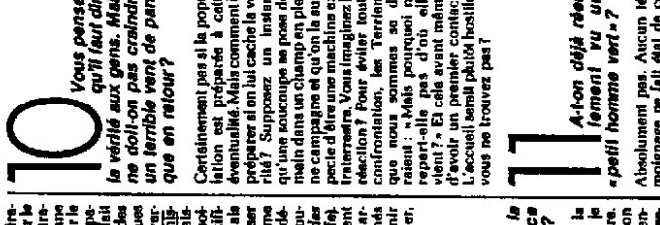


Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

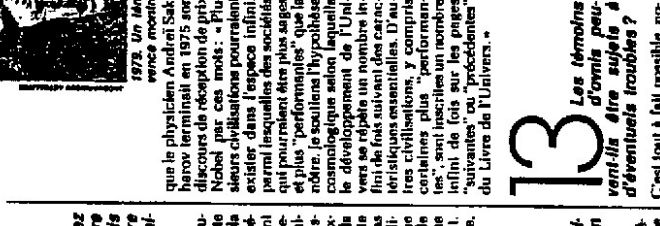


Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

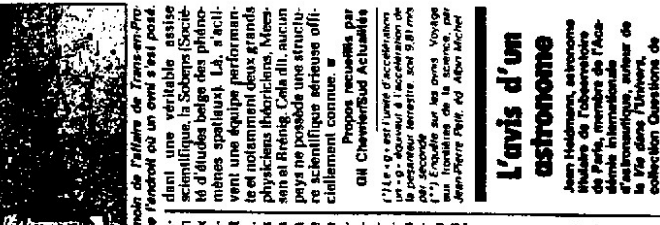


Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.



Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

Et c'est, une fois de plus, le 12 mars 1990, à 21 heures, un ovni a été vu à partir de la zone d'atmosphère de l'Université de Caen.

L'avis d'un astronome

Jean Hédouin, astronome de l'Observatoire de Paris, spécialiste de l'astronomie internationale, a répondu à nos questions.

13 Les témoins d'ovnis peuvent-ils être sujets à d'éventuels troubles ?

Absolument pas. Aucun témoignage ne fait état de ce type de description. Il s'agit d'une invention supplémentaire pour discréditer le dossier ovi. D'ailleurs, ce sur-nom n'existe qu'en France. Des qu'on vient à le prononcer au cours d'une conversation, le sujet perd automatiquement 90 % de son sérieux. Cela fait partie de la stratégie de désinformation.

14 Que doit-on penser des nombreuses associations qui s'activent autour de ce sujet ?

En dépit de leur bonne volonté, ces groupements ne sont pas en mesure de réaliser un travail sérieux des scientifiques. Ils ne font que se consacrer à la promotion de leur propre image.

13 Les témoins d'ovnis peuvent-ils être sujets à d'éventuels troubles ?

Absolument pas. Aucun témoignage ne fait état de ce type de description. Il s'agit d'une invention supplémentaire pour discréditer le dossier ovi. D'ailleurs, ce sur-nom n'existe qu'en France. Des qu'on vient à le prononcer au cours d'une conversation, le sujet perd automatiquement 90 % de son sérieux. Cela fait partie de la stratégie de désinformation.

14 Que doit-on penser des nombreuses associations qui s'activent autour de ce sujet ?

En dépit de leur bonne volonté, ces groupements ne sont pas en mesure de réaliser un travail sérieux des scientifiques. Ils ne font que se consacrer à la promotion de leur propre image.

15 Existe-t-il un pays où le sujet ovi est traité avec un réel sérieux ?

Il n'y en a qu'un, la Belgique, où existe depuis dix-huit ans le seul groupe, privé, possé-

10 Vous pensez la vérité aux gens. Mais ne doit-on pas craindre un terrible vent de panique en retour ?

Certainement pas si la population est préparée à cette éventualité. Mais comment la préparer si on lui cache la vérité ? Supposons un instant qu'une soucoupe se pose dans un champ et qu'on la découvre. Vous imaginez la réaction ? Pour éviter toute confusion, les témoins qui nous ont racontés ces choses ont-ils pu voir l'engin ? Non, ils ont vu un objet volant non identifié. Et c'est tout.

11 A-t-on déjà réellement vu un petit homme vert ?

Absolument pas. Aucun témoignage ne fait état de ce type de description. Il s'agit d'une invention supplémentaire pour discréditer le dossier ovi. D'ailleurs, ce sur-nom n'existe qu'en France. Des qu'on vient à le prononcer au cours d'une conversation, le sujet perd automatiquement 90 % de son sérieux. Cela fait partie de la stratégie de désinformation.

12 Les scientifiques ne peuvent-ils pas se consacrer à la recherche de la vérité ?

Heureusement, certains - de trop peu encore - de nos confrères ont dans leur esprit et pensent la même chose que moi. Et ce qui le demande, c'est qu'il y ait un vrai débat sur le sujet. De véritables recherches entreprises. Et, puis, le rappel des

13 Les témoins d'ovnis peuvent-ils être sujets à d'éventuels troubles ?

Absolument pas. Aucun témoignage ne fait état de ce type de description. Il s'agit d'une invention supplémentaire pour discréditer le dossier ovi. D'ailleurs, ce sur-nom n'existe qu'en France. Des qu'on vient à le prononcer au cours d'une conversation, le sujet perd automatiquement 90 % de son sérieux. Cela fait partie de la stratégie de désinformation.

14 Que doit-on penser des nombreuses associations qui s'activent autour de ce sujet ?

Terre Sauvage
1992 - n°67
(Novembre)

OVNI ou avion ?

Un bombardier secret dépasserait six ou sept fois le mur du son

Le Boeing 747 de la United Airlines assurant la liaison Los Angeles-Londres se trouve à 7 000 mètres d'altitude, en pleine ascension, lorsqu'un appareil non identifié le « frôle » à trois cents mètres. Sur les radars du centre de contrôle, aucune trace de l'inconnu. Le

plus surprenant, c'est que cet incident, qui vient de se produire, n'est pas le premier. Depuis 1990, cinq témoignages provenant des Etats-Unis et quelques autres de l'Ouest de l'Ecosse font état de telles observations. Leur point commun : la ressemblance de l'engin avec un bombardier américain des années 60 qui répond au doux nom de XB 70. Il générerait un son grave et très rythmé que les spécialistes expliquent par un système de « pulsions acoustiques » : elles rebondiraient sur l'onde de choc provoquée par le franchissement du mur du son. Autrement dit, l'appareil glisserait sur son onde de choc.

Une hypothèse : celle du bombardier hypersonique, un projet secret de la Nasa, que le Pentagone aurait commandé afin de disposer d'un moyen de transport hyper-rapide. Selon ces rumeurs, ce prototype serait capable de faire le tour de la Terre en quelques heures et d'atteindre six à sept fois le mur du son. La Nasa reste muette sur cette éventualité

LA MORT D'UN COBAYE

VENDREDI 31 JUILLET 1992 - DH

FRANCE-SOIR ACTUALITÉ
SOCIÉTÉ

IL AVAIT ÉTÉ L'INVITÉ DE DECHAVANNE Abattu à cause de ses amis extra-terrestres

■ LYON

De notre correspondant
François DUTHILLEUL

Cette fois, les extra-terrestres n'ont pas sauvé Jean Migères (voir notre photo). A 52 ans, celui qui était sorti miraculé d'un gravissime accident de voiture ne s'est pas remis des deux décharges de fusil de chasse tirées par son beau-père.

Mardi 15 h 30, boulevard de la Croix-Rousse, à Lyon, un homme abat son gendre. Puis le tireur repart vers sa voiture, recharge son arme et revient sur place. A bout portant, nouveau coup de feu en pleine tête de Jean Migères. L'assassin est placé en garde à vue. Dans les heures qui suivent, l'enquête révèle qu'il s'agit d'un homme angoissé pour l'avenir de sa petite-fille. Pour le reste, tout repose sur la personnalité de la victime, qui, outre quelques divagations chroniques, s'était taillé une « sérieuse réputation » dans les milieux d'amateurs d'OVNI, au travers de quelques écrits et lors d'un débat télévisé animé par Christophe Dechavanne.

« ÊTRES SUPÉRIEURS ». A en croire Jean Migères, son histoire croise la trajectoire d'une soucoupe volante à l'occasion d'un grave accident de voiture en 1969. Il est alors conducteur d'ambulance à Perpignan. Le 10 août de cette année-là, alors qu'il transporte un blessé dans son véhicule, il heurte de plein fouet une DS venant en sens inverse à plus

de 150 km/h. Fractures multiples, hé-morragies internes. Jean Migères subit plusieurs interventions chirurgicales, au cours desquelles il est déclaré cliniquement mort à trois reprises. Mais à chaque fois il revient à la vie et accumule les hallucinations.

Il raconte qu'une voix lui a dit, au moment de l'accident, qu'il ne risquait rien. Plus tard, dans sa chambre d'hôpital, un « disque noir » serait même venu lui rendre visite. Le plus sérieusement du monde, le rescapé explique que l'engin a fait le voyage depuis une certaine planète Khrichta — inconnue au bataillon interstellaire — pour lui expliquer qu'il a été choisi parmi 2 millions de terriens pour préparer la venue sur terre d'« êtres supérieurs ».

Ce n'est pas tout : le « chef suprême des armées intergalactiques », qui, paraît-il, répond au nom de Strôbe, prend possession de l'enveloppe charnelle de Jean Migères et lui laisse un code secret pour communiquer avec ses nouveaux amis. Il n'en faut pas plus pour que l'accidenté, une fois guéri, dans son corps du moins, se découvre des pouvoirs de guérisseur, magnétiseur et radiesthésiste.

Commence alors la « nouvelle



vie » de Jean Migères, dont on trouve la trace à la Réunion. Les feuilles locales font état de sa présence sur l'île, où il assure rencontrer chaque jour des extra-terrestres.

SANS DIPLÔMES. En 1988, de passage à Lyon, il dépose les statuts de l'association CEIRUS (Centre européen d'initiation à la recherche ufologique à caractère scientifique) à la préfecture du Rhône. Plus tard, en 1991, on le retrouve à Auxerre. Cette fois, c'est devant un tribunal.

Poursuivi par de vrais kinésithérapeutes, Jean Migères est condamné à un mois de prison avec sursis et 15.000 F d'amende pour avoir, entre autres, apposé une plaque sur sa porte indiquant : « Centre de médecine douce. Praticien diplômé ».

De retour à Lyon, entre deux « conférences », il se marie et, plus que jamais, se pose en « spécialiste mondial de recherches ufologiques ». Sa carrière aurait sans doute pu durer longtemps s'il n'avait annoncé à son beau-père son intention de partir, avec femme et enfant, pour l'Amérique du Sud. Totalement désespéré à l'idée de voir sa fille et sa petite-fille quitter la France en compagnie de celui qu'il tenait pour un « fou », le grand-père a eu peur.



Ci-gît
un Cobaye

Dans les lavandes, un OVNI et deux êtres venus d'ailleurs...

Valensole : 25 ans après !

Un terre immensément baigné de lumière aveuglante... Le plateau de Valensole, désert lavandier entre Manosque et Riez, fait partie de ces coins éparés que l'on garde jalousement comme une provision de rêve. Dans ce paysage chanté par Giono, des êtres bizarres venus d'ailleurs ont choisi l'été 1965 pour défrayer la chronique... Effrayé, Maurice Masse ? Pas le moins du monde.

Vingt-cinq ans ont passé et le cultivateur se souvient. C'est long un quart de siècle mais la rencontre, dont il fut le témoin privilégié, est encore fraîche dans sa mémoire.

Fraîche comme l'aube de ce 1^{er} juillet historique...

Il est 5h45 quand Maurice Masse quitte le champ de lavandiers qu'il a biné, pour s'accorder quelques minutes de répit.

Assis en bordure d'un rideau d'arbustes, il entend soudain un sifflement strident.

A environ 80 mètres, un objet.

Maurice Masse imagine tout d'abord qu'il s'agit d'un hélicoptère puis se ravise.

Et si c'était la Dauphine Renault des routeurs qui ont commis maintes déprédations dans le champ, au cours des nuits précédentes ?

Maurice Masse s'avance prudemment. Surprise : la voiture est en réalité un engin inconnu de forme ovoïde posé sur des pattes.

A proximité, deux êtres à l'allure étrange semblent examiner les plants de lavande.

Curiosité mêlée d'inconscience : le cultivateur, comme magnétisé par ce tableau surréaliste, s'approche.

Masse comprend qu'il n'a pas affaire à des individus ordinaires. Ils ont la taille et la corpulence d'un enfant de huit ans. Le crâne est énorme et chauve, la peau lisse et blanche, sans système pileux. Les sourcils sont absents, la bouche réduite à un petit trou rond et le menton complètement atrophié.

Cette description détaillée, Maurice Masse la fera au capitaine de gendarmerie de Digne, abasourdi.

Une irrésistible somnolence

La suite du récit est tout aussi troublante :

"Parvenu à 5 ou 6 mètres de l'engin, les deux hommes se

redressent simultanément. Celui qui me tournait le dos auparavant pointe vers moi une sorte de petit tube extrayant d'un étau qu'il porte sur le côté droit.

A cet instant, je me sens complètement immobilisé. Je n'ai plus aucune appréhension. J'entends des murmures, des bribes de conversation. A aucun moment, ces êtres ne donnent l'impression de me vouloir du mal.

Ensuite tout va très vite. Ils montent dans leur soucoupe par une porte latérale à glissière qui se referme sur leur passage et apparaissent derrière un dôme transparent qui surmonte l'engin. Un bruit sourd résonne pendant quelques secondes et l'appareil se soulève d'un mètre environ, libérant un pivot central métallique qui était enfoncé dans la terre. Six béquilles se mettent à tourner et l'objet part brusquement en oblique dans le ciel, en direction de Manosque. Je le suis pendant une trentaine de mètres et il disparaît, aspiré par la vitesse."

Maurice Masse :

"Je ne dirai plus rien !"



Maurice Masse confie quelques petits secrets à un astro-physicien, Jean-Pierre Petit. (Photo Mario Botella)

peñtrifié pendant un quart d'heure, en proie à une vive interrogation.

Sur les lieux, les gendarmes constatent que la terre est devenue claire et dure. Dans une cuvette peu profonde, en forme de bol, un trou cylindrique de 40 centimètres de profondeur apparaît; il est parfaitement régulier et mesure 18 centimètres de diamètre.

Quant à Maurice Masse, il fut pris d'une irrésistible somnolence quatre jours après l'observation, dormant plus de 14 heures par nuit.

Soumis à des examens psychiatriques, le "sujet" fut reconnu formellement sain d'esprit et ne souffrant d'aucune affection neurologique.

Vous avez dit bizarre ? Claude GAUTHIERIN

L'apparition d'un extra-terrestre dans Manosque et Riez, au cours de l'été 1965. Maurice Masse confie à un physicien, Jean-Pier

EN PAGE

témoin se souvient y a 25 ans un OVNI Valensole...

d'un engin lumineux et de deux
stres dans un champ de lavande entre
et Riez, avait défrayé la chronique au
té 1965. Un quart de siècle plus tard,
asse confie ses souvenirs à un astro-
ean-Pierre Petit. (Photo Mario Botella)

EN PAGE 29, L'EVOCATION DE CLAUDE GAUTHERIN



chériques, le sujet fut ré-
connu formellement sain d'es-
prit et ne souffrant d'aucune
affection neurologique.

Claude GAUTHERIN

quatre sillons de un mètre
parlent en croix. Là, tout au-
tour, les plants de lavande ont
été taillés.

Les premières analyses de
sol effectuées par des enquê-
teurs n'ont rien donné.



1^{er} juillet 1965... Maurice Masse fait un incroyable récit aux gendarmes médusés et à Victor Nathan, le premier journaliste à être arrivé sur les lieux. (Photo Victor Nathan)

Maurice Masse:
"Je ne dirai plus rien !"

Une aventure parisienne
laisse invinciblement des
stigmates.

Couageux, Maurice
Masse l'a été en racontant
son histoire à ses proches
sans aux gendarmes. Un in-
terrogatoire qui dure plu-
sieurs jours et même plu-
sieurs nuits pulvérisa le té-
moin ne quittait jamais le
bureau des enquêteurs
avant une heure du matin.

Patient, Maurice Masse
l'a été en se dérobant
jamais aux questions des
curieux. Un harcèlement
quasi-permanent de la part
de milliers d'inquisiteurs,
de journalistes, de savants
reconnus ou inconnus...

Car Valensole est de-
venu un lieu de pèlerinage.
Ils sont venus du monde
entier "voir" de près
l'homme qui avait vu la
"soucoupe volante" et ses
deux occupants. Des USA,
de Japon, de Chine, de
Russie...

Maurice Masse a reçu
des cadeaux. Des livres;
beaucoup de livres sur les
OVNI. Des livres qu'il n'a
pas lus !

Car le "témoin", comme
on continue de l'appeler,
est resté un cultivateur,
avant toute chose. Quel-
qu'un du "terroir"; dou ter-
reire...

C'est au Bar des Sports,
au milieu du même cercle
d'amis, que nous l'avons
retrouvé 25 ans après.

"Inutile de me cuisiner,
je ne dirai plus rien. D'ail-
leurs, j'ai tout dit. Vous sa-
vez tout. Tout a été écrit.

Je ne remets rien non plus."

Grand éclat de rire...

"Et vous avez fait tout
ce trajet pour moi ? Ben
mon ami !" (Mouvement
de rire...)

La discussion s'engage
et les questions fusent :

-Et si votre histoire était
un canular ?

"Qué canular. J'ai été
emm... pendant des an-
nées à cause de ça, moi
qui voulais la tranquillité,
curieux. Un harcèlement
J'aurais préféré qu'il ne
m'arrive rien, ah ça oui,
parce que pardon. La preu-
ve, ça continue les "en-
merdes", puisque vous
êtes là !

Et puis pour quelles rai-
sons j'aurais inventé ce
scénario ? Ce n'est pas
moi qui ai fait le récit, c'est
le père de mes enfants."

Par cette expression,
Maurice Masse a voulu
dire que sa parole était
d'or. D'ailleurs, personne
dans sa famille n'a douté
un seul instant de la véri-
té de ses propos.

Pas plus que les gendar-
mes, pas plus que la popu-
lation.

En partent, un consom-
mateur nous a assuré que
Masse avait au tort de ne
pas se présenter aux élec-
tions municipales :

"Il aurait fait un mal-
heur. On l'aurait même
comme maire, aujourd'hui
encore !"

Propos recueillis par C.G.





117463, г. Москва, проезд Карамзина, 13/283
Тел.: (095) 4220960
Факс: (095) 9732184

13/283, proezd Karamzina, 117463, Moscow
Tel.: (095) 4220960
Fax: (095) 9732184

Cher Monsieur le Président!
Chers Messieurs!

En 1993 le Centre de Recherches Scientifiques (CRS) "AURA-Z" annonce la publication d'une revue illustrée et trimestrielle russe "AURA-Z" (la revue russe de l'Ufologie et des faits paranormaux).

La revue sera traduite en langues française, espagnole, italienne, allemande, anglaise. Notre revue reflètera des découvertes et des investigations des savants de la Russie ainsi que, des savants des pays de l'ex-U.R.S.S.

Nous sommes bien heureux que les gens du monde entier étudieront ces faits, parfois uniques.

Notre Centre sera bien reconnaissant si vous jugez possible de publier notre annonce d'abonnement ou si vous trouvez la possibilité de faire savoir notre information avec l'indication obligatoire de l'adresse d'OVNI PRESENCE, des prix et des possibilités du paiement.

Vous seriez bien aimable de trouver la possibilité de communiquer notre annonce. En réponse à votre amabilité nous mettrons à votre disposition la page dans notre revue pour votre information. Nous serons heureux d'échanger des revues, des journaux, des bulletins.

Notre future collaboration est très importante pour nous et c'est pourquoi nous vous prions de nous communiquer votre nom, votre numéro de téléphone et fax.

Je vous remercie d'avance!
Dans l'espoir de la collaboration!

Le Directeur du CRS "AURA-Z"
Alexandre Avchaloumov



The privately owned Scientific-Research Centre (SRC) "AURA Z" was founded in December, 1991. Researches carried out at the Centre are dedicated to the problems of UFOlogy, parapsychology and alternative medicine, in particular, collection and processing of information concerning UFO, interviewing of witnesses and study of supposed UFO landing places, work with people-phenomena, investigation of possibilities of "vision" in the infra-red and ultra-violet spectra, elaboration of new alternative methods of treatment and many other things.

In 1993 our Centre will start to publish the first Russian quarterly journal "AURA Z" (Russian UFOlogical and paranormal journal) in 6 languages dealing with researches and discoveries of Russian scientists, as well as scientists of the former USSR republics. The SRC "AURA Z" will be glad to cooperate with all interested persons and organizations.

Our address:

SRC "AURA Z"

Russia

117463 Moscow

Proezd Karamzina, 13/283

Tel.: (095) 4220960

Fax: (095) 9732184

Das private wissenschaftliche Forschungszentrum (WFZ) AURA Z wurde im Dezember 1991 gegründet. Die im Zentrum durchgeführten Forschungen sind den Problemen der Ufologie, Parapsychologie und der alternativen Medizin gewidmet. Dazu gehörten die Erfassung und Bearbeitung der Information über unidentifizierte fliegende Objekte (UFO); die Befragung der Augenzeugen und Erkundung der voraussichtlichen Landungsorten; die Arbeit mit Menschen-Phänomenen; das Studium der Möglichkeit der Sicht im Infraroten und ultraviolett Spektrum; die Ausarbeitung von neuen alternativen Behandlungsmethoden u.a.m. Ab 1993 beginnt unser Zentrum die Veröffentlichung der ersten russischen Zeitschrift AURA Z, die alle drei Monate erscheinen wird. Das ist die erste russische ufologische und paranormale Zeitschrift, die in 6 Sprachen übersetzt wird, wo Erfindungen und Erforschungen der russischen Wissenschaftler, sowie der Wissenschaftler der ehemaligen UdSSR widerspiegelt werden.

WFZ AURA Z wird sich auf die Zusammenarbeit mit allen interessierten Personen und Organisationen freuen.

Unsere Adresse:

WFZ AURA Z

projezd Karamzina 13/283

117463 Moskau, Rußland.

Tel. 095/422 09 60

Fax 095/ 9732184

Le Centre de Recherches Scientifiques (CRS) "AURA Z" a commencé à fonctionner au mois de Décembre 1991.

Les Investigations que nous réalisons sont consacrées aux problèmes de l'Ufologie, des faits paranormaux et des médecines alternatives, – en particulier: la recherche de renseignements sur les OVNI, l'interrogatoire des témoins et le sondage des lieux d'atterrissage des OVNI, les contacts avec les hommes phénomènes, l'étude de la possibilité de la "vision" dans les spectres ultra-violet et Infrarouge, l'élaboration des nouvelles méthodes des médecines alternatives e.t.c.

Notre Centre va commencer la publication d'une revue illustrée et trimestrielle russe "AURA Z" (La revue russe de l'Ufologie et des faits paranormaux).

Notre revue sera traduite en langues française, russe, anglaise, espagnole, italienne, allemande.

La revue "AURA Z" relètera des découvertes et des Investigations des savants de la Russie ainsi que, des savants des pays de l'ex – U.R.S.S.

Notre Centre sera heureux de collaborer avec toutes les personnes et les organisations intéressées.

Notre adresse:

Le Centre de Recherches Scientifiques

"AURA Z"

Russie

117463 Moscou

Proezd Karamzina 13-283

Tel: (095) 422 09 60

Fax: (095) 9732184



Marseille le 30/5/91

Monsieur Maillot,

Je vous prie de bien vouloir excuser ce retard de courrier. Il est dû au fait que nous changeons de station informatique (acquisition d'un 1486-25 MH) et cela provoque bien entendu quelques perturbations à de nombreux niveaux.

Je vous joint dans ce courrier le compte-rendu complet de l'enquête de SAUASSE et les renseignements que vous m'avez demandé.

Eous sommes, ainsi que je vous l'avais dit au téléphone, ouvert à toute forme de collaboration et participation sur les projets informatiques (en particulier) et nous apprécions votre aide sur le projet Licorne (ou vos réflexions).

Esperant que ces premiers contacts ~~me~~ seront le prélude à d'autres, plus étroits, nous vous envoyons nos cordiales amitiés.

CALMEL. J. Pierre
Sec. Gén.





MAGONIA

UFOLOGIE & PHENOMENES CONNEXES

Association Sans But Lucratif. Loi de Juillet 1901.

Monsieur Eric MAILLOT
20 rue Jean Moulin
08800 - MONTHERME

V/Ref.:

N/Ref: 34/91

Objet: Compléments d'informations

P.J: Cinq feuillets annexes.

Marseille le 25 Novembre 1991

Monsieur,

Nous accusons réception par la présente de votre courrier en date du 23 octobre dans lequel vous nous faites part de vos remarques et suggestions à propos du Projet "Licorne".

Nous apprécions beaucoup la démarche et le dialogue constructif qui est en train de s'instaurer ; c'est très stimulant.

Soyez assurés que votre contribution, par sa qualité et sa pertinence, sera prise en considération dans des aménagements qui devraient déboucher, courant Janvier 92, sur la publication d'une nouvelle version du RSI.

Le document résultant, qui vous sera communiqué, ainsi qu'à messieurs Breyse et Munsch, servira de base à une réflexion et une concertation que nous souhaitons encore plus large. Ce sera peut-être à l'occasion d'une rencontre dont le cadre et les modalités restent à étudier.

Trois objectifs peuvent être cependant déjà fixés :

a/ Prendre un maximum d'avis afin de stabiliser le document sur la forme et le fond.

b/ Elargir le cercle des collaborateurs potentiels ainsi que celui des enquêteurs susceptibles d'utiliser ce support.

c/ Affiner les modalités techniques de participation au projet.

A ce propos, vous nous interrogez sur les moyens d'obtention du RSI ; suit une question sur l'opportunité d'un codage de l'enquête que vous avez réalisé à BERTRE (81).

Sur le premier point : un préliminaire s'impose. En effet, il ne faut pas perdre de vue que le RSI, par sa modularité (concept qui ne sera pas remis en cause), reste un document à "géométrie variable" : on ne fait usage que de ce dont on a réellement besoin. Le document qui vous est envoyé est une matrice. Il vous appartient de reproduire par photocopie les feuillets dont vous avez besoin pour consigner les informations recueillies. Ces feuillets nous retournés dûment remplis. L'envoi initial concer-

sont à

.../...

nant la matrice sera entièrement gratuit. Il en ira de même pour toute nouvelle version du RSI qui annulera et remplacera donc la version précédente.

Notez cependant que la fourniture d'exemplaires supplémentaires reste possible. Elle est proposée au tarif unitaire et indicatif de 30 francs, port compris, pour un RSI complet.

A titre d'information les frais de port représentent à eux seuls 15 francs pour un envoi approchant les 500 grammes, ce qui correspond au poids de la version actuelle du RSI.

La modularité du document évoquée plus haut permet d'envisager des commandes "à la carte", c'est-à-dire ne portant que sur les modules dont l'utilisation est rendue nécessaire par le contexte de l'enquête à codifier. La tarification correspondante étant de l'ordre de 20 centimes la feuille.

Vous pourrez donc comparer ces propositions au coût de reproduction dont vous pourrez bénéficier localement, et opter alors pour la solution la plus avantageuse.

Sur le deuxième point : Concernant votre enquête à BERTRE, il apparaît préférable d'attendre la sortie de la nouvelle version que vous pourrez ainsi soumettre à l'épreuve d'un cas concret. Vous êtes également invité à y joindre votre compte-rendu personnel.

Dans un précédent courrier, vous nous avez aimablement fourni tout un matériel relatif à la création d'un fichier de référence. La note technique positionne clairement votre travail et sa portée. Ce fichier, que vous co-gérez avec Messieurs Munsch et Figuet, est d'un intérêt évident pour tout chercheur qui, désireux de se concentrer sur l'analyse, fait l'économie de longues et fastidieuses recherches documentaires.

Nous sommes, pour notre part, tout à fait ouverts à une collaboration dans les deux sens en vous envoyant des fiches et des dossiers sur des enquêtes que nous avons menées, et en vous mettant à contribution en retour.

Par exemple, nous notons qu'à la date du 18 Juin 1991, vous disposiez d'un fichier (fiovi.dbf) de 957-enregistrements. Vous serait-il possible de nous fournir, en première analyse, un listing des références relatives aux dossiers les mieux documentés sur lesquels vous n'avez pas pu décider, pour l'instant, d'une identification possible ou certaine ?

A cet égard et c'est le seul commentaire que nous nous permettrons sur la conception des fiches signalétiques, il aurait peut-être été bon de considérer la teneur documentaire de la source (en quantitatif et qualitatif), pour établir, sur un cas, une espèce de classification (avec un effort d'objectivité) ; la gestion d'un indice, en regard de la partie consacrée aux différentes sources répertoriées, permettant à un chercheur de s'orienter rapidement sur la documentation la plus consistante.

Sur l'exploitation des fiches, la zone description n'est peut-être pas suffisamment exigüe, car on peut être tenté d'en mettre un peu trop (comme vous l'avez d'ailleurs fait au sujet de l'affaire de Savasse). Certains pourraient, dès lors, cultiver l'ambiguïté et faire d'une zone purement indicative un espace de liberté où l'on va rapporter, en sus des grandes lignes, des détails qui ont particulièrement retenu l'attention...

Au sujet du cas de Savasse et de la fiche que vous lui avez consacrée, il paraît assez hardi de considérer comme certain, dans la colonne "effets physiques", l'absence d'effet sur la structure minérale du sol. Aucune analyse sérieuse d'échantillons n'a été réalisée pour confirmer ou infirmer cette éventualité.

Observation à Savasse (Drôme) le 11 Avril 1990 à 22h.45 (Heure Locale d'été).
Durée de l'obs. : 7 mns. Longitude 5°02' : Latitude 45°03'.

Vos remarques pertinentes sur la présence éventuelle de la Lune dans le ciel lors de l'observation de Mr. Amaudry nous ont amené à considérer cet aspect de la question que nous avions, il est vrai, complètement négligé.

Partant du principe qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, voici donc quelques

compléments d'informations sur notre satellite et autres astres principaux présents à ce moment-là. Vous trouverez également quelques remarques sur les heures légales et T.U.

La Lune se trouvait effectivement au S-E à l'heure locale de l'observation (22H.45). Mais, à cette époque, l'heure d'ETE était en vigueur et il faut donc retrancher 2 heures à l'heure locale, ce qui donne 20h.45 TU. (fuseau horaire 0). Vous trouverez les éphémérides sur la Lune ainsi que sur Mars, Venus, Jupiter et Mercure (notamment l'azimut et l'altitude par rapport à l'horizon) sur les feuillets 1,2,3,4 ci-joints. Vous remarquerez que ces informations ont été obtenues en considérant l'heure TU calculée de la manière habituelle.

Sur la base de cette heure, et au début de l'observation, la Lune était à $0^{\circ}77$ **au-dessous** de l'horizon, par conséquent non visible. A 20h.52, heure de fin d'observation, elle était à $0^{\circ}27$ **au-dessus** de l'horizon, donc, seule une très petite partie devait être visible, à condition que des obstacles naturels ne la cachent point à la vue du témoin, ce qui était le cas. En effet, la présence d'une ligne d'arbres relève l'horizon visible d'environ 9° (calcul effectué à partir d'un document photographique figurant au dossier). Nous pourrions nous en tenir là, mais, pour écarter d'éventuelles objections, nous avons aussi envisagé un horizon débarrassé de tout obstacle naturel dans l'azimut considéré.

Le globe est partagé en 24 fuseaux de 1 heure de temps chacun. Numérotés de 0 à 23, ils valent chacun 15° de longitude. Si maintenant on calcule l'heure TU réelle, celle qui prend en compte la position précise en longitude de SAVASSE par rapport au méridien de Greenwich, le résultat diffère quelque peu. (voir feuillet 5).

En effet, pour Savasse, il convient de retrancher sa longitude, à savoir $5^{\circ}02'$ Est pour se positionner avec exactitude sur le Méridien de Greenwich. Sachant qu'un degré de longitude. représente 4 minutes (horaire), nous obtenons en Temps Universel 20h.25 mns.

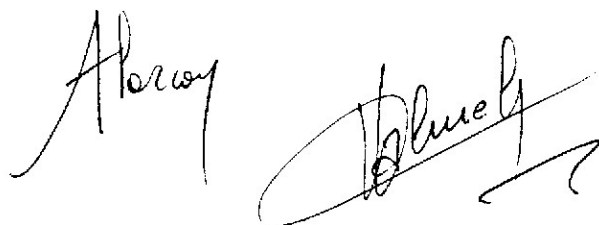
Les éphémérides calculés à cet instant donnent une altitude négative pour la Lune en fin d'observation. L'astre lunaire se trouvait donc en dessous de l'horizon pendant toute la durée de l'observation et ne peut donc être assimilé en aucune façon au phénomène que le témoin a observé.

Voilà pour les quelques réactions que vous sollicitiez dans vos dernières correspondances.

Nous espérons que ce premier échange sera le point de départ d'une longue et fructueuse collaboration.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Denis ALARCON - J.Pierre CALMEL



Cas de SAVASSE

MAGONIA

** CONVERSION EN TEMPS UNIVERSEL (ex G.M.T) **
- Valable de 1945 à 2000 -

OBSERVATION EN FRANCE le 11 Avril 1990 à SAVASSE -26 -

LONGITUDE DU LIEU - Coordonnées : 5 ' 2 ' de longitude **EST**

Heure Locale de l'Observation 22 h. 45 mn.
Heure Locale rectifiée (moins 2h. d'été.)..... 20 h. 45 mn.

erreur

il faut AJOUTER

Heure TU calculée d'après la longitude exacte du lieu de l'observation:
Dédution : 0 h. 20 mn. à l'heure Locale RECTIFIÉE.

0h20 !!

L'OBSERVATION A EU LIEU LE : 11 Avril 1990 à 20 h. 25 mn. T.U

R = Une autre recherche *** FIN = Touche quelconque...

Heure d'été en cours

The Moon V2.0

READY

U.T
Month Day Year Hrs Min Sec
4 11 1990 20 45 00
Right Ascension Declination
Hrs Min Sec Deg Min Sec
14 26 25 -19 47 31
Altitude: -0.77 Azimuth: 117.76
Horizontal Parallax: 0.9009 deg
Distance from Earth: 405664 km
Semi-Diameter: 883.69"
Illuminated Fraction: 96.23%

LUNE
1
Heure T.U du début de l'obs.

Moon rises at 20:46:47 Local Time
Moon sets at 6: 0:48 Local Time

The Moon V2.0

READY

U.T
Month Day Year Hrs Min Sec
4 11 1990 20 52 00
Right Ascension Declination
Hrs Min Sec Deg Min Sec
14 26 39 -19 48 39
Altitude: 0.27 Azimuth: 118.97
Horizontal Parallax: 0.9009 deg
Distance from Earth: 405668 km
Semi-Diameter: 883.68"
Illuminated Fraction: 96.21%

LUNE
Heure T.U de fin d'obs.
(+ 7')

Moon rises at 20:46:47 Local Time
Moon sets at 6: 0:48 Local Time

READY

Phases of the Moon V2.0

Month Year
4 1990

LUNE
Phases d'Avril 90

First Quarter: 4/ 2/1990 10:25: 4 UT
Full Moon: 4/10/1990 3:19:16 UT
Last Quarter: 4/18/1990 7: 4:60 UT
New Moon: 4/25/1990 4:28:52 UT

IL Y A DEUX ANS, A BERNAY (Eure) : L'ATTERRISSAGE D'UN MENSONGE...

Par J. Pierre CALMEL - Dessins de J. Pierre FERRER

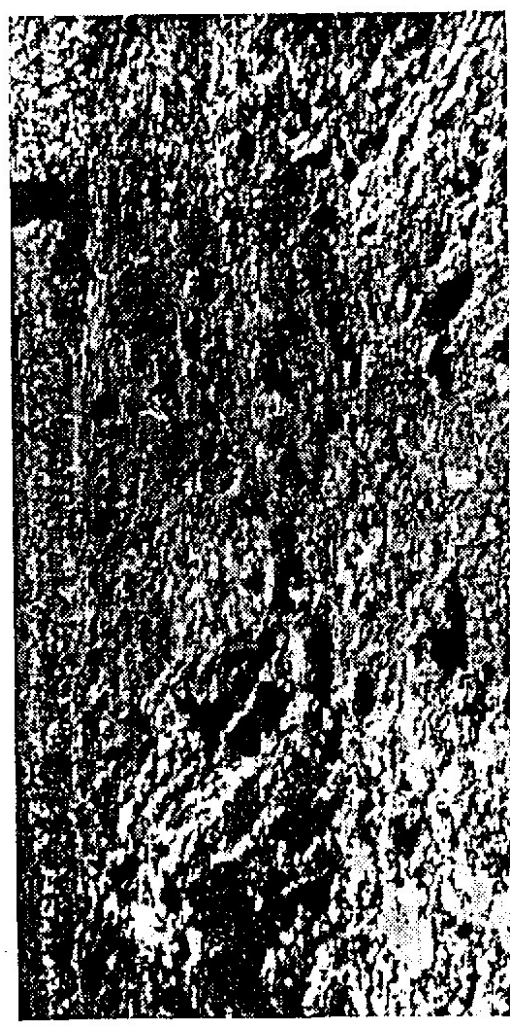
Le 6 juillet 1990 à 2 heures du matin, une explosion retentit à proximité de Bernay dans le département de l'Eure. Dans la journée, Monsieur Denis POTEL, résidant à Caorches-Saint-Nicolas, découvre dans son champ de maïs une trace circulaire de 20 mètres de diamètre, profonde de 2,50 mètres et comportant, en son centre, un monticule de terre.

Les gendarmes de Bernay, dans l'impossibilité de résoudre l'énigme, font appel au SEPPRA (Service d'Etude des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques). Celui-ci fait aussitôt "bouclier" le périmètre par des gendarmes armés et commence ses investigations.

ment, attendre une quelconque franchise d'une organisation entièrement aux ordres d'instances officielles qui imposent un black-out féroce sur les ovnis ?

Pour ma part, je considère comme *incohérentes* les "explications" avancées par les responsables du SEPPRA car certains "détails", curieusement "oubliés", ne s'accordent, ni avec le contexte global de l'affaire, ni avec les conclusions des "experts".

Mais nous reviendrons plus tard sur ces incohérences et parlons plutôt de la trace.



VUE DETAILLEE DU CRATERE AVEC LE MONTICULE DE TERRE

Environ une semaine après, les conclusions sont livrées, banales et rassurantes à souhait. Aux dires des scientifiques le "mystère" se réduirait à l'explosion, six mètres sous terre, d'une bombe de la dernière guerre...

Les "preuves", quelques fragments de métal informes, furent complaisamment exhibées devant les caméras de télévision de diverses chaînes.

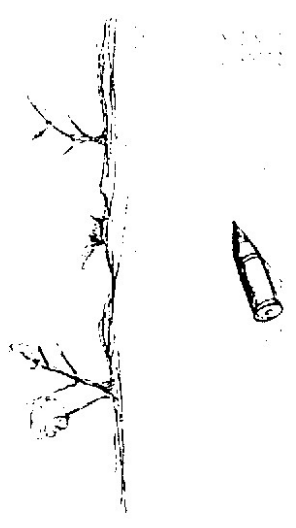
A vrai dire, cette présentation spontanée et publique de "preuves" paraît sujette à suspicion. Elle contredit totalement le comportement habituel de cette institution, plus consacrée au mensonge et à la dissimulation, qu'à la transparence et à la vérité (!). Mais doit-on, raisonnable-

Attentivement examinée, elle réduit la vraisemblance de l'explication à une peau de chagrin d'autant que **le SEPPRA s'est bien garde de préciser qu'une pareille explosion, si elle a réellement l'origine annoncée, NE PEUT PAS PRODUIRE UNE TRACE DE CE TYPE !**

Une bombe, ou un explosif similaire, aurait engendré une excavation en forme de cône renversé (ou d'enlonoir) dont le sommet, l'épicentre de l'explosion, se serait situé (dans le cas présent), à environ six mètres sous terre. Or, la trace n'était profonde que de deux mètres cinquante, trois mètres tout au plus.

Pour justifier cet écart de profondeur, il serait bien

VERSION DE L'EXPLOSION



1 - EXPLOSION ENFOUI SOUS TERRE

naif d'invocuer une quelconque retombée de terre dans l'excavation

D'une part, l'énergie libérée par l'explosif enterré va se propager de façon omnidirectionnelle. Les effets de souffle vont se manifester avec le plus d'intensité aux endroits où la terre va opposer le minimum de résistance. Ce minimum est très exactement situé à la verticale de l'explosif, là où l'épaisseur de terre est minimale. Sous l'effet du souffle, la terre, pulvérisée, est violemment projetée et dispersée vers le haut en un jet de forme conique.

D'autre part, plus on s'éloigne de la verticale du point de la déflagration, plus la masse de matière qui s'oppose à la propagation vers la surface augmente. Le volume d'agrégats déplacés est de moins en moins important et va en diminuant vers les bords, donnant au cratère cette forme caractéristique d'un entonnoir. Une partie de la terre va être "soufflée" le long des bords et s'accumuler à la périphérie de l'entonnoir, d'où ce "bourrelet" sur sa circonférence (voir croquis)

Et, si l'on retrouve effectivement cette accumulation au bord de la trace, **on y trouve en plus un monticule de terre en plein centre et là, ça ne colle plus !**

Souscrire à l'"explication" de la bombe, revient à admettre comme impossible la présence de cet amas, pourtant bien réel et parfaitement visible.

Le SEPPRA résout ce problème "scientifiquement", par sa fameuse méthode dite "tétradrangue à raccourcis", à savoir qu'il l'ignora délibérément...

VERSION DE L'EXPLOSION



3 - ASPECT FINAL DU CRATERE

Pourtant, dans cette "usine à banaliser" on ne pouvait ignorer le processus conduisant à une telle formation. Posez la question à un astronome : il vous répondra que l'on peut en observer à loisir sur certains satellites ou planètes de notre système solaire. **Elles sont la conséquence du "rebound" de la terre, au point d'impact, d'un objet astronomique (astéroïde, météorite...) avec leur sol.**

Ici pas de mystère... et pas de bombe non plus !

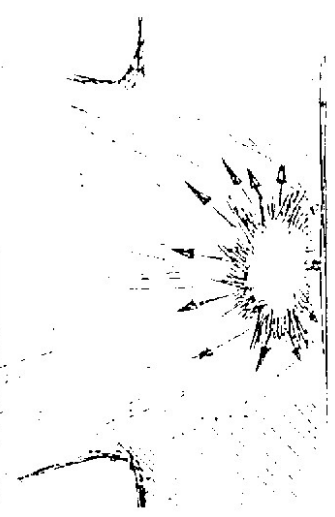
Déduction : La présence incontestable d'un tel monticule au milieu de la trace de Bernay prouve donc qu'il y a eu IMPACT ET NON EXPLOSION SOUTERRAINE !

Corollaire : Sans présumer de la nature même du phénomène ayant marqué le sol (aérolithe, ovni, etc...), il n'en demeure pas moins que le SEPPRA a SCIENTIFIQUEMENT quand à l'origine de la dite trace...

Question : Pour quelle raison ?

Afin qu'il puisse étayer son opinion, je soumet à la

VERSION DE L'EXPLOSION



2 - DEFLAGRATION

sagacité et à la réflexion d'inspecteurs "anormaux" et autres "bizarres" relevées tout au long de cette affaire et lissées ci-après :

VERSION DE L'IMPACT

parle conducteur de l'engin et toutes les personnes alentours étaient donc considérables, sans parler de ceux auxquels s'exposait le cultivateur par la suite

4 - POURQUOI les résultats de l'analyse des fragments métalliques (si analyse il y a eu réellement) n'ont-ils pas été communiqués ?

Affirmer qu'il s'agit d'une bombe et exhiber quelques morceaux informes de métal constitue-t-il réellement, aux yeux du SEPR, la preuve ultime et indiscutable de l'explosion d'un tel projectile à cet endroit, et non de quelque chose d'autre ?

5 - POURQUOI le SEPR n'a-t-il pas clairement argumenté la présence insolite de ce monticule de terre au centre de la trace, présence autant incompatible avec leur "explication" qu'un ufologue honnête peut l'être avec un debunker ?

6 - POURQUOI, le SEPR a-t-il étudié la disparition du maïs sur l'emplacement de l'excavation ?

VERSION DE L'IMPACT



2 - LE CHOC

7 - POURQUOI, alors que tant de cerveaux se sont penchés sur cette trace, le SEPR n'a jamais fourni, ni le type ni le poids, même approximatif, de cette "bombe" ? Y aurait-il en France ou au CNES pénurie d'experts en balistique ?

8 - POURQUOI, eût-elle regardé la puissance d'une charge explosive capable de créer un cratère de 20 mètres de diamètre, n'a-t-on pas expliqué, dans l'hypothèse de l'explosion, la faible profondeur de l'excavation manifestement disproportionnée par rapport à sa surface ?

VERSION DE L'IMPACT



4 - VUE EN COUPE DU CRATERE D'IMPACT

1 - UN AEROLITHE VA PERCUTER LE SOL

1 - POURQUOI, s'il était normal que le périmètre de terrain soit bouclé, ce le fut par des gendarmes armés de pistolets-mitrailleurs ? La seule présence des représentants de l'ordre, munis en permanence de leur arme réglementaire, rappelle-t-elle, ne suffisait-elle pas face à des civils venus là en curieux ? A ma connaissance, ni guerre, ni révolution, pas plus que l'affaire elle-même d'ailleurs, ne justifiait le déploiement d'un tel arsenal ! Qu'y avait-il donc dans le sol, ou plutôt, que craignait-on d'y découvrir de si important ?

2 - POURQUOI autant de gendarmes sur ce site avant que n'ait été formulée une hypothèse autre que celle d'un atterrissage (ou d'un quasi-atterrissage) d'ovni ?

3 - POURQUOI, s'il s'agissait réellement d'une bombe

VERSION DE L'IMPACT



3 - ASPECT DU CRATERE APRES L'IMPACT

de la deuxième guerre mondiale, un service de déminage n'a-t-il pas soigneusement ratissé les lieux, un ou plusieurs autres explosifs de même nature étant susceptibles d'y être encore enfouis ?

Une telle vérification s'aurait d'autant plus indispensable qu'un tracio-pelle était venu creuser dans la trace. Les risques encourus

S'acharner ainsi, depuis des années, avec tant de zèle, de violence et d'hypocrisie, à tenter de démolir ou de réduire à néant un phénomène dont ils sont les premiers à prôner l'INEXISTENCE, est révélateur, soit d'une pratique chronique de MASTURBATION intellectuelle intense, soit d'une schizophrénie aiguë parvenue à un degré tel que tout essor de rémission est définitivement perdu

Un cratère explosif

Une bombe enfoncée à six mètres de la surface du sol dans un champ de maïs à Caorches-Saint-Nicolas, près de Bernay (Eure), est à l'origine du cratère de vingt mètres de diamètre découvert le 6 juillet dernier.

La gendarmerie et les scientifiques du Service d'expertise des phénomènes de rentrée en atmosphère (SEPR), aidés des Travaux Publics, ont creusé le site vendredi jusqu'à six mètres de profondeur. A environ quatre mètres, les premiers éclats de métal étaient visibles.

La bombe, dont le poids n'est pas encore connu, a explosé pour une raison indéterminée, provoquant un souffle suffisant pour former un cratère à la surface.

LE PROVENCAL
du 13 juillet 90

Mystère dans un champ de maïs

Les gendarmes de l'Eure sont perplexes. Un mystérieux cratère d'une vingtaine de mètres de diamètre et profond de trois mètres a été découvert mardi matin dans un champ de maïs, près de Bernay. A la trace de brûlure n'est visible mais un étrange petit monticule se dresse au centre du cratère, comme s'il y avait eu une éruption. A l'heure de la nuit, le cratère a disparu.

? de
juillet 90

BILAN DE L'ENQUETE DU SEPR:

- Une semaine de vacances pour le personnel de cet organisme aux frais du contribuable.

- Une "explication" encore plus mystérieuse et énigmatique que la trace elle-même. Il faudrait solliciter du SEPR qu'il nous explique... son "explication" (2)

- Des debunkers ravis de claironner qu'une fois de plus, le prolétaire a encore pris sa vessie pour une lanterne en envisageant l'éventualité de l'atterrissage de l'un de leur "impossible" ovni.

Ils sont bien loin d'être les lumières qu'ils prétendent car les "lanternes" qu'ils allument sur ce cas éclairaient bien moins qu'une vessie par une nuit sans lune...

Il est vrai qu'en matière de méprises lunaires et autres vessies, ils complètent dans leurs rangs au moins deux bouffons d'envergure. Mais, dans cette malia d'étoiles des neurones, exit les experts en éclairage de lanternes. Ils sont comme "leurs" ovnis : inexistants (3).

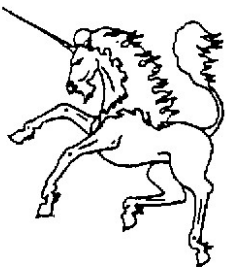
Dès lors, s'il vous restait encore une lueur d'espoir pour que vienne un jour de leur part (ou de celle du SEPR) une explication honnête, franche et sensée, je vais prendre la liberté de vous donner ce conseil : *prenez une chaise, asseyez-vous et armez-vous de patience : l'attente risque d'être très longue !*

JPC

1 - Ce comportement rappelle curieusement celui des autorités militaires américaines dans l'affaire du crash de Roswell qui convoquèrent les journalistes pour leur montrer complaisamment les débris d'un ballon-sonde. Ici aussi nous remarquons la disproportion des moyens humains et matériels mis en oeuvre pour prétendument récupérer un innocent "ballon-sonde" et convaincre les journalistes présents que les débris récupérés étaient bien ceux allégués.

2 - Des experts en phénomènes de rentrées atmosphériques incapables de mesurer un impact d'objet astronomique avec la terre de l'explosion souterraine d'une bombe... qui pourrait le croire ?

3 - Ces tristes sires n'en sont pas à une contradiction près. Ils créent des associations, des serveurs minitel sur les ovnis, organisent des conférences et des rencontres ufologiques, effectuent des "enquêtes" (?), vendent des cassettes vidéo, éditent de luxueuses revues, en bref, se décarcassent un maximum pour l'ufologie comme Ducros pour notre cuisine.

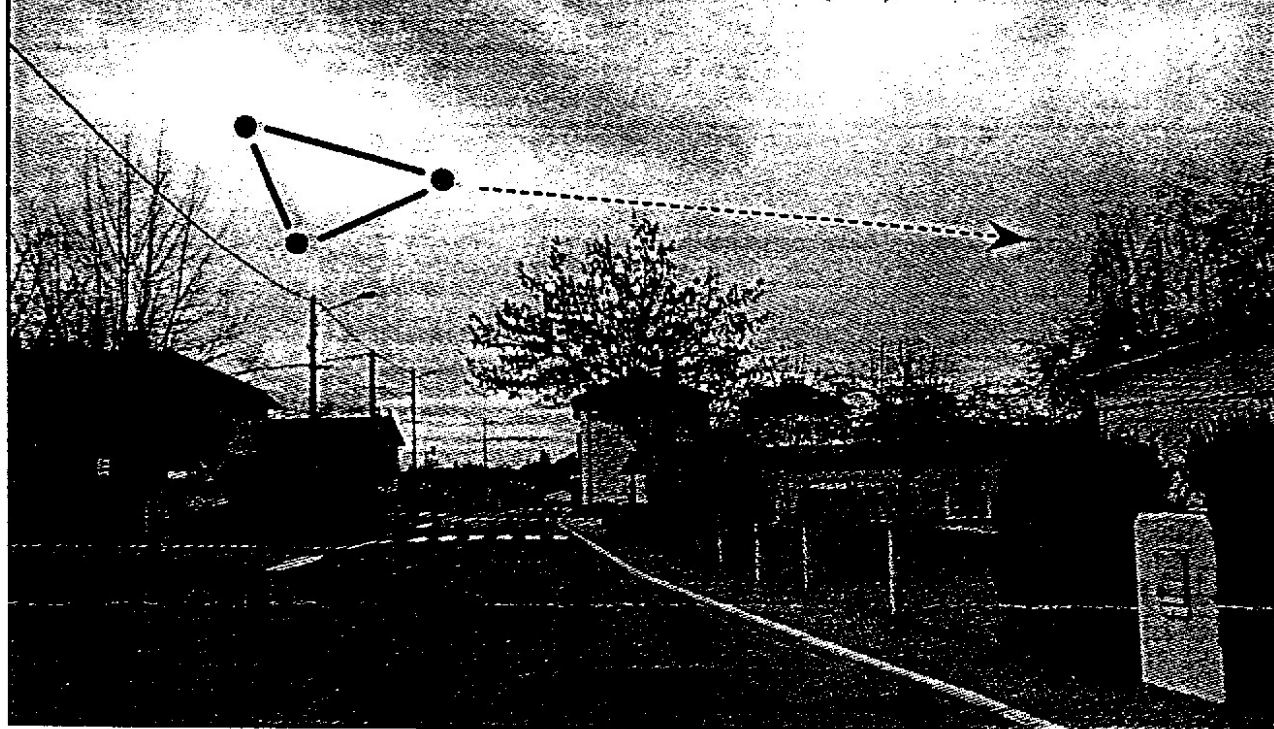


TRAIT D'UNION

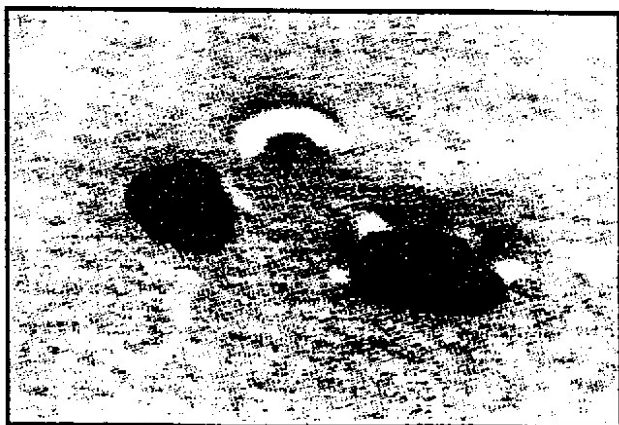
Bulletin de l'Association MAGONIA

n°9

Reconstitution de l'observation de Peronnas (01) le 5 Novembre 1990



Compte rendu d'enquête en page 6



DANS LE HAINAUT EN BELGIQUE:

Photographié par un journaliste au-dessus d'un "cercle", l'"objet" ne fut visible qu'après le développement de la pellicule...

(Document de presse dû à la courtoisie de Mr. Jackie DERSIN à La Louvière - Belgique)

Saint-Firmin (05) les 15 et 16 Août 91

Complément d'Enquête. Association MAGONIA

Suite à la publication dans L.D.L.N numéro 312 du compte rendu sur le cas de Saint Firmin (Hautes-Alpes), nous tenons à réagir à certaines réserves et suggestions formulées par Joël Mesnard dans son article intitulé: *"Et si ce n'est pas la Lune, c'est quand même bien imité"* (pages 28 à 30 du même numéro).

Nous sommes entièrement d'accord avec l'auteur dans sa conclusion lorsqu'il sous-entend que la teneur de cet article est au standard de la "socio-psychologie" à savoir :

A - Les réserves avancées ne prennent pas suffisamment en compte le contexte de l'observation et sont basées, pour l'essentiel, sur des éléments équivoques ou incertains.

B - Formulées sans préoccupation des incompatibilités ou impossibilités qu'elles impliquent, elles sont contradictoires avec la cohérence globale du rapport d'enquête.

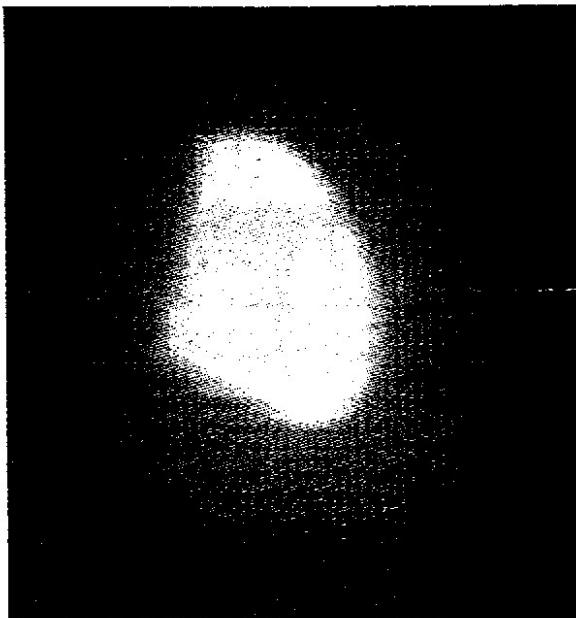
Comme suggéré par Joël, et afin de dissiper toute ambiguïté, nous avons procédé à diverses vérifications et approfondissements.

1 - EPHEMERIDES ET CONSIDERATIONS TOPOGRAPHIQUES

Dans l'exposé qui suit, les heures T.U calculées prennent en compte la longitude du lieu d'observation soit 6°02' arrondie à 6°.

L.D.L.N. s'appuie sur 22 h., heure locale, soit 20 h 24 mn, heures T.U., pour son calcul. Il est déduit, en fonction de la hauteur de la crête dans l'azimut 229° (position relative de la Lune selon les éphémérides à cette heure là) que si l'astre lunaire était caché, c'était depuis très peu de temps. L.D.L.N. produit alors des relevés topographiques qui, en confortant

cette hypothèse, laissent planer un doute à la faveur des irrégularités de la ligne de crêtes (le fameux créneau notamment) pouvant rendre compte du phénomène filmé par les Gonéra : la lune se serait découpée en partie derrière une échancrure du relief qui, en "altérant" sa silhouette, serait la source de la confusion.



- Objet filmé par les Gonéra -

Reprenons les faits et commençons par rappeler quelque chose de capital: *le film ne rend compte que des trois dernières minutes de l'observation qui, dans sa globalité, dure environ une dizaine de minutes.*

Or, l'argumentaire de L.D.L.N., en faisant de la lune l'explication du phénomène, présuppose que celui-ci prend fin vers 22 heures, heure locale, moment auquel l'astre sélène disparaît effectivement derrière la ligne de crête. Cela est cependant contradictoire avec les informations concordantes fournies par les principaux témoins.

En effet, comme cela est clairement mentionné dans le rapport d'enquête, c'est Michel Gonéra qui donne l'alerte

dans la soirée du 16 août : il est alors entre 22 h. et 22 h.15... L'observation commence donc vers 22 h. / 22 h.15. C'est là, la première faiblesse du raisonnement de L.D.L.N.

Poursuivons...

Une durée d'observation de 10 minutes nous donne les fourchettes suivantes :

1 - Début de l'observation à 22 h. (20 h.24 mn T.U) et fin à 22 h.10 mn. (20 h. 34 mn. T.U.)

2 - Début de l'observation à 22 h. 15 mn. (20 h.39 mn T.U) et fin à 22 h.25 mn. (20 h. 49 mn. T.U.)

Que nous indiquent les éphémérides et les relevés topographiques (effectués sur une carte au 1/25.000 ème) ?

Heures		LUNE		CRETE		
Heure Locale	Heure TU	Azimut	Hauteur Angulaire	Distance crête-témoins	Altitude de Crête	Hauteur Angulaire
22h	20h24	227°	8°46	8800 m	2500 m	10°12
22h10	20h34	228°	7°30	8620 m	2240 m	8°40
22h15	20h39	229°5	6°51	8550 m	2490 m	11°50
22h25	20h49	231°	5°31	8620 m	2240 m	8°40

Les calculs de hauteurs angulaires dans les quatre azimuts de référence prennent en compte l'altitude (940 mètres) et la localisation précise du point d'observation des témoins (immeuble des Gonéra à la sortie de Saint-Firmin, parfaitement localisable sur la carte car isolé du reste des autres habitations et à proximité immédiate du cimetière).

l'observation et non pas plusieurs mois après comme mentionné dans le texte de L.D.L.N., l'erreur d'estimation invoquée devient, à notre sens, irrecevable.

3 - UN CRENEAU SUR LA MONTAGNE...

Concédonsons deux points, susceptibles d'avoir induit l'argumentation de L.D.L.N. en erreur.

1 - Lors de la rédaction du compte rendu, nous avons écrit que monsieur Gonéra aperçut le phénomène lumineux : «... *presque dans l'alignement de l'immeuble, derrière la montagne du Faraut...* ». Nous aurions dû écrire « *derrière le Faraut* ».

En effet, la Montagne du Faraut est le nom propre de la chaîne de montagnes dont un pic, Le Faraut, est situé à son extrémité Nord, dans l'azimut 260° (par rapport à la maison des témoins).

2 - Sur la reproduction photographique de la montagne du Faraut (dessinée dans L.D.L.N. n° 312 en page 29 et référencée sous le n° 12 en page 19 de Trait d'Union n° 6 avec la légende : *photo 12 : La montagne du Faraut au-dessus de laquelle disparut le phénomène*), nous n'avons pas précisé que sur cette photo le Faraut se trouve à l'extrémité



- Le Faraut photographié le Samedi 24/8/1991 depuis la fenêtre de la maison des Gonéra d'où fut filmé le phénomène -

Nous constatons deux choses :

droite du cliché et n'est que partiellement visible.

1°- Les calculs de L.D.L.N. sont imprécis et donnent une hauteur de crête inférieure (8°), la faisant coïncider avec la hauteur de la lune à cet instant (8°46' à 22 heures locales)...

2 - Les résultats ci-dessus indiquent que la lune n'était déjà plus visible à 22 h., heure locale, depuis le point d'observation et qu'elle ne l'est pas pour toute la fourchette horaire indiquée par les témoins (20 h.. 24 T.U. à 20 h. 49 T.U.).

Avec un diamètre apparent de 30'11" environ pour la lune, même l'ambiguïté n'est plus permise, ce que corroborent les dires de Gonéra.

Tous ces éléments, tant astronomiques que topographiques, pris en considération, nous démontrent qu'au moment de l'observation la lune n'était plus visible... *et qu'elle n'a donc pas pu être filmée !*

Et ce n'est pas fini...

2 - DES TEMOINS DEBOUSSOLES ?

L'azimut de l'observation a été relevé par nos soins, à la boussole, depuis la fenêtre de la salle à manger d'où fut filmé le phénomène lumineux. Ceci, sur les indications des témoins lors de la première enquête effectuée les 24 et 25 août 1991. Ces renseignements ayant été recueillis 8 jours après

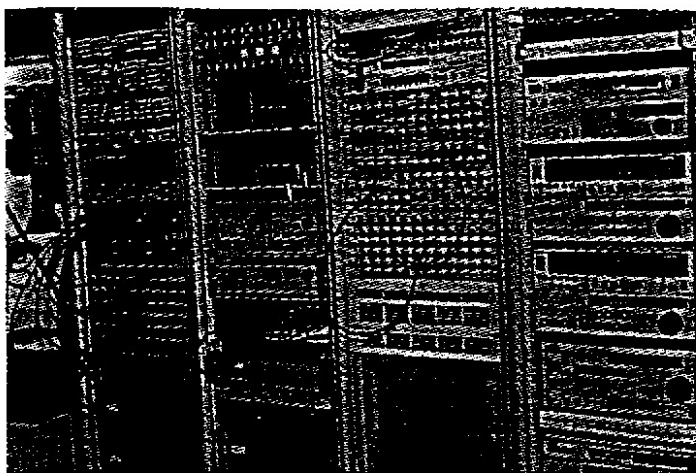


- Le Faraut photographié le Dimanche 25/8/1991 depuis le village de Chauffayer

Dès lors, tenter d'établir des corrélations de formes entre la brèche dans la crête et celle de l'appendice observé sous la luminosité est aléatoire pour au moins trois raisons :

1 - Les contours des deux formes sont bien trop imprécis pour être certain qu'ils s'ajustent parfaitement.

2 - Il n'est pas possible de se faire une idée exacte de



- 3 vues de la régie vidéo d'Acropolis dans laquelle fut examiné le film...

rapport de proportions entre les ordres de grandeur de ces deux formes.

3 - Il n'a jamais été mentionné que la luminosité se situait précisément à cet endroit. Ce postulat de L.D.L.N. s'appuie partiellement sur une erreur d'estimation supposée de 33°, elle-même irrecevable...

L'hypothèse du créneau devient encore plus suspecte si l'on tient compte de l'unanimité des témoins lorsqu'ils nous ont indiqué la direction d'observation. Cette information a été obtenue, ne l'oublions pas, 8 jours seulement après les faits. Pour tordre définitivement le cou à ce "canard boiteux", nous nous sommes de nouveau rendus sur les lieux pour situer le fameux créneau depuis l'appartement des Gonéra. Le verdict de la boussole est sans appel : le créneau est bien présent mais dans l'azimut 219° et non 227° comme mentionné par L.D.L.N.

4 - UNE LUNE FACETIEUSE ?

Le Faraut se trouve à l'azimut 260°, à l'ouest de la position des témoins. La lune se couche ce soir-là au Sud-Ouest, dans l'azimut 227°.

Les témoins nous disent avoir aperçu cette grosse lumière derrière le Faraut (le pic, pas la montagne), et qu'elle gagnait progressivement de la hauteur.

Pour accepter le postulat de la lune filmée à son coucher, il faudrait d'abord expliquer :

1 - Comment peut-elle se lever à un endroit où elle



TRAIT D'UNION

n'aurait jamais dû se trouver ? (Cf. éphémérides).

2 - Pourquoi la voit-on se lever à une heure où elle doit logiquement se coucher ? (Cf. éphémérides).

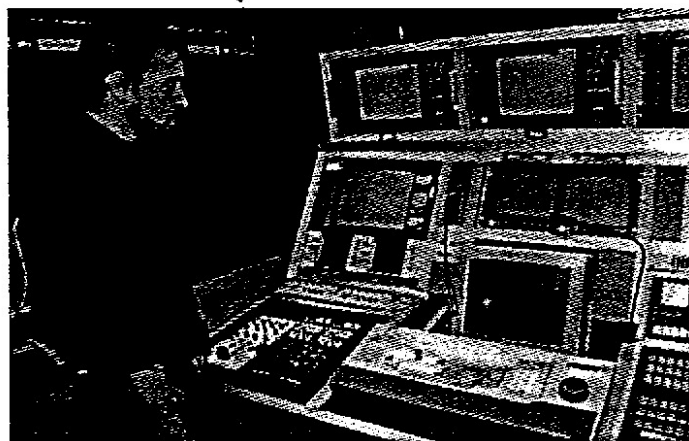
3 - Comment, en 3 minutes, les témoins ont pu la filmer, faisant des galipettes dans le ciel puis disparaissant ensuite progressivement et en quelques secondes sur une trajectoire apparemment montante ?...

5 - LE FILM

Un examen attentif du film et des caractéristiques techniques du camescope utilisé apportent d'autres éléments de contradiction à l'argumentaire de L.D.L.N.

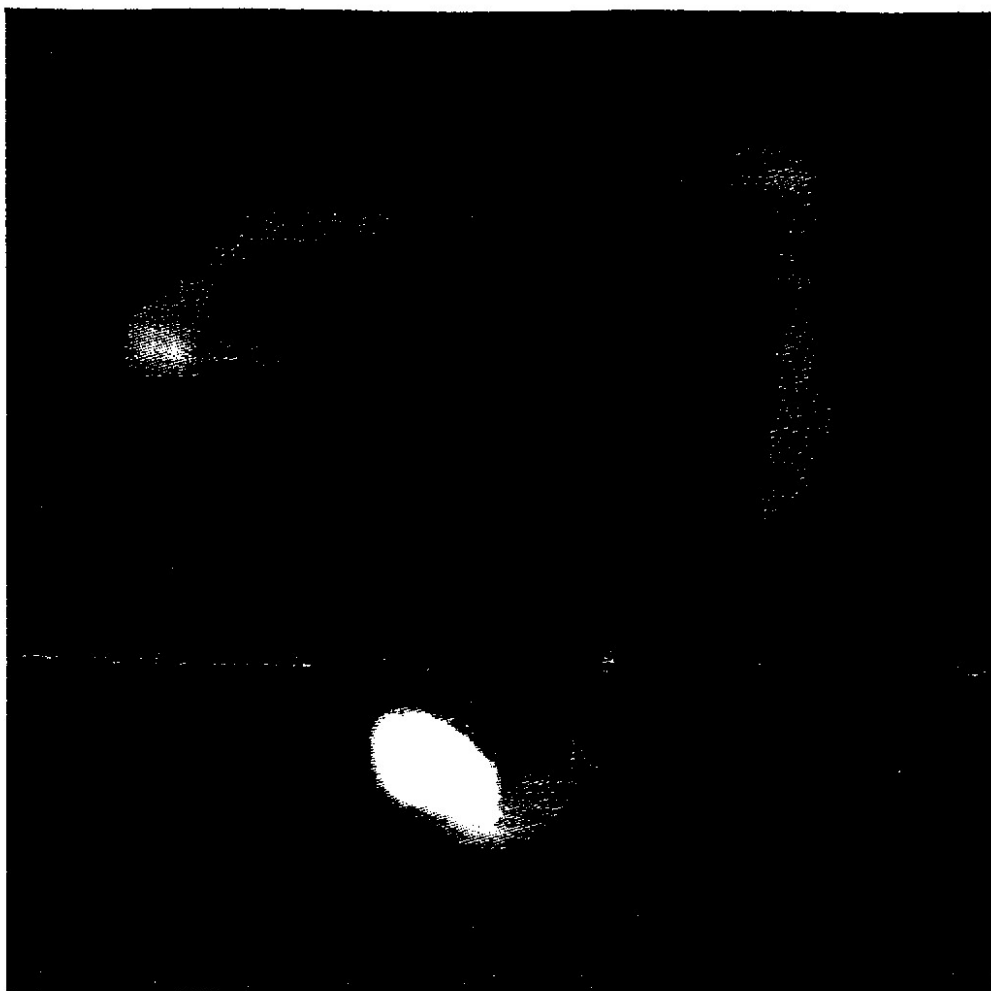
Sur la position relative de lune, disons 1 à 2° sous la ligne de crête comme précédemment établi, il nous est apparu intéressant de vérifier si la chaîne montagneuse ne serait pas, même partiellement, visible sur le film.

Une lecture de la bande, sans toucher au moindre réglage, ne permettant pas de le déterminer, nous avons procédé à diverses variations de contraste. L'idée était d'essayer



de faire "remonter" la ligne de crête, un peu à la manière des ombres chinoises, du fait du rétro-éclairage produit par l'astre lunaire. Cet examen, pratiqué dans une régie vidéo professionnelle (installations du centre ACROPOLIS à Nice), à partir de la bande originale, n'a rien fait apparaître. Il n'y a rien d'étonnant à cela, les témoins nous ayant, à de multiples reprises, décrit le phénomène comme se découpant en plein ciel au moment de la prise de vue. D'autres examens, rendus possibles par l'abondance et les performances des équipements disponibles dans la régie d'Acropolis (zooms électroniques, isolement d'une partie de l'image, fausses couleurs et autres effets spéciaux) permettent d'écarter définitivement (s'il en était encore besoin), l'hypothèse de la lune. Cependant, ils font surgir de nouvelles questions qui laissent perplexes les techniciens présents et consultés. Nous y reviendrons en fin d'article.

Un autre sujet de polémique concernant le film a trait aux mouvements apparents, telles les complexes et brutales arabesques décrites par le phénomène à certains moments de la séquence vidéo. Certaines, comme nous en avons déjà convenu, peuvent être imputables à des bougés parasites produits par le caméraman. Il en va autrement d'une séquence où l'on voit le phénomène, cadré plein écran, sous un aspect sensiblement lenticulaire, grand axe pratiquement à l'horizontale, se cabrer à la verticale pour "s'échapper" par le



les magnétoscopes à tube ne se produisent pas avec les magnétoscopes à capteurs C.C.D., tel celui utilisé à Saint-Firmin. Les charges lumineuses excédentaires sont absorbées par un drain de surcharge et ne se répartissent pas sur les pixels voisins.

Plus surprenant encore est ce qui concerne la fameuse excroissance à la base de la source lumineuse filmée par les Gonéra. Comme mentionné dans le rapport initial, ce détail n'est pas perceptible à la lecture de la bande en vitesse normale. Seule, une recherche minutieuse, image par image, a permis de l'isoler. Il semble qu'une seule image représente l'appendice. De deux choses l'une : soit il s'agit d'un artefact quelconque produit au moment de l'enregistrement, soit il est bien imputable au phénomène observé, auquel cas son caractère extrêmement fugitif (inférieur à 1/25^{ème} de seconde) s'oppose à l'hypothèse de la lune se découpant derrière une échancrure du relief, le mouvement de l'astre étant beaucoup plus lent...

haut de l'écran à une allure fulgurante. La manoeuvre est si soudaine, si rapide, qu'elle surprend à l'évidence Didier Foriaux le cameraman.

Son exclamation de surprise, captée par le micro incorporé du camescope, est parfaitement audible. Il n'a pas le temps de recadrer la "cible" dans le viseur qu'elle réapparaît aussitôt par le bas de l'écran, décrivant des courbes dans sa trajectoire montante...

Des arrêts sur image et des super-ralentis permettent de constater des changements d'aspect et de perspective du phénomène au cours de ces manoeuvres.

Dans ces conditions d'examen, des parties complètes des trajectoires sont visualisables. A priori, on peut penser à un phénomène de "traînage" ou de rémanence, argument invoqué par L.D.L.N. qui l'interprète comme un effet d'inertie lié au bras de l'opérateur lui empêchant tout changement brusque de direction sans ralentir (les pics d'intensité lumineuse étant surtout perceptibles dans les parties anguleuses des trajectoires...). Autrement dit, les capteurs CCD seraient les générateurs de ce phénomène...

Un démenti formel nous est apporté par les techniciens du centre Acropolis ainsi que par Mr. Olivier Rieffel, employé à l'Institut National de l'Audiovisuel, qui nous a spontanément joint au téléphone.

Une mise au point à cet effet a déjà été publiée dans L.D.L.N. n° 313 en dernière page. On y apprend que les effets d'éblouissement (blooming) et de queue de comète affectant

L'examen du film dans les installations d'ACROPOLIS a mis en évidence une deuxième séquence où le phénomène jusqu'alors parfaitement cadré plein champ, semble littéralement disparaître sur place, le temps de deux à trois images, avant de réapparaître exactement au même endroit. La scène est si rapide que le cameraman n'a pas eu matériellement le temps de bouger.

L'hypothèse d'un arrêt-redémarrage du camescope, un moment envisagé par les techniciens présents en régie, se heurte à un examen attentif de l'image. On ne perçoit à aucun moment les signes d'une telle manoeuvre (fonctionnement de l'iris, autofocus, variation d'intensité lumineuse...) L'image est parfaitement focalisée avant et après. Il n'a été décelé aucune trace de montage sur la bande originale. Nous rappelons à ce sujet que les Gonéra n'ont aucune compétence particulière en la matière et que le camescope utilisé était une acquisition très récente (moins de 3 mois). De plus, ne disposant d'aucun périphérique adéquat, ni des ressources nécessaires à la réalisation d'un trucage de cette nature, cette hypothèse (techniquement vérifiable), ne peut être soutenue.

Autant d'éléments qui renforcent la crédibilité du témoignage de la famille Gonéra.

Après une enquête minutieuse, qui s'est étalée sur plus d'une année, force nous est d'établir un constat : les explications conventionnelles ne peuvent s'appliquer au phénomène observé et filmé par les Gonéra. Il conserve son caractère non identifié n'en déplaise à certains réductionnistes et autres obsédés de la socio-psycho...

Eric Maillot
20,rue Jean Moulin
08800 MONTHERME

A MAGONIA

Le 26/03/1991,

Messieurs Alarcon et Calmel,

Je n'ai pas pu me priver d'un sourire amusé lorsque j'ai lu dans LDLN une autre de vos enquêtes publiée sous le titre "Si ce n'est pas la lune, c'est quand même bien imité". Ceci pour deux raisons:

-La première étant de voir Joël Mesnard s'empresse de démonter cette méprise venue d'une AUTRE association alors qu'il ne démonte pas celles qu'il publie venant de SON association. Bien au contraire, il tente souvent, à tort tout comme vous, de les consolider dès qu'un intrus y touche (Exemples d'ovni-lune: Le Vigan-Blandas, Mansigné,...). Avouez que c'est amusant...

-La seconde est de voir à quel point vous n'avez pas compris ce que nous tentions de vous faire comprendre dans nos précédents courriers sur Savasse. Je me permets donc de vous préciser ceci, espérant que cette fois vous saurez lire et retenir ce que vous avez lu:

1. Un logiciel de calcul d'éphémérides qui nécessite l'entrée de la latitude et de la longitude effectue LUI-MEME les corrections horaires de longitude. Il est donc absurde d'effectuer cette correction DEUX fois comme vous le faites en page 19 de votre revue N°9. C'est donc 20H00 TU et non 20H24 TU qu'il faut utiliser...

Ce faisant on obtient alors une position de la lune à $10^{\circ}52'$ de hauteur et 222° d'azimut. Ces valeurs rendent caduque votre démonstration d'impossibilité de visibilité de l'astre au vu la hauteur angulaire $10^{\circ}12'$ (voire $11^{\circ}5'$) de la montagne si l'on tient compte des diverses erreurs d'incertitude possibles tant au niveau du logiciel, que de l'horaire et de l'azimut estimé des témoins.

2. Le ridicule à défendre encore l'ovni devient total lorsque l'on constate que sur la vidéo l'angle que fait l'axe d'éclairement (reliant les 'cornes' de ce premier quartier) par rapport à la verticale est exactement celui que fournit un logiciel dessinant l'aspect de la lune à cette heure.

3. Le créneau "carré", que Joël Mesnard a si finement remarqué, que vous situez à 219° Nord MAGNETIQUE se situe donc en réalité au $222^{\circ}58'$, après correction en Nord GEOGRAPHIQUE de $+3^{\circ}58'$ environ (Ce que vous auriez pu voir en lisant la légende de votre carte au 1/25000). Pile dedans!

4. Que la lune soit vue s'élevant de manière rapide au lieu de se couchant paisiblement vous choque et c'est compréhensible. Je l'étais aussi un peu lors de mes premières découvertes sur les méprises avec la lune. Depuis j'ai découvert tant d'exemples avec ce motif qu'il faut bien admettre que le témoignage humain n'est pas aussi fiable qu'on le souhaiterait. Une reconstruction a posteriori, à partir du visionnage de la vidéo par les témoins, me paraît une bonne idée de J. Mesnard.

5. Pour les divers autres 'arguments' sur les analyses vidéo, vous en concluez ce qui s'impose sur leur validité et leur sérieux.

Tout ceci confirme donc la méprise et les arguments (volontairement timorés, histoire de ne froisser ni son image ni son lectorat) de J. Mesnard.

Vos convictions intimes vous aveuglent et vous font prendre la lune pour des ovnis. Ne pas savoir reconnaître la lune, après tant de conseils, et se croire apte à savoir reconnaître un ovni est un exemple de fierté mal placée pour des ufologues.

J'ose encore espérer que vous saurez revenir à plus de modestie que dans vos précédents propos épistolaires et votre revue. Personnellement cela ne me dérange nullement de vous voir vous enfoncer dans l'obscurantisme et le cultisme soucoupique si tel est votre souhait. Je trouve simplement dommage que des personnes semblant avoir de si grands et passionnants projets informatiques n'aient pas quelques aspirations à se grandir eux-même en acceptant d'admettre HONNETEMENT leur erreur.

Celui que vous surnommez "Le bouffon lunaire, obsédé socio-psycho", vous transmetts tout de même ses cordiales salutations.

Eric Maillot

PS: La montagne s'appelle DE FERAUD et non DU FARAUD sur les cartes Michelin. Est-ce une erreur de leur part? ou de l'IGN ? ou de la votre? ou de la mienne?

Rectificatif envoyé le 30.03.93 par Eric Maillot.

Après achat d'une carte IGN 1/50000 de GAP, j'ai constaté que la correction du Nord Magnétique en Nord Géographique était de 1° 19' pour 1991 (soit environ 1°27' en 1990) et non pas de 3° 58', valeur valable en Ardennes pour 1979, comme je l'avais faussement écrit dans ce courrier. Sur cette carte, la montagne est nommée DE FARAUT, donc il s'agit bien d'une erreur de la société MICHELIN.

Latitude : 44° 47' 0" N Date : 16/8/1991
Longitude : 6° 2' 0" E Heure : 20h 0m 0s
Jour Julien : 2448485.33 Temps sidéral : 18h 2m 58s

LUNE

Ascension Droite : 15h 1m 38s
Declinaison : -21° 49'

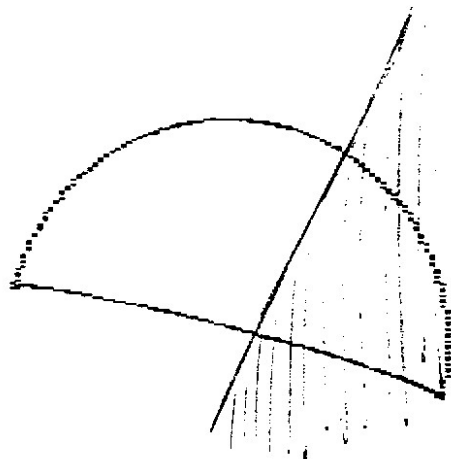
Hauteur : 10° 49' → sans correction d'altitude.
Azimut : 222.4

Passage Méridien : 16h 52.4m

Lever : 12h 14m
Coucher : 21h 25m

Parallaxe : 55' 25"

Z



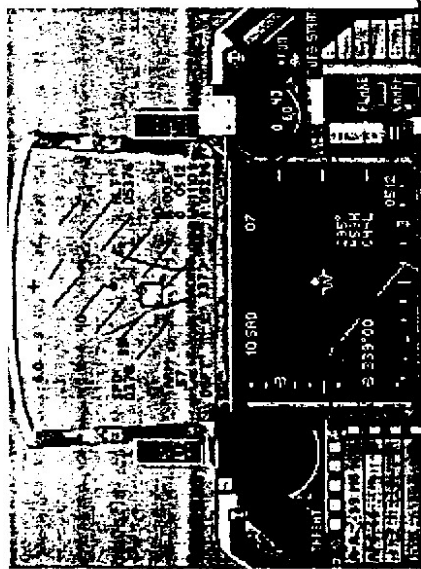
*Montagne de Férard
masquant partiellement la lune*

16/8/1991 20h 0m UT
Lat.: 44 47' N
Long: 6 2' E

La Lune
Hauteur : 11
Azimut : 222

Tableau de Contrôle des Soutes (SCP)

Celui-ci est affiché dans le coin inférieur gauche de votre cockpit avant; il indique les armes dont vous disposez à bord du F-16. Il ne vous indiquera pas seulement ce dont vous disposez mais aussi, combien d'armes de chaque type il vous reste. Vous pourrez lire ce tableau comme suit:



La ligne supérieure du tableau montre le type d'arme qui est actuellement chargé, soit "A-A" (air-air) ou "A-G" (air-sol). Juste en-dessous, vous trouverez la nature et la quantité d'armes actuellement chargées. Les armes représentées dans ce tableau peuvent différer en fonction de l'appareil et des armes que vous aurez chargées avant le décollage.

La seconde ligne du tableau affiche "APG-88" et vous indique le radar qui est en marche. Parfois, vous serez tenté d'éteindre votre radar afin d'éviter d'être détecté par les radars ennemis et les missiles "SAM". Cette procédure vous sera expliquée dans la Section XII: Tactiques de Combat Avancées.

Pour déterminer le nombre et le type de chaque arme trouvée à bord, appuyez sur la touche V. Remettez la simulation en marche et continuez d'appuyer sur la touche V jusqu'à ce que vous ayez devant vous l'affichage standard du tableau.

Sélection d'une arme

Votre F-16 transporte deux types d'armes de base: air-air et l'armement air-sol. Les armes air-air comprennent des missiles, des bombes au fer, des bombes à fragmentation ou des fusils mitrailleurs. Pour passer aux armes A-G (A-S), appuyez simplement sur la touche "Backspace". Maintenez cette touche enfoncée pour contrôler le reste de vos stocks A-G. Le nom de l'arme apparaîtra sur la première ligne de votre tableau. Vous pourrez remarquer que les affichages du radar et du collimateur changeront chaque fois que vous sélectionneriez une nouvelle arme. Je donnerai des explications supplémentaires sur les collimateurs HUD dans la Leçon 7.

Vous pourrez sélectionner vos armes A-A en appuyant sur la touche "Enter". Tout comme pour les armes A-G, il vous faudra maintenir la touche "Enter" enfoncée pour visualiser vos stocks A-A. Déplacez-vous parmi les systèmes d'armes jusqu'à ce que les mots "4 AIM9M" apparaissent sur votre tableau. Ceci chargera et armera vos missiles Sidewinder AIM-9M.

Mise à feu d'une arme

Je sais bien que cela revient à gaspiller un missile mais tant pis, allez-y, lancez un de vos "Sidewinders" en appuyant sur la barre d'espace. Si vous utilisez un joystick, un des boutons lancera le missile et l'autre vous permettra de visualiser vos stocks A-A.

La barre d'espace vous servira toujours de déclencheur, que vous utilisiez une arme A-A ou A-G. Faites un essai puis interrompez à nouveau la simulation pendant que je vous parle de la sélection de la cible.

Changement de cibles

Dans une situation présentant une multiplicité de cibles A-A ou A-G, vous pourrez passer d'une cible à une autre dans la portée de votre radar en appuyant sur la touche (T). Cette touche de Sélection de Cible vous sera utile, car il se peut quelquefois que l'appareil que vous visez représente un danger moins grand qu'un autre dans une zone différente. Par exemple, pendant que vous visez un avion de transport AN-12 un chasseur MiG-29, peut très bien vous foncer dessus, par derrière, à plein gaz!

Cette touche est également utilisable pour les cibles au sol. Il se peut que vous vouliez d'un coup lancer un Maverick sur un char, passer à un autre char et lancer un autre missile, tout cela en un seul piqué d'approche. Gardez la touche de sélection de cible à l'esprit lors des Leçons 6, 7 et 8.

Localisation de l'ennemi

OK, maintenant que vous savez comment sélectionner et utiliser vos armes, vous devez être capable de localiser votre adversaire. Il existe trois dispositifs vous permettant de découvrir où se trouve l'avion ennemi: le Radar, l'Indicateur de Danger et le Collimateur HUD. Vous utiliserez d'abord votre radar pour localiser l'ennemi; lorsque celui-ci est à portée de tir, regardez le collimateur et l'indicateur de danger afin de déterminer son cap. Tout d'abord, je vais vous parler du Radar Electro-optique.

Ecran/Radar Electro-Optique

Celui-ci se trouve juste en-dessous de votre collimateur HUD, il est désigné sous le simple nom de radar. Ce radar est le dispositif de base dont vous aurez besoin pour localiser et faire un verrouillage sur un avion ennemi ou une cible au sol. Pour ce qui est de cette leçon, je vais simplement vous parler de la signification des différents nombres situés sur votre radar A-A. Je vous expliquerai comment utiliser les systèmes d'armes spécifiques dans les leçons 6 & 7.

En ce moment, rien n'est affiché sur votre écran radar, à l'exception de deux nombres dans la partie supérieure. Remettez la simulation en marche maintenant et gardez un oeil sur le radar. Lorsque l'un blip vert apparaît sur votre écran, appuyez sur la touche P (pause) à nouveau.

Observation du radar

Tout d'abord, revoyons certaines notions de base. En mode SAM, votre avion est supposé se trouver dans la partie inférieure de l'écran radar, pointant vers le haut. Le carré vert représente un avion ennemi. Lorsque les appareils ennemis s'approchent de votre position, ils se déplaceront du sommet de l'écran vers le bas. Lorsque vous verrouillerez votre radar sur un appareil ennemi, un losange remplacera le carré.

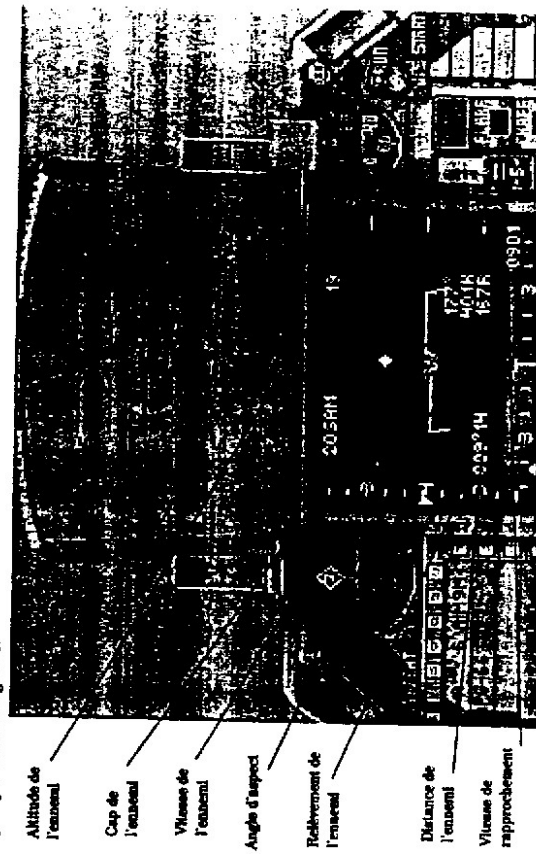
Portée du radar

Le radar SAM est assez simple car vous n'avez pas à changer manuellement son champ exploratoire. Le radar changera automatiquement son champ de balayage de 20 ou 10 milles, en fonction de la distance à laquelle se trouve l'appareil ennemi le plus proche. Vous pourrez déterminer la portée du champ de balayage en regardant le coin supérieur gauche de l'écran électro-optique (REO).

Le champ de 20 miles signifie qu'il y a un espace de 20 miles entre la partie supérieure de l'écran radar et la partie inférieure. A l'instant présent, l'ennemi devrait se trouver à une distance d'environ 15 miles (environ à 75% de l'écran en partant du bas). Remettez en marche la simulation et regardez l'ennemi se déplacer lentement vers le bas de l'écran. Arrêtez le jeu à nouveau lorsque une série de nombres apparaît dans le coin droit de l'écran électro-optique (REO) et que le carré vert se transforme en losange.

Symboles de l'écran électro-optique

Vous devriez pouvoir lire maintenant "10 SAM" (Situation Awareness Mode) dans le coin supérieur gauche de l'écran, signifiant que le REO a réduit son champ de balayage à 10 miles et qu'il poursuit une seule cible. Etant donné que vous vous trouvez dans un rayon de 10 miles de l'avion ennemi, vous obtenez des informations relatives à la cible à droite de l'écran. Votre écran devrait ressembler à quelque chose du genre :

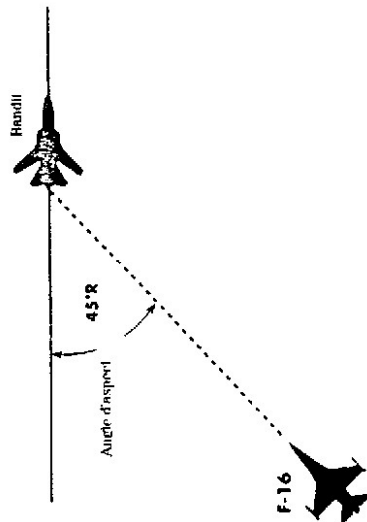


Altitude de l'ennemi: Le nombre qui apparaît dans le coin supérieur droit de l'écran représente l'altitude de l'ennemi (en milliers de pieds) au-dessus du niveau du terrain. Vous devriez pouvoir lire 10(000) environ.

Cap (heading) de l'ennemi: Ceci est la direction (en degrés) vers laquelle l'appareil ennemi se dirige. Vous pourriez comparer votre propre cap (sur l'échelle de cap) avec le sien pour déterminer dans quelle direction il vous faudra voler pour le dépasser.

Vitesse de vol (Airspeed) de l'ennemi: Celle-ci indique la vitesse de vol (en nœuds-kis) de l'appareil ennemi. Elle est utile parce que vous pouvez la comparer à la vôtre et ajuster votre propre vitesse en conséquence.

Angle d'aspect: Ceci est l'angle horizontal mesuré à partir de la queue de l'appareil ennemi au nez de votre avion. L'idéal pour vous serait d'obtenir un angle d'aspect de 0° (cela signifierait que vous êtes situé juste derrière l'ennemi - en position 6 heures). Le nombre exprimé en degrés sera suivi d'une direction (soit R (droite) soit L (gauche)). Notez-vous au diagramme ci-dessous:



Relèvement de l'ennemi: Ceci est la direction du compas de votre F-16 jusqu'à l'avion ennemi. Dans ce cas, 0° signifie qu'il se trouve juste en face de vous (vous vous trouvez en position 6 heures par rapport à lui).

Distance de l'ennemi: Celle-ci vous indique la distance à laquelle se trouve l'appareil ennemi (au mile le plus proche). Le quatrième nombre en partant du bas, dans le coin inférieur droit du collimateur HUD, affichera la même distance (en dixième de miles).

Vitesse de rapprochement: Ce nombre indique la distance (en nœuds-kis) que vous gagnez ou perdez par rapport à l'ennemi. Un nombre positif signifie que vous vous approchez, tandis qu'un nombre négatif signifie que vous perdez du terrain. La vitesse de rapprochement est généralement utilisée lorsque vous suivez un appareil, et non lorsque vous passez devant ce dernier, c'est lors d'une poursuite qu'il vous faudra savoir si vous gagnez ou perdez du terrain.

En quoi cela me concerne-t-il?

Je suis heureux que vous me posiez cette question. Chaque affichage de l'écran électro-optique est important lors d'un combat aérien, c'est pourquoi je vous parle de tout ce qui concerne le radar dans une leçon séparée. Tel ou tel affichage radar devra être consulté au moment opportun. Pour l'instant, gardez tous ces concepts à l'esprit pendant que je vous parle du Système d'Alerte; je vous expliquerai comment vraiment utiliser ce dernier plus tard.

Système d'Alerte

Ce dispositif comprend deux principaux composants: le Tableau d'Alerte et l'Indicateur de Danger.

Tableau d'Alerte

Celui-ci présente deux voyants qui vous avertissent des dangers avoisinants. Le voyant de Verrouillage (LOCK) clignote lorsque un avion ennemi, un missile guidé par radar ou un missile

- **Magie! Magie!**- Un missile à orientation multiple détecteur de chaleur a été lancé contre votre allier.
- **Apex inbound!**- Le missile verrouillé d'un radar passif Apex a été lancé.
- **Guns! Guns! Guns!**- Votre allier fait feu avec son canon M61A1.
- **Flame out-** Votre allier a été touché et son moteur est endommagé, ou bien il n'a plus de carburant.
- **Bandit! Bandit!**- Appareil ennemi repéré. Ce message est accompagné de renseignements sur sa direction.
- **Singer high!**- Un SAM a été lancé.
- **Request your check Joker.**- Votre allier manque de carburant, et vous indique de vérifier votre carburant.
- **Be advised.** Fuel is low- Votre allier a juste assez de carburant pour retourner à la base.

Toute action autre que le retour à la base pourrait être dangereuse.

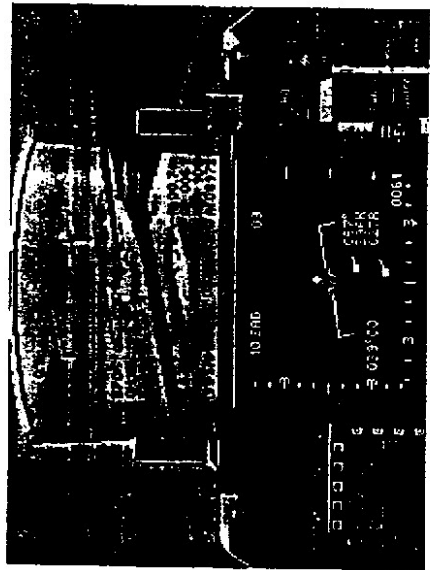
Si vous avez trop de messages radio, vous pouvez faire taire vos alliés en appuyant sur les touches Shift et R.

Affichage Electro-Optique (REO)

Le F-16 utilise les radars à impulsions doppler Westinghouse APG-68, pour les détections de cibles A-A et A-S. C'est un petit radar très efficace, qui vous donne des avantages significatifs sur un ennemi qui se rapproche. Falcon 3.0 simule les deux modes A-A et A-S de ce radar. Comme l'utilisation du vrai radar est assez complexe, nous vous donnons trois niveaux de simulations radar. Le mode SAD est le plus simple (et le moins réaliste) et vous donne une vue à 360° des appareils autour de vous. Le mode SAM est plus proche du mode qui se trouve sur les APG-68, mais le fonctionnement en est simplifié. Pour ceux qui veulent un vrai défi, le mode HFR est le plus proche de la réalité. Lorsque vous apprendrez le mode HFR, vous apprécierez les compétences d'un vrai pilote de F-16!

Situation Awareness Display - SAD

Les images du radar dans le mode SAD, ainsi que dans les autres modes, sont affichées sur le REO, du moment que votre radar est allumé. Vous pouvez vérifier ceci, si la deuxième ligne du tableau de contrôle des stocks affiche APG-68. Si le radar est éteint (en mode Standby), appuyez sur la touche R. Si vous appuyez sur R lorsque le radar est allumé, vous passerez en mode standby.



Le mode SAD est très utile pour prendre conscience de la situation. La prise de conscience de la situation c'est la possibilité de créer une image dans sa tête, représentant tous les dangers qui vous entourent. Le mode SAD vous donne des renseignements sur chaque avion qui apparaît sur le radar. Vous pouvez aussi sélectionner des cibles individuelles, et obtenir des informations à leur sujet.

Le mode SAD vous donne la possibilité de "balayer" votre monde. Vous êtes situé au centre de l'écran d'affichage radar, représenté par la petite image du F-16, et le radar affiche le monde qui vous entoure sur 360°. Tous les avions apparaissent sur le radar sous la forme de carrés verts.

La portée du radar peut être de 10, 20, 40, ou 80 nm (miles nautiques). Dans le mode SAD du radar, l'ordinateur des commandes de mise à feu calcule la portée qui vous convient le mieux. La portée actuelle du radar est affichée en haut du côté gauche du REO. Immédiatement à droite de la portée, vous verrez SAD, qui est le mode de votre radar. Vous verrez toutes les cibles qui sont en l'air, dans la portée du radar que vous avez déterminée. Par exemple si le radar est à une distance de 20 nm, vous verrez tous les appareils qui se trouvent dans les 20 nm. Ceux qui sont plus éloignés n'apparaissent pas.

Vous pouvez estimer la distance de chaque appareil, en regardant la distance qui le sépare du centre du REO. Par exemple si vous êtes dans une portée de 40 nm, le radar couvrira un rayon de 20 nm de chaque côté du centre. Un top d'écho qui apparaît à mi-chemin entre vous et le bord du REO est à 10 nm de vous dans la direction qu'il a sur le REO. Si la distance de votre portée est déterminée à 20 nm, un top d'écho dans la même position est en fait à 5 nm de vous.

Le radar indique l'altitude approximative de chaque cible affichée sur votre radar, avec un code de couleur. Un top d'écho orange est à plus de 3000 pieds au-dessus de vous. Un top d'écho bleu est à plus de 3000 pieds au-dessus de vous. Un top d'écho blanc est à 3000 pieds de vous (soit au-dessus, soit au-dessous)

Le mode SAD vous indique également la direction dans laquelle les cibles se déplacent. Vous verrez comme une queue apparaitre au bout de chaque top d'écho. Si vous savez que c'est une traînée de vapeur, qui s'échappe de la queue d'un appareil, vous pourrez facilement déterminer sa direction. Les appareils dont la queue pend vers le centre du REO se dirigent droit sur vous.

Le radar se verrouillera automatiquement sur la cible la plus proche, se trouvant dans la portée sélectionnée sur le radar. La cible sur laquelle vous êtes verrouillé s'affiche sous la forme d'un losange. Les autres cibles sont affichées sous la forme de petit carrés.

Le REO comporte plusieurs affichages qui vous donnent des renseignements sur la cible sur laquelle le radar s'est verrouillé. Le nombre dans le coin à droite du REO vous donne l'altitude, en milliers de pieds, de la cible actuelle. Le nombre en bas à gauche, indique votre vitesse de rapprochement. Il est négatif si vous vous éloignez et positif si vous vous rapprochez.

Au-dessus de l'affichage de la vitesse de rapprochement, vous avez trois nombres. Celui du haut correspond au cap de la cible en degrés, celui du milieu à la vitesse de la cible en nœuds (kts), et le nombre du bas est l'angle d'aspect de la cible.

Au milieu à gauche de l'écran radar, vous verrez deux nombres indiquant la position et la distance de la cible sélectionnée.

Les autres éléments de l'écran radar sont la ligne d'horizon artificielle qui suit le mouvement de l'horizon et l'élévation radar, et les barres de repérage azimuth. Celles-ci sont représentées par des T inversés, qui se déplacent sur les bords inférieur et gauche du REO, indiquant le repérage du radar parabolique. Elles sont déterminées automatiquement en mode SAD, et vous n'aurez donc pas à vous en soucier.

Vous pouvez vous verrouiller facilement sur d'autres cibles de votre radar, en appuyant

répétitivement sur la touche T. Le radar se verrouillera sur la cible la plus proche, et tous les affichages se mettront à jour pour vous donner les renseignements correspondants. En utilisant la touche T, vous obtiendrez des informations sur chaque cible de votre écran radar.

Situation Awareness Mode - SAM

Le radar SAM est proche du mode SAM du modèle de Radar Haute Fidélité, mais il est un peu plus facile à utiliser. C'est un mode radar très utile car il vous donne une bonne perspective de la zone de combat, et vous permet également d'obtenir des renseignements spécifiques sur vos adversaires.

En mode SAM, le radar sonde un cône de 120° à l'horizontale, et 120° à la verticale, en face de vous. Vous ne pourrez voir que les cibles qui se trouvent dans les limites de ce cône.

Comme pour le mode SAD, la portée de votre radar est automatiquement sélectionnée par l'Ordinateur de Mise à Feu. La portée du radar est affichée dans le coin supérieur gauche, suivi du mot SAM. Toutes les cibles en dehors de ce rayon n'apparaîtront pas sur l'écran radar. En mode SAM, vous êtes situé au bas de l'écran radar. Si vous êtes dans une portée de 40 nm, un top d'écho en haut de l'écran est situé à 40 nm de vous. Un top d'écho au centre de l'écran est situé à 20 nm de vous. Le mode radar SAM se mettra en portée automatique, si la cible sort de la portée actuelle. Par exemple, si la portée est déterminée à 40 nm, lorsque la cible arrive à environ 20 nm (et apparaît au bas de l'affichage radar), le radar passera automatiquement à une portée de 20 nm, et la cible sera alors affichée en haut de l'écran radar. Si vous utilisez la touche F8, vous permuterez entre les différentes portées radar (10, 20, 40, 80 nm).

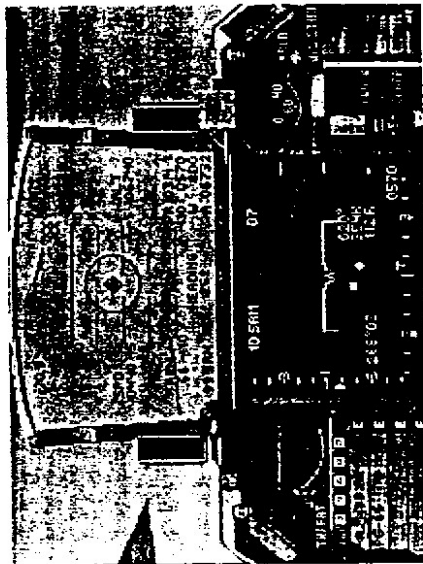
Le radar se verrouille automatiquement sur la cible la plus proche dans la portée du radar. La cible sur laquelle vous êtes verrouillé se transforme en losange. L'affichage du radar SAM est identique à l'affichage SAD et ils ont la même signification. Cependant, l'affichage du radar SAM comporte les ajouts suivants:

Le côté gauche du radar possède une grille avec le chiffre 3 situé au-dessus et au-dessous du centre de l'écran. Ceci est utilisé dans le mode HFR pour indiquer l'élévation du balayage du radar, mais ce balayage n'est pas utilisé dans le mode radar SAM. Cependant la partie supérieure du côté gauche est utilisée comme une échelle d'altitude. La ligne centrale de l'échelle représente le niveau du sol, et chaque barre correspond à une altitude de 10 000 pieds. Ainsi le "3" du haut représente 30 000 pieds. Vous verrez également deux lignes horizontales tracées près du bord gauche. Elles représentent la hauteur qui est déterminée automatiquement en mode SAM, (vous devez régler cette hauteur manuellement en mode HFR).

L'antenne azimuth et les marqueurs d'altitude en mode SAM ressemblent à de petites pyramides et se déplacent le long du bas et du côté gauche. Elles représentent le mouvement de l'antenne du radar pendant le balayage du SAM. Le T renversé, en bas de l'écran radar est situé sous la cible actuelle. Ceci est appelé le Tracked Target Marker (le marqueur de la cible poursuivie), et il se déplace avec la cible que vous avez sélectionnée. Comme pour le mode SAD, les balayages azimuth et altitude sont prédéterminés, et vous ne vous en occupez pas.

(1) Visible sur vidéo du FIC

(2) Visible sur vidéo du FIC



Utilisez la touche T pour passer d'une cible à l'autre sur l'écran radar. Chaque fois que vous appuyez sur la touche T, vous sélectionnez la cible la plus proche, et l'affichage radar se rapporte à la cible sélectionnée. Le mode SAM est très utile pour déterminer l'adversaire le plus dangereux. Vous pouvez déterminer facilement la distance qui vous sépare des cibles du radar, en regardant la distance qui les sépare du bas de l'écran. Plus les cibles sont proches du bas de l'écran, plus elles sont proches de vous. Vous pouvez deviner leur distance approximative en déterminant la distance qui les sépare du bas de l'écran, et en la multipliant par la portée du radar. Par exemple, si dans une portée de 20 nm, un écho qui est à 25% vers le haut, en partant du bas de l'écran, est à peu près à 5 nm de vous.

La touche T, vous donne les renseignements spécifiques à chaque cible. Le plus important pour déterminer le danger immédiat est l'angle d'aspect. C'est le nombre le plus bas parmi les trois nombres qui se trouvent au milieu à droite de l'écran radar. Une cible avec un angle d'aspect proche de 180° se dirige droit sur vous et représente le danger le plus imminent.

Radar Haute Fidélité - HFR

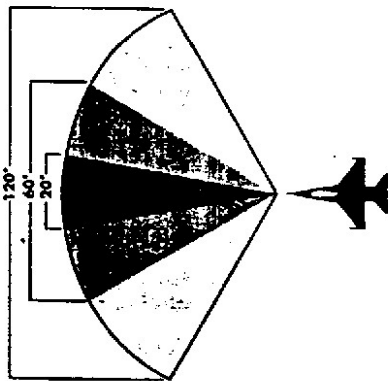
Le mode HFR est la simulation la plus proche du vrai radar APG-68 du F-16. Lorsque vous utilisez le mode HFR, vous devez contrôler manuellement plusieurs aspects des opérations radar. Le mode HFR est composé de quatre modes séparés, que vous activerez selon le type de poursuite et d'interception que vous êtes en train d'effectuer. Vous commencerez en NAM (Mode Normal), pour passer ensuite au SAM (Situation Awareness Mode), pour les détails concernant les cibles individuelles, puis au STT (Single Target Tracking Mode), ou ACM (Air Combat Maneuvering Mode), lorsque vous êtes prêt à engager le combat. De plus, vous devez définir la portée, l'élévation de l'antenne et du balayage azimuth, et sélectionner manuellement la cible que vous voulez observer. Chacune de ces opérations est décrite dans cette section.

- (1) Les balises sont allées jusqu'à là. Chaque étape et sélection est manuelle. Ceci implique une possible erreur humaine du pilote.
- (2) Vérifier si modèle belge est bien APG 66.

Balayages azimut et d'altitude

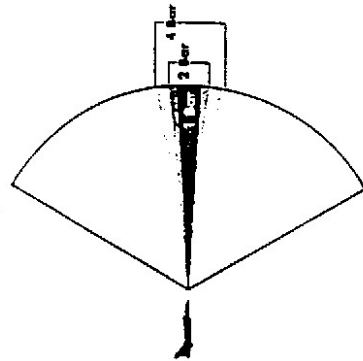
En mode HFR, vous sélectionnez manuellement la zone qui sera balayée par l'antenne du radar. L'antenne balaye dans deux directions - horizontalement et verticalement. Le balayage horizontal (appelé le balayage azimut), est contrôlé en appuyant sur la touche F9. Cette touche vous permet de permuter entre les trois angles de balayage azimut: 20°, 60°, et 120°. Vous pouvez voir les changements de l'angle de balayage se refléter sur le marqueur de l'antenne azimut de l'écran (voir page 169).

qui apparaît au bas de l'écran REQ. Si une cible n'est pas dans le champ du radar, elle n'apparaît pas sur l'écran.



↓
C'est le cas sur la vidéo F16.
Est-ce à cause d'un angle trop faible que la cible a été perdue? Cela a-t-il entraîné une sélection automatique de cible autre et dans le champ qui expliquerait la modification des paramètres? Les infos sur radar ne suffisent pas. Il faut aussi "activer" les paramètres vol du F16...

De plus, vous déterminez également le balayage vertical ou d'altitude. Le radar balaye d'avant en arrière, et reste sur la même ligne, ou se déplace verticalement après chaque balayage. Sélectionnez le balayage vertical en appuyant sur la touche F10. Cette touche vous permet de permuter entre 1 barre, 2 barres, ou 4 barres du balayage d'altitude. A la barre 1, le radar balaye à droite et à gauche et reste sur la même ligne verticale. A la barre 2, le radar balaye vers la droite, descend verticalement de quelques degrés, balaye à gauche, remonte de quelques degrés, et continue ce mouvement. A la barre 4, l'antenne balaye à droite, descend, balaye à gauche, et remonte ensuite à sa ligne initiale.



(1) du seul nombre visible sur vidéo F16
(2) Mise à jour en 0,8s sur vidéo donc 20° probable...

SECTION VIII: VOL

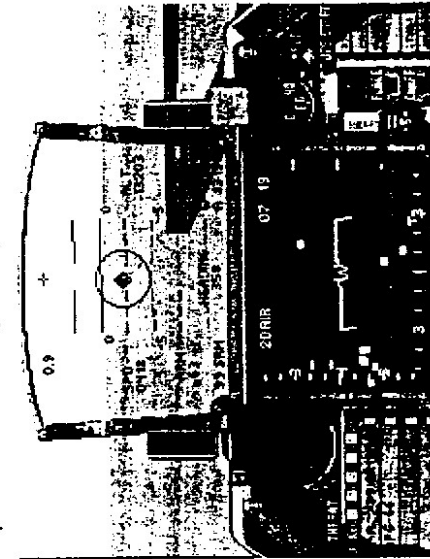
(1) Lorsque vous permutez entre les balayages d'altitude, les portées que le radar balaye, sont affichées sous la forme de deux nombres, dans le coin supérieur droit de l'affichage radar. Le premier nombre représente la limite d'altitude, et le second nombre correspond à la limite supérieure. Par exemple, si l'affichage indique 05 25, ceci signifie que le radar balaye une altitude de 5000 à 25 000 pieds. Toutes les cibles se trouvant au-dessus ou au-dessous de ce champ, n'apparaîtront pas sur le radar.

Les tops d'échos de cibles sont mis à jour à chaque fois que le radar les rencontre. Si vous êtes à la barre 4, mode de balayage 120°, vous couvrez la portée la plus grande en face de vous, mais il vous faudra 4 à 5 secondes pour mettre à jour chaque cible. Si vous voulez des renseignements continus sur une cible, vous devrez réduire le champ du radar pour rencontrer la cible plus souvent.

Histoire de la cible

(3)

Le mode HFR possède une option histoire de la cible incompréhensible. Chaque fois que l'antenne balaye une cible elle apparaît sous la forme d'un top d'écho vert et carré. La prochaine fois que l'antenne passe sur la cible, assumant que le top d'écho s'est déplacé, une nouvelle position apparaît sur l'écran. Mais le radar garde les trois dernières positions de chaque cible sur l'écran, en diminuant le top d'écho à chaque fois. Plus le top d'écho est "ancien", plus son image sera floue. Cette option vous permet de déterminer la vitesse à laquelle la cible se rapproche ou s'éloigne, et sa direction relative. Observez simplement la trace laissée par les tops d'écho pour avoir une idée du mouvement des cibles.



(3) Mode "trace on" des ordinateurs dont je me doutais en 90 qu'il était en option pilote.

(4) Noter ici le mot AIR similaire à vidéo F16.

Comment utiliser le mode NAM

Vous pouvez activer le mode NAM manuellement en appuyant sur la touche F5. Le mode NAM a une portée par défaut de 20 nm. Utilisez la touche F8 pour permuter entre les différentes portées du radar. Lorsque vous êtes en mode NAM, vous verrez les cibles se trouvant dans le balayage du radar, et la distance apparaît sous la forme de top d'échos carrés. Dans le mode NAM, les affichages à l'écran sont la portée, dans le coin supérieur gauche, et la portée d'altitude dans le coin supérieur droit. Si vous n'êtes pas verrouillé sur une cible particulière, vous ne pouvez pas lire les autres informations qui apparaissent à l'écran. Cependant, vous pouvez obtenir un certain nombre de renseignements sur les cibles en mode NAM.

Vous pouvez déterminer les distances approximatives des cibles, grâce à la position du top d'écho en haut de l'écran. La distance du bas au sommet de l'écran représente la portée indiquée dans le coin

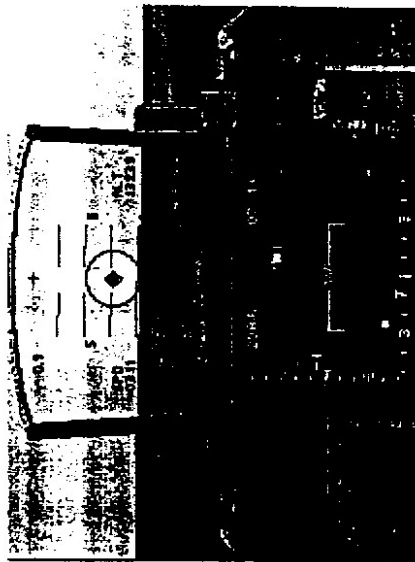
(5) Donc 2 définitions possible "portée max altitude de radar" "altitude de l'ennemi cible"

supérieur gauche. Par exemple, pour une portée de 40 nm, l'écho du haut de l'écran se trouve à une distance de 40 nm, et un écho au bas de l'écran est juste au-dessus de vous. Si un top d'écho est à 25% vers le bas, en partant du haut de l'écran, il est à une distance d'à peu près 30 nm. L'option historique de la cible peut vous donner la direction relative et les renseignements concernant la distance de chaque top d'écho.

Cadre d'Acquisition et Barre de Recherche d'Altitude de la Cible

Pour sélectionner une cible afin d'obtenir plus de renseignements, vous devez déplacer le cadre d'Acquisition sur l'écho de la cible. Le cadre d'Acquisition est composé de deux lignes verticales parallèles. En appuyant sur la touche T en mode NAM, vous faites passer le cadre d'Acquisition d'une cible à l'autre sur l'écran radar. Ceci s'appelle la Barre de Recherche d'Altitude de la Cible. C'est une barre verticale qui apparaît à côté du bord gauche de l'écran. La barre de Recherche d'Altitude est utilisée pour déterminer l'altitude approximative de la cible dans le Cadre d'Acquisition. Vous pouvez lire les renseignements concernant l'altitude dans la partie supérieure de l'échelle à gauche de l'écran. Le marqueur au centre de l'écran est situé à 0 pieds, et chaque marqueur représente 10000 pieds. Le "3" correspond à 30 000 pieds. Il y a un petit point au centre de la Barre de Recherche d'Altitude de la Cible, et l'altitude de la cible est affichée sur l'échelle à l'opposé de ce point. En déplaçant le cadre d'Acquisition sur chaque cible à l'aide de la touche T, vous aurez rapidement une idée de l'altitude de chaque cible. (4)

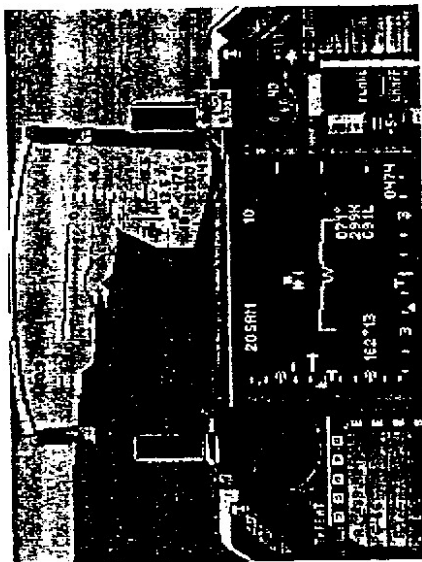
Imaginez que le pilote change de cible pour avoir des infos sur chacune d'elles. Les affichages seront donc incohérents avec un seul cible en mouvement continu normal. On dirait variations d'altitude, des paramètres d'...



Situation Awareness Mode (SAM)

Vous pouvez obtenir le niveau supérieur de renseignement sur une cible, dans le mode SAM. Dans ce mode, vous pouvez vous verrouiller sur une cible pour obtenir des informations détaillées à son sujet, et en même temps faire apparaître l'affichage du balayage sur l'écran radar, comme si vous étiez en mode NAM.

Passer en mode SAM en plaçant le cadre d'Acquisition sur une cible et en appuyant sur la touche Z. Ceci verrouille la cible dans le cadre d'Acquisition, et tous les affichages radar deviennent actifs pour cette cible. L'écho change également, et se transforme en losange. Si vous voulez abandonner cette cible, et retourner en mode NAM, appuyez sur la touche (x) (Break Lock). Appuyez sur la touche T pour permuter le verrouillage d'une cible à l'autre. Toutes les cibles apparaîtront sous la forme d'un losange sur le REC.

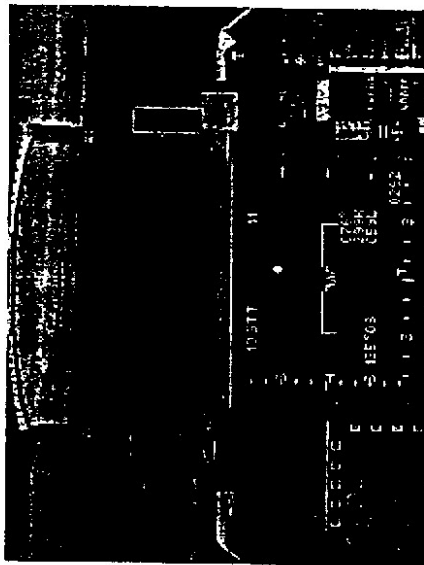


Le mode SAM vous donne une bonne perspective de ce qui se passe dans les airs, et vous rend moins détectable par le Système d'Alerte du pilote ennemi. Comme vous les balayez brièvement avec votre radar, vos ennemis ne reçoivent pas une image très claire de vous.

Single Target Track Mode (STT)

Lorsque vous avez identifié une cible que vous pensez hostile, vous pouvez vous verrouiller sur elle. Verrouillez-vous sur la cible en mode SAM, de façon à ce qu'elle apparaisse sous la forme d'un losange, et appuyez de nouveau sur la touche Z. Ceci fait passer le radar en mode STT. Tous les autres échos disparaissent et l'antenne du radar se verrouille sur la cible. Vous obtiendrez une mise à jour continue des affichages, mais l'ennemi peut être prévenu que vous l'avez repéré. Vous échangez continuellement des informations pour garder une bonne vision de l'ennemi.

Chapeau! Etre pilote de chasse c'est pas du gâteau!
On comprend que le pilote de la FAB se soit plaint de manquer d'heures d'entraînement...
Pour être la cause de cafouillages!



(4) L'historique
officiel des modes
sélectionnés par
le pilote mériterait
d'être connu.
L'explication est
pour être là...

Mode de Manœuvre de Combat Aérien (ACM)

ACM est un mode de radar spécial, qui se verrouille automatiquement sur la cible la plus proche dans le champ du radar. Le mode ACM a une portée par défaut de 10 nm, pour que vous puissiez voir et vous verrouiller sur les cibles qui représentent un danger immédiat. Si vous virez et qu'une autre cible entre dans votre champ, le mode ACM s'y verrouillera automatiquement. Le mode ACM est essentiellement identique au mode STT, mais sa portée sera toujours de 10 milles nautiques, et les cibles se verrouilleront toujours automatiquement. Vous verrez le mode radar passer de ACM à STT dès que la cible est verrouillée. Sélectionnez le mode ACM en appuyant sur la touche F6.

IFF (Identification Alliés et Ennemis)

IFF est une méthode spéciale d'identification, pour savoir si l'écho de votre radar est renvoyé par un appareil ennemi ou allié. Vous interrogez l'appareil sélectionné actuellement, en appuyant sur la touche N. Ceci envoie un signal spécial à l'avion sélectionné, qui vous répond avec son répondant. Si c'est un avion ennemi, son répondant "glousser", vous indiquant que c'est un ami. Si vous n'entendez pas de gloussement, vous devez assumer que l'appareil est hostile. Si vous éteignez le son, vous pouvez savoir si l'appareil est un allié en regardant le voyant IFF de la vue Gauche. IFF fonctionne avec tous les modes radar.

Carte de Navigation REO

C'est un autre outil de navigation que vous pouvez utiliser avec l'affichage Radar/Electro-optique. Vous pouvez passer à cette carte en appuyant sur la touche C. Si vous voulez retourner au Radar, appuyez de nouveau sur la touche C.

La carte affichera une petite carte de la région, votre avion étant représenté par une petite croix "X" rouge. Votre base de départ correspond à un "X" rouge foncé et votre prochain point de repère à un petit triangle vert.

(3) Pourquoi diable la FAS ne donne pas le résultat de l'interrogation IFF? Pas plus sûr que le radar! Si on n'a aucune réponse donc aucun risque pour le secret! Si l'avion spécial le secret est logique...

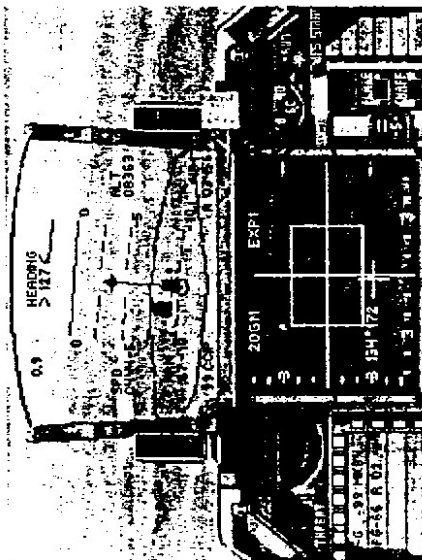
Mode Carte Terrestre

C'est un mode Air-Sol. Il est utilisé pour déterminer votre position sur le terrain, pour repérer les routes, les rivières, les lacs, les bâtiments et les ponts, et vous aider à localiser vos cibles. Passez au mode Carte Terrestre, en appuyant sur la touche F7. Vous pouvez sortir de ce mode et retourner au mode radar précédent, en appuyant de nouveau sur la touche F7.

Le mode Carte Terrestre a une portée fixe de 20 nm, mais possède cinq niveaux de zoom. Lorsque vous sélectionnez ce mode, le radar balaye le terrain devant vous, et affiche une représentation sur votre radar. Vous pouvez identifier certains détails par leur forme et leur couleur. Par exemple, les lignes d'un vert lumineux représentent les rivières, et les lignes vert pâle sont les routes. Les bâtiments apparaissent sous la forme de points jusqu'à ce que vous soyez très proche. Vous pouvez aussi identifier les pistes grâce à ce mode.

Le carré au centre de l'affichage radar vous sert de guide pour zoomer. Si vous appuyez sur la touche P1 (zoomer), la zone qui se trouve à l'intérieur du carré couvrira la surface de l'écran. Le mode carte normal est de 1/1. Vous pouvez obtenir un grossissement de 2x, 4x, 8x, ou 16. Appuyez sur la touche P2 pour sortir de zoom. Vous trouverez la valeur de grossissement dans le coin supérieur droit de l'écran radar.

Vous pouvez déplacer le zoom sur l'affichage radar, si vous voulez agrandir des zones qui ne se trouvent pas au centre de votre écran. Utilisez la touche Shift en même temps que les touches de mouvement (I, J, K, et L) pour déplacer le zoom. Il existe neuf positions possibles: trois en travers et trois vers le bas. Lorsque vous avez positionné le zoom sur la zone qui vous intéresse, appuyez sur la touche zoom pour la voir plus en détail.



Si vous avez sélectionné une cible dans l'écran Point de Repère, la position de la cible et sa distance apparaissent dans le quart de cercle inférieur gauche de l'affichage radar. De plus, la cible apparaîtra sous la forme d'un losange, ou de croisées de fils lorsque elle devient visible.

Appuyez sur la touche Y pour supprimer les routes et les rivières du Mode Carte Terrestre. Ceci peut vous permettre d'aller plus vite.

Modèles de Vol

Le jeu compte quatre modèles de vol. Les deux premiers sont des modèles simplifiés destinés à ceux qui sont habitués aux autres simulateurs de combat. Le modèle Complex reproduit les principales caractéristiques de vol d'un chasseur: soulèvement d'énergie, vitesse de négociation de virages, rapport poussée/poids, modèle de résistance et performance de base. Le quatrième modèle de vol nécessite un coprocesseur mathématique et est basé sur un modèle de vol modifié qui fut utilisé dans le simulateur ASAT. Le modèle High Fidelity est le modèle de vol le plus précis pour les ordinateurs personnels. L'écoulement d'air, la sustentation, la résistance, la poussée et une dizaine d'autres variables servent à créer une sensation de vol fluide et dynamique.

Ceci ne signifie pas que les modèles de vol simplifiés ou le modèle Complex soient de qualité inférieure. En fait, le modèle Complex est très réaliste, bien meilleur que beaucoup des modèles utilisés par d'autres ordinateurs. En modèle Complex, l'avion est soumis aux mêmes restrictions que le vrai F-16. Vous ne pourrez pas réussir à virage à 9-G ou un virage très brusque à Mach 2 comme il est parfois possible de le faire dans certains jeux. La principale différence entre les modèles Complex et High Fidelity est l'impression que vous ressentez dans l'appareil. Dans le modèle High Fidelity, vous pouvez sentir le mouvement de roulis d'un avion. Le mouvement est fluide et doux. Une fois que vous l'avez essayé, vous ne voudrez plus retourner aux autres modèles.

Dans le vrai F-16, le manche est attaché à une jauge de contrainte. La jauge relève la pression que le pilote exerce sur le manche et l'applique au propre mouvement. Le manche du F-16 bouge de moins d'un quart de pouce dans une direction quelconque. Dans le jeu, le joystick reflète cette sensibilité. Vous ne devez pas oublier que le taux de roulis maximum d'un F-16 dépasse 230° par seconde. Si vous essayez un roulis avec un autre simulateur de jeu, vous trouverez qu'il prend plusieurs secondes. Si le vrai avion mettait aussi longtemps à faire un roulis, il ferait une cible idéale. Vous mettez du temps à vous habituer au manche. Au départ, vous aurez tendance à le sur-manipuler. Cependant, une fois que vous vous y êtes habitué, vous verrez qu'un roulis rapide est très utile quand vous êtes dans le pétrin.

Radar

Grâce au projet ASAT, les programmeurs ont une meilleure idée de l'équipement électro-technique de la série 15 du F-16A. Le radar Westinghouse APG-66 du F-16 est bon, compact et simple à opérer. Sa portée est limitée mais efficace car elle permet d'effectuer d'excellentes opérations "look-down, shoot down". L'affichage radar est simple et facile à lire. Pour l'utilisateur sophistiqué, nous avons incorporé les modes radar suivants: NAM, SAM, STT, ACM et CM. Une grande partie du combat de chasse est prise par le mouvement initial qui se déroule hors du champ de vision. 80% des victoires dépendent de cette phase d'interception. L'interception BVR (hors du champ de vision) consiste à vous placer au six de l'ennemi avant qu'il ne s'en rende compte.

Le radar n'est pas un système parfait. Il peut être trompé. Vous devez aussi savoir quand et où regarder. Si vous voulez vérifier un grand espace aérien, le radar vous fournira uniquement des informations de position toutes les quatre secondes. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur la cible, vous devez verrouiller votre radar uniquement sur cette cible. Si vous essayez de retrouver une cible, celle-ci vous repérera sur son indicateur de danger à une distance deux fois plus grande que la portée de votre radar. Une simulation précise d'un radar en plein fonctionnement permet au joueur de faire de bonnes interceptions BVR.

*Note: Dans cette simulation sont inclues des F16
Pour les rencontrer une mission à Panama est indiquée.
En cas de victoire, le joueur peut tenter de récupérer les avions.*

Terrain

Les designers voulaient utiliser de vraies données de terrain pour vous permettre de survoler de vrais pays. La plupart des simulateurs de vol d'aujourd'hui se battent au-dessus d'un monde imaginaire ou d'un modèle de terrain plat. Le terrain modifié la tactique d'un combat. Dans *Falcon 3.0*, vous pouvez survoler le contour de plusieurs pays. Chaque carte est une représentation de 90000 milles carrés d'altitude et de terrain. Les cartes à contours permettent de masquer le terrain et de faire une navigation approximative. Pour l'utilisation du terrain, nous vous recommandons un 80386 rapide (20 Mhz à 40 Mhz) avec un tableau VGA de 16 bits. Le mode "monde plat" est pour les machines lentes ou pour ceux qui préfèrent une action plus rapide. Ce mode est meilleur que celui de la plupart des simulateurs de vol actuels. Nous avons pensé qu'il était nécessaire de vous offrir les deux modes: nous voulions satisfaire à la fois ceux qui préfèrent l'action et ceux qui sont de fins adeptes de la simulation de vol.

Vos Alliés

De nos jours, la plupart des simulateurs électroniques de combat aérien mettent en vedette un joueur contre le monde entier. Ceci n'est jamais le cas dans la réalité. Un chasseur solitaire est une proie facile. Il suffit de glisser derrière un chasseur sans qu'il s'en rende compte pour l'anéantir. Au Vietnam, les pilotes de MIG ennemis étaient constamment à la recherche de tels chasseurs. Le travail d'équipe a constitué la base du combat aérien depuis la première guerre mondiale. Que vous voliez avec votre allier ou avec une escadrille, le soutien mutuel est nécessaire. Dans *Falcon 3.0*, nous avons tenu compte de cela. Un allier électronique vole avec le joueur pour lui permettre d'utiliser des tactiques à plusieurs avions. Un allier qui n'est que l'ombre de lui-même n'est pas très utile. Dans cette simulation, nous voulions donner au joueur la possibilité de donner des ordres à son escadrille et utiliser ainsi certaines tactiques aériennes. De telles tactiques vous confèrent un avantage, surtout dans la phase d'interception. Quand elles sont bien exécutées, ces tactiques vous montrent presque toujours sur le six de votre ennemi bien avant que vous n'atteigniez le champ de vision. Souvenez-vous qu'aux plus hauts niveaux logiques ennemis, l'ordinateur adoptera les mêmes tactiques contre vous.

ACMI

Il y a aussi la fameuse boîte noire, développée pour le programme *Falcon* original. Celle-ci devrait non seulement servir de vidéo-enregistreur mais aussi aider l'utilisateur à mieux comprendre les événements tactiques. Pour *Falcon 3.0*, l'équipe a décidé d'adopter le système d'enregistrement ACMI, système utilisé par l'Air Force. Dans ce but, une grande quantité de données ont été enregistrées. Les données d'avions, les mouvements de troupes, les informations sur les vols de missiles et quantité d'autres données ont été comprimées puis stockées en mémoire étendue. A cause des techniques de compression utilisées, le rembobinement entier n'a pas été possible. Par contre, des labels début ont été enregistrés après un nombre d'images fixe. Le joueur peut ainsi retourner à n'importe quel marker et recommencer le jeu. Utilisez le système ACMI, surtout si vous êtes un débutant. Il vous aidera à mieux comprendre les manœuvres et les tactiques du combat aérien.

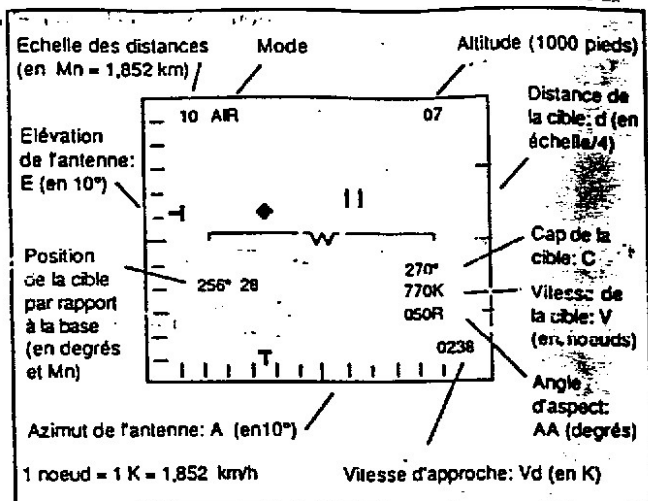
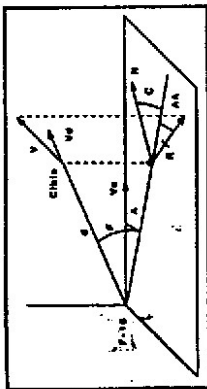


Figure 6.7 : Données affichées par le radar de bord des F-16.

Sur l'écran s'inscrivent aussi certains renseignements digitalisés concernant la cible. A gauche : sa position par rapport à la base de Beauvechain. A droite, le cap magnétique de la cible (C), la grandeur de sa vitesse par rapport au sol (V) et l'angle (AA) entre la projection sur le plan horizontal du vecteur vitesse de la cible et de la ligne de vue joignant le F-16 à la cible. L'angle AA est suivi de la lettre R quand l'avion-cible vole de telle manière que son aile droite (Right) est la plus proche du F-16. En bas, à droite, est indiquée la vitesse d'approche radiale (Vd), déterminée directement par effet Doppler. La figure 6.8 montre les principaux paramètres mesurés dans l'espace. L'axe de l'avion est dirigé suivant l'axe horizontal et Vo est la grandeur de sa vitesse par rapport au sol. Cette valeur n'est pas affichée, puisque le pilote la connaît, de même que sa hauteur de vol.

372

Figure 6.8 : Paramètres définissant le mouvement de la cible par rapport au F-16.



L'écran radar se trouve presque entre les jambes du pilote. Il peut le regarder, mais normalement il regarde une image correspondante, réfléchi par une vitre inclinée, située dans son champ de vision devant l'avion (Head-Up Display). L'image de l'écran est enregistrée au moyen d'une caméra vidéo, à 30 images par seconde (système américain). Les lecteurs (européens) font défiler ces images avec un compteur, comme s'il y avait 25 images par seconde, un arrêt étant possible sur chaque image. Il faut donc faire des conversions, pour obtenir les intervalles de temps réels. Ceci n'était pas connu au début, mais a été soigneusement vérifié par le major Salmon. C'est important pour les calculs des vitesses et différentes vérifications de cohérence interne des données.

Quand l'AdJ. COR Deliaet a effectué les premières analyses du verrouillage 3, à l'EWC, il semblait qu'il y avait des incohérences pour les valeurs enregistrées des angles. Ayant pu examiner l'algorithme de calcul, j'ai trouvé que l'ordinateur effectuait simplement un "lissage" des variations de AA. Les changements pratiquement discontinus (en 1/30 sec.) de certains paramètres tels que la vitesse sont à relativiser, puis qu'il y a des "mises à jour" basées sur des groupes de données. Malgré tout, il y a souvent des variations qui seraient impossibles pour des avions.

Le Lieutenant colonel Schweigcher, professeur à l'Ecole Royale Militaire et la VUB pour les radars, ainsi que le major Baret, ingénieur civil et spécialiste des radars à l'état-major de la Force aérienne, m'ont donné d'autres renseignements complémentaires. Elles concernent certains aspects du fonctionnement du radar des F-16, liés aux sources d'erreurs possibles. Je les en remercie de tout cœur. Je peux dire qu'ils étaient tous les deux très confiants dans la fiabilité de ce radar.

UNE TRACE NON AMBIGUE D'UN OVNI

La figure 6.9 montre la trajectoire du second F-16 avant, pendant et après le deuxième groupe de verrouillages. Peu après 00 h 18, il a effectué un virage très étroit. Ensuite, il s'est rapproché de Bruxelles et puis de Soignies. Aux points C, D, E et F, il a détecté les objets 4, 5, 6 et 7. Ils étaient localisés dans la région de Bruxelles, à l'ouest de la ligne Bertem-Wavre. Le début des verrouillages était confirmé par les communications radio. A 00 h 29, ils signalaient un "bon contact" avec un objet rapide ("he's moving very fast"). Ce groupe de contacts était rompu vers 00 h 31. Nous examinerons les mouvements des objets 4

373

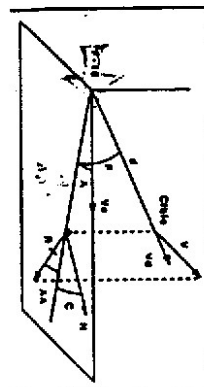


Figure 6.8 : Paramètres définissant le mouvement de la cible par rapport au F-16.

Alfi echo
0009

↑ Vitesse relative cible/air en K

Puntie gauche relative au F16

Ces photos sont extraites de l'enregistrement radar des F-16 lancés à la poursuite d'un ovni dans la nuit du 30 au 31 mars. Les deux images se sont formées sur l'écran à quelques secondes d'intervalle. Sur la première, à gauche, les positions antérieures successives de l'ovni sont figurées par de petits carrés. Le pilote ayant verrouillé son radar sur l'intrus, le symbole représentant l'ovni est devenu un losange. Les petites barres verticales qui l'entourent indiquent

que le pilote vient de désigner à l'ordinateur la cible à poursuivre, et le radar restera désormais automatiquement pointé sur celle-ci. Au centre de l'image, le W matérialise l'axe de vol du F-16 dont le cap, 256° 29' (ouest/sud-ouest), est indiqué en-dessous. Les barres de chaque côté du W représentent la ligne de l'horizon artificiel. Le mot « AIR » en haut de l'écran signifie que le radar est programmé pour une recherche air-air, soit une détection pour tout ce qui se

par MARIE-THERÈSE DE BROSSES

